UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Vécu pshycho-affectif des enfants nés en milieu pénitentiaire. Enquête menée au sein de la prison centrale de Bujumbura (MPIMBA)

Turabaniwe, Bélinda; Sous la direction du : Dr. Charles NDITIJE

2003

UB, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1268

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION

DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

VECU PSYCHO-AFFECTIF DES ENFANTS NES EN MILIEU PENITENTIAIRE.

Enquête menée au sein de la Prison Centrale de Bujumbura (MPIMBA).

Par : Bélinda TURABANIWE

Sous la direction du :

Dr. Charles NDITIJE

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du grade de Licenciée en Psychologie

Option : ***Clinique et Sociale***

Mai 2003

REMERCIEMENTS

Ce travail a été conduit et réalisé sous la direction de Docteur Charles NDITIJE, professeur à la Faculté de Psychologie et Sciences de l'Education. Au cours de nos recherches, dans nos tâtonnements nous avons été guidée par ses conseils ; qu'il veuille trouver ici l'expression de notre profonde gratitude.

Nos remerciements vont droit aussi à tout le corps professoral de la F.P.S.E pour l'éducation qu'ils nous ont accordée. Nous remercions aussi tous les professeurs et enseignants qui ont participé à notre éducation tant au niveau du primaire que du secondaire ; que chacun trouve dans ce travail le fruit de ses efforts.

Nous remercions tous nos parents, amis et proches qui se sont beaucoup donnés pour nous soutenir matériellement et moralement tout au cours de notre scolarité . C'est grâce à leur soutien et à leurs encouragements que nous sommes parvenue à cette étape.

Nous remercions particulièrement Monsieur GAHUNGU Emmanuel et toute sa famille pour ses conseils et encouragements. Nous avons beaucoup appris à ses côtés. Il restera pour nous un modèle.

Nous disons merci à toute l'équipe du projet E.M.I de Terre des Hommes, pour l'accueil et la disponibilité dont elle nous a témoigné ; à ces femmes emprisonnées qui ont accepté de nous parler de leur vie en milieu carcéral, au Directeur de la prison centrale de Bujumbura, à tous nous disons Merci.

LISTE DES ABREVIATIONS

0. ABDP : Association Burundaise pour la Défense des Droits des Prisonniers
1. EMI : Enfants et Mères Incarcérés
2. FPSE : Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education
3. ONG : Organisation Non Gouvernementale
4. UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
5. CICR : Comité International de la Croix-Rouge
6. U.B. : Université du Burundi

TABLE DES MATIERES

Pages

DEDICACE..... i
REMERCIEMENTS..... ii
LISTE DES ABREVIATIONS..... iii
TABLE DES MATIERES..... iv

0. INTRODUCTION GENERALE..... 1

0.1. JUSTIFICATION DU SUJET..... 5
0.2. DELIMITATION DU SUJET..... 6

I^{ère} PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE

Chapitre I : ELUCIDATION DES CONCEPTS..... 7

I.1. La notion de prison..... 7
I.2. Affectivité..... 8
I.3. Affectivité et personnalité..... 10

Chapitre II : EVOLUTION DE LA POLITIQUE PENITENTIAIRE A TRAVERS LE TEMPS ET L'ESPACE..... 12

II.1. Traitement des délinquants dans le temps..... 12
II.2. Evolution des objets et des méthodes..... 13
II.3. La défense sociale nouvelle..... 16
II.4. Historique de la peine au Burundi..... 17
II.5. Conclusion..... 21

Chapitre III : LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT SELON CERTAINS AUTEURS..... 22

III.1. Le système de stade de WALLON..... 22
III.2. Le système de stade psychanalytique..... 24
III.3. Le système de stade chez PIAGET..... 27
III.4. Le système de stade de GESELL..... 31
III.5. Conclusion..... 33

Chapitre IV : DIFFERENTS BESOINS PSYCHOLOGIQUES DANS L'EVOLUTION PSCHO-AFFECTIVE DE L'ENFANT..... 34

IV.1. Besoin de sécurité affective..... 34
IV.2. Besoin de contacts sociaux, de communication et d'imitation sociale..... 42

IV.3. Besoin d'exploration 43
IV.4. Besoin d'opposition et d'indépendance..... 44

Chapitre V. METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE..... 46

V.1. Problématique de la recherche..... 46
V.2. Hypothèse de recherche..... 50
V.2.1. Hypothèse générale..... 50
V.2.2. Hypothèses opérationnelles..... 50
V.3. Méthodologie..... 51
V.3.1. Univers d'enquête et échantillonnage..... 52
V.3.2. Instrument de récolte des données..... 53
V.3.2.1. L'entretien semi-strucuré..... 53
V.3.2.2. L'observation systématique..... 55
V.4. Déroulement de l'enquête..... 58
V.4.1. La pré – enquête..... 58
V.4.2. L'enquête proprement dite..... 59

II^{ème} PARTIE : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES..... 60

Chapitre I : LES REALITES DE LA PRISON QUI INFLUENT SUR LA PERSONNALITE DE L'ENFANT..... 61

I.1. Cadre de vie des enfants et leurs mères..... 61
I.1.1. Description des lieux..... 61
I.1.2. Situation des enfants et des mères et prison..... 62
I.2. Comportement de l'enfant au cours de certaines activités..... 66
I.2.1. Alimentation..... 66
I.2.3. les sorties..... 67
I.2.2. Les jeux..... 70

I.3. Compréhension de la sphère relationnelle..... 72
I.3.1. Relation mère-enfant en prison..... 72
I.3.2. Relation de l'enfant avec les autres adultes..... 75
I.3.3.Relation des enfants entre eux..... 76
I.3.4. Relation de la mère et avec les autres adultes..... 77
I.4. Conclusion du Chapitre..... 78

Chapitre II. PRESENTATION DES CAS..... 79

II.1 : Etude de cas n°1 : NIZ..... 79
II.1.1. Présentation du cas n°1..... 79
II.1.2. Discussion et conclusion sur le cas..... 80
II.2 : Etude de cas n°2 : ME..... 82
II.2.1. Présentation du cas n°2..... 82
II.2.2. Discussion et conclusion sur le cas..... 83
II.3 : Etude de cas n°3 : FA..... 85
II.3.1. Présentation du cas n°3..... 85
II.3.2. Discussion et conclusion sur le cas..... 85
II.4 : Etude de cas n°4 : ARN..... 87
II.4.1. Présentation du cas n°4..... 87
II.4.2. Discussion et conclusion sur le cas..... 88
II.5 : Etude de cas n°5 : NDA..... 90
II.5.1. Présentation du cas n°5..... 90
II.5.2. Discussion et conclusion sur le cas..... 91
II.6. Conclusion..... 94

Chapitre III. OBSTACLES LIES A L'EPANOUISSEMENT DE L'ENFANT EN PRISON..... 95

III.1. Insuffisance et perversion des rapports avec le premier objet d'attachement..... 95
III.2. Organisation interne du moi de l'enfant..... 97
III.3. Le rôle de l'environnement..... 98
III.4. Les autres obstacles..... 100
III.5. Conclusion du Chapitre..... 102

Chapitre IV : DIFFICULTES RENCOTREES PAR L'ENFANT DANS L'INTEGRATION DANS SON NOUVEAU MILIEU..... 103

IV.1. Problématique de la réinsertion..... 103
IV.1.1. Manque de tuteurs..... 103
IV.1.2. Action des intervenants..... 104
IV.2 . Conditions socio-économiques du milieu..... 106
IV.2.1. Accueil de l'entourage..... 106
IV.2.2. Difficultés scolaires..... 107
IV.2.3. Modèle d'appui..... 108
IV.3. Problèmes inhérents au vécu antérieur..... 109
IV.4. Manque de suivi..... 110
IV.5. Conclusion du Chapitre..... 112

CONCLUSION GENERALE..... 113
BIBLIOGRAPHIE..... 119

0. INTRODUCTION GENERALE

Au cours de leur existence, les êtres humains font face à des situations de tout genre ; leur façon de les gérer déterminera ce qui leur arrivera. Des fois, il arrive que les gens commettent des erreurs dont les conséquences s'avèrent très pénibles pour eux, souvent, ils ne sont pas les seuls à être concernés par ce qui leur arrive, leurs enfants aussi en subissent les effets douloureux et parfois néfastes en raison de leur vulnérabilité.

En effet, l'existence dans un milieu donné suppose des interactions avec ce milieu et partant avec les gens qui y vivent. Et dans toute organisation humaine, ces interactions sont régies par des lois et des normes qui sont connues de tous et qui impliquent des sanctions pour quiconque les enfreind. Mais malgré cela des contradictions s'observent toujours, la nature humaine étant imprévisible. Dans ce cas, les contrevenants doivent subir des peines soit physiques, soit morales selon la gravité de l'infraction. Actuellement, avec l'évolution de l'histoire de la pénitence dans les sociétés dites organisées, la peine carcérale est devenue le noyau du système répressif avec comme objectif la privation de liberté.

Celle-ci est venue remplacer les peines corporelles en vigueur, surtout dans l'antiquité et au moyen âge dans beaucoup de sociétés et qui avaient un caractère suppliciant. On réprimait le crime en contraignant le criminel et en intimidant ceux qui seraient tentés d'agir de la même façon.

Selon la pénalité moderne, la peine carcérale consiste en la prévention du crime par le traitement du délinquant ; ce dernier serait éloigné de la société en un endroit où il serait rééduqué et d'où il sortirait réadapté.

Mais cet avis ne rencontre pas l'unanimité de tous. L'organisation des prisons suscite beaucoup de controverses chez les pénologues du monde entier. Aujourd'hui, tout le monde s'accorde pour dire que la prison mal organisée corrompt plus qu'elle n'amende. C'est dans ce sens que l'on pourrait comprendre le point de vue de PAUCHET qui dit :

> *« La prison n'est pas le lieu de la réinsertion mais celui de la désocialisation, pas le lieu de traitement mais celui de l'apprentissage de la violence, pas le lieu de formation mais celui de la dépersonnalisation. »*[1]

[1]PAUCHET, (C.), Prisons de l'insécurité, Paris, Ed. ouvrières, 1982, page de couverture.

En ce qui concerne le cas du Burundi, en plus des critiques générales faites à l'égard des prisons, la situation est aggravée par le peu de moyens matériels dont dispose le gouvernement. On pourrait parler d'un problème de manque d'infrastructures d'accueil ; les prisons du Burundi accueillent deux à trois fois plus de prisonniers que leur capacité ; la plupart d'entre eux dorment sur des matelas en paille qu'ils se fabriquent eux mêmes en prison. Il y en a qui dorment à même le sol, l'hygiène y fait défaut même si des efforts ont été fournis. Le problème d'alimentation des détenus se pose avec beaucoup d'acuité ; l'alimentation est insuffisante sur le plan aussi bien qualitatif que quantitatif. La conséquence en est la malnutrition et la sous-alimentation qui fragilisent la santé des détenus*.

Au sein des établissements pénitentiaires Burundais, on trouve aussi bien des hommes que des femmes sauf dans la prison pour femmes de NGOZI où il n'y a que des femmes.
On note une faible représentation des femmes par rapport à celle des hommes. D'après le rapport de la Direction Générale des Affaires Pénitentiaires, on a 284 femmes contre 8 919 hommes *.

Cette faible représentation de femmes peut s'expliquer généralement par le rôle relativement effacé de la femme dans la vie publique. En général, sa place est à la maison où elle s'occupe des travaux ménagers et de l'éducation de ses enfants. De ce fait, elle se doit d'être porteuse de valeurs morales. Ainsi son image s'accommode mal avec le délit. C'est en fait ce qu'affirme ERHEL lorsqu'elle dit :

> *« Toute femme qui commet un délit quel qu'il soit devient pour ainsi dire doublement coupable ; non seulement elle a commis un délit réprimé par la loi mais aussi, elle a transgressé l'ordre qu'elle est chargée de perpétuer. »*[1]

Donc une femme qui commet un délit n'offre pas une bonne image ; elle n'est pas bien considérée dans la société.
Cependant, leur présence au sein de ces établissements est effective et continue à s'accroître avec le temps.

(*) UNICEF, Analyse de la situation des enfants en prison, Bujumbura, Juillet 1998, P.14.
(1) ERHEL, (C.), Prisonnières, Paris, Collection voix des femmes, 1997, P.25.

La femme n'a pas seulement pour rôle de s'occuper du ménage, mais aussi et surtout de procréer. Sa présence dans un milieu donné suppose en général celle des enfants.

En effet, certaines femmes sont en état de grossesse au moment de leur arrestation. Pour d'autres, il arrive qu'elles aient des rapports sexuels qui conduisent à une grossesse. Dans ce cas, on est amené à se poser deux questions : d'une part, celle du régime de la détenue enceinte et d'autre part celle de son enfant qui va naître en prison.

Il n'existe pas de régime particulier pour la femme enceinte à part qu'elle bénéficie de la gratuité de frais de maternité dans un hôpital civil. Pour l'enfant qui va naître ; selon le Code pénal du Burundi, il va être séparé de sa mère vers l'âge de quatre ans afin d'éviter qu'il ne s'éveille à la vie dans des conditions aussi regrettables que celles que peut offrir la prison. Si à cet âge, il n' y a personne pour le prendre, il sera orienté dans un orphelinat.

En ce qui nous concerne, nous pensons que les raisons avancées par le Code pénal moderne sont fondées... Mais, malgré l'effort de réinsertion à cet âge, le risque de sortir des enfants déjà prédisposés à la délinquance est presque inévitable. Nous nous basons ici sur les propos de POROT :

> *« Commencée dès la naissance, la première enfance prend fin à trois ans. C'est un stade important, riche en acquisitions de toutes sortes pendant lequel se joue souvent l'avenir de l'enfant et où l'on peut déjà détecter de nombreuses anomalies et faire un pronostic concernant son avenir psychopathologique. »*[1]

Donc à l'âge de quatre ans, certaines pathologies, s'il y en a, peuvent déjà être détectées et on pourrait déterminer l'évolution psychologique de l'enfant.
C'est ainsi que nous allons nous intéresser d'une part au vécu psycho- affectif de ces enfants au sein du milieu pénitentiaire dont en plus des conditions de vie défavorables, l'état de la mère prisonnière ne peut que causer, malgré elle, de lourds handicaps sur le vécu et le développement de son enfant.

(1) POROT, (M.), La psychologie médicale du praticien, Paris, Masson, 1976, P.43.

D'autre part, nous pensons que l'évolution de ces enfants laisse présager des difficultés d'adaptation dans la société après la réinsertion car, comme le dit WINNICOTT ,

> *« les événements de la vie d'un enfant du premier âge sont révélateurs de ce qui se produira au deuxième âge et ce qui se produit au deuxième âge vous renseignera sur le troisième et ainsi de suite. »*[1]

C'est avec ces réalités à l'esprit que nous nous proposons dans ce travail, d'explorer les répercussions de cette situation sur le plan psycho-affectif des nourrissons nés en milieu carcéral et ses conséquences sur leur intégration dans la vie sociale.

Notre travail s'articule autour de deux grandes parties, la première comprend le cadre théorique et la méthodologie ; dans cette partie nous allons tracer certaines orientations relatives au développement de l'enfant et surtout au développement psycho-affectif, et ce ; après avoir présenté l'évolution de la politique pénitentiaire à travers le temps et l'espace. La seconde partie concerne la présentation, l'analyse et l'interprétation des résultats obtenus au cours de l'enquête et nous terminerons par une conclusion générale et quelques propositions.

(1) WINNICOTT, (D.-W.), L'enfant et sa famille, Paris, Payot, 1978, P.38.

0.1. JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET

Les études sur la situation pénitentiaire au Burundi et ses effets sur les personnes détenues n'ont débuté que très récemment. C'est un domaine qui est resté longtemps inexploré. Nous pouvons citer parmi les études qui ont déjà été menées, celle de GASHAKA Joël qui traite de l'effet de l'emprisonnement sur la personnalité du détenu, celle de NDAYISABA Herman qui traite des effets de l'emprisonnement sur la personnalité du détenu féminin dans le cadre de l'exercice de la maternité. Dans cette dernière par exemple, l'auteur stipule que :

> *« Les conditions pénitentiaires au Burundi influent beaucoup sur la personnalité du détenu féminin jusqu'à troubler son exercice de maternité. »*[1]

En ce qui nous concerne, nous voulons savoir ce qu'il en est de l'enfant qui naît et/ou grandit dans ces mêmes conditions et surtout avec des relations mère enfant établies sur un fond de stress de la part de la mère.

Si pour ceux dont la personnalité est bien établie et relativement "forte" les effets sont négatifs qu'en est-il pour ceux dont la personnalité commence juste à se former. En d'autres termes, nous pensons que cette situation peut constituer un obstacle au bon développement et à l'épanouissement de l'enfant.

Pailleurs, nous pensons que comme tout enfant en situation de vulnérabilité, les enfants qui vivent en prison ont besoin d'une prise en charge psychosociale. Mais leur sort semble peu préoccuper la communauté ; très peu d'associations s'en occupent. A notre connaissance, seule l'O.N.G Terre des Hommes à travers le projet E.M.I. vient en aide à ces enfants.

(1) NDAYISABA, (H.), La condition pénitentiaire au Burundi et ses effets sur la personnalité féminine, Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de Licence en psychologie, Bujumbura, UB, 1995, P.162.

0.2. DELIMITATION DU SUJET

Les phénomènes psycho-affectifs peuvent être étudiés à travers tous les âges et à travers le temps et l'espace. Il est possible de déceler les aspects affectifs dès la naissance jusqu'à la vieillesse.
Cependant, nous allons nous limiter aux enfants et aux seuls enfants qui sont nés et qui ont grandi en milieu pénitentiaire ; en d'autre termes, les nourrissons qui sont avec leur mères en prison.

Ainsi, nous nous intéresserons au développement affectif, moteur et intellectuel de l'enfant qui grandit dans ce milieu. Cette situation nous permettra de comprendre l'évolution ultérieure de ces enfants, une fois en dehors de la prison ; lorsqu'on les sépare de leur mère ou lors de la libération de leur mère.

Ceci dit, nous allons contacter ceux qui sont encore en prison et aussi ceux qui sont déjà sortis de la prison pour nous rendre compte de leur adaptation dans la vie "normale". WINICOTT à ce sujet affirme que :

> *« Le meilleur moyen d'estimer si l'environnement de l'enfant à été bon ou mauvais est de lui en fournir un et de voir comment il se comportera. »*[1]

Dans ce cadre, nous allons contacter quelques cas de ceux qui sont dans leurs familles d'accueil ou dans leur propre famille à Bujumbura. Pour les autres, c'est-à-dire ceux qui sont encore en prison , compte tenu des moyens matériels dont nous disposons et du temps qui nous est imparti, notre choix s'est porté sur la prison Centrale de Bujumbura (MPIMBA).

(1) WINNICOTT, (D.-W.), Dépravation et délinquance, Paris, Ed. rivage, 1994, P.110.

CHAP. I. ELUCIDATION DES CONCEPTS

Dans toute étude, il appartient à l'auteur de clarifier certains termes et spécifier sa vision du problème dans la mesure où un grand nombre d'entre eux portent à beaucoup de nuances et que chaque personne peut en avoir une compréhension différente. C'est ainsi que nous allons définir les termes "prison" et "affectivité".

I. 1. LA PRISON

Comme nous venons de le voir dans l'introduction générale, l'étude de l'évolution historique de la pénitence dans la plupart des sociétés dites organisées aboutit à des peines privatives de liberté avec comme noyau la prison. Dans sa conception actuelle c'est un

> *« Lieu où on enferme les personnes condamnées à une peine privative de liberté ou en instance de jugement. »* [1]

Cette définition met l'accent sur l'endroit particulièrement conçu pour enfermer les criminels en les privant de mouvement pendant un certain temps. Selon ce qui est établi par la loi et de par ce caractère juridique, le terme prison a été étendu à plusieurs aspects de la vie de certaines personnes qui sont d'une manière ou d'une autre régie par la loi.

C'est ainsi que pour ERHEL, dans une société à coutume traditionaliste, la vie normale pour une femme est une prison en ce sens qu'elle est régie par beaucoup d'interdits et de règles morales adressées surtout à la femme tant épouse que jeune fille ; réduisant ainsi son champ d'action. La révolte à cet enfermement conduirait à l'enfermement carcéral après condamnation par la justice. Elle dit en substance :

> *« La prison est une forme simplifiée de l'enfermement féminin à usage des analphabètes sociales, celles qui n'ont pas subi assez efficacement l'enfermement plus informel de la morale, de l'éducation et de l'idéologie. »* [2]

Pour elle donc, que ce soit en famille ou en prison, soumise ou rebelle, la femme reste prisonnière.

(1) Dictionnaire français, Larousse, 1995, P.743.
(2) ERHEL, (E.), LEQUAY, (C.), Op. Cit, P247.

Cette conception de l'homme lié, renvoie à la scène de l'époque coloniale où des prisonniers étaient enchaînés lorsqu'ils devaient se déplacer ; c'est à partir de cette scène qu'est né le mot « Umuryororo » qui signifie « Chaîne ». En effet à cette époque, les détenus étaient mis à la chaîne parce que c'était le seul moyen de lutter contre les évasions qui, en l'absence de moyens sûrs d'identification, aurait eu le caractère de libération définitive. Alors de cette scène est né le mot « Umunyororo » qui est appliqué et à la prison et au prisonnier qui est appelé du même nom dans notre langue.

Aussi dans la langue française, le mot prison est utilisé dans certains de ses adages et expressions pour exprimer des situations ou des humeurs désagréables en raison de son caractère pénale.

Ainsi, « une prison ! » est une demeure sombre et triste.

En ce qui nous concerne dans notre travail nous considérons la première définition telle que donné[illegible] par le Grand Larousse selon laquelle la prison est un lieu où des gens sont enfermées pour une peine privative de liberté. C'est dans ce lieu que nous allons mener nos enquêtes en considérant les conditions de vie dans ce milieu de pénitence pour un petit enfant qui y grandit.

I. 2. AFFECTIVITE

L'étude de l'affectivité à été abordée par beaucoup d'auteurs. Ainsi plusieurs définitions différentes ont été données à ce mot ; mais qui se rapprochent et se complètent.

Selon l'Univers de la psychologie :

> *« L'affectivité n'est qu'un aspect indissociable de la conscience et du comportement humain. On ne peut la définir comme la capacité d'être affecté, (agréablement ou désagréablement) par les stimulations du milieu ou de l'organisme sans ajouter qu'elle est en même temps, la capacité de réagir à ces stimulations .»* [1]

C'est donc par l'affectivité qu'on peut sentir avec plaisir ou non une situation donnée et c'est aussi par elle qu'on s'exprime face à cette situation. Elle se manifeste donc dans le comportement et dans la vie psychique de l' individu.

(1) Univers de la psychologie, v3,Paris, Lidis, 1977-1981, p.11.

De ce fait, cette définition rejoint celle de SILLAMY qui considère qu' il serait arbitraire de dissocier l 'affectivité de l'ensemble de la vie psychique, car elle en est la base. Pour lui, c'est par elle que l'être humain se situe dans le monde et dans ses relations avec autrui.

Abordant le côté développemental et formatif de l'affectivité, il dit :

« La croissance affective est l'évolution au contact d'autrui qui permet à l'enfant, dans l'intimité de son être de se structurer en intériorisant pour les faire siennes, les valeurs de toute nature qui lui sont proposées et dans lesquelles il baigne. » [1]

Nous pensons que ce sont ces valeurs qui vont être à la base du comportement de l'enfant mais aussi qui vont l' orienter et le caractériser. En d'autres termes, nous pensons que ce sont ces valeurs qui sont constitutives de notre réalité humaine.
Et selon la nature de ces valeurs, le comportement va être orienté dans un sens ou dans l'autre. Nous pensons alors que c'est dans ce sens que DUMAS parle d'affectivité négative quand il dit :

> *« L'affectivité négative est un concept théorique selon lequel l'anxiété et la dépression aurait pour dénominateur commun une affectivité dans laquelle les sentiments de tension et de crainte, d'hostilité et de détresses prédominent. »* [1]

Donc l'affectivité négative indique une coloration désagréable de l'affectivité. C'est le sentiment de déplaisir qui est à la base de l'anxiété et de la dépression. Par ailleurs, le même auteur stipule que lorsqu'elle s'accompagne d'un manque d'activité positive, l'affectivité favoriserait le développement des troubles de l'humeur et lorsqu'elle s'accompagne d'hyperactivité somatique, celui des troubles anxieux.

Nous trouvons que malgré leur diversité, toutes ces définitions de l'affectivité ne s'opposent pas. Elles sont plutôt complémentaires ; chacun de leurs auteurs l'ayant formulé selon son objet d'étude et la façon dont il l'a abordé.

Pour notre part, nous faisons notre la définition donnée par l'Univers de la psychologie concernant la capacité d'être affecté agréablement ou désagréablement par les stimulations du niveau mais aussi la capacité de réagir à ces stimulations. Nous pensons que le comportement de l'enfant dans ce cas est une réaction aux différents stimuli du milieu selon qu'il les ressent agréablement ou non.

(1) SILLAMY,(N.), Dictionnaire de psychologie, VI, Paris, PUF, 1974. P.13.
(2) DUMAS,(J.-E.),Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent, Bruxelles, De Boeck & Larcier, 1999, P.475.

I.3. AFFECTIVITE ET PERSONNALITE

Il arrive qu'on confonde affectivité et personnalité, l'une étant pris pour l'autre ; par exemple si l'on ne considère que la formation des instances psychanalytiques, en particulier celles du moi. Cette confusion s'évite difficilement surtout si on sait que le concept du moi est en relation avec la notion habituelle de la personne. Il est vrai qu'au sens ordinaire, le moi psychanalytique est constitutif de la personnalité. Cependant il est à noter que les instances psychanalytiques et même la plus grande partie du moi sont inconscientes. En effet pour la psychanalyse Freudienne,

> *« L'affectivité a pour origine et condition génétique une énergie instinctive héréditaire de nature libidinale et agressive, le ça, qui, poussé par la tendance naturelle à rechercher la satisfaction et le plaisir, va à partir de la naissance s'investir sur divers objets et en particulier sur les objets humains où sa nature sexuelle se dévoile de plus en plus nettement. C'est au cours de ces investissements que le ça se différencie successivement en moi puis en sur moi formant ensemble les trois instances de l'appareil psychique qu'on pourrait appeler les 3 composantes de la personnalité. »* [1]

Ces propos rappellent une des critiques faites à l'égard de la psychanalyse selon laquelle cette dernière aboutirait à une psychologie inconsciente en ce sens qu'elle ne fait aucun cas de la « conscience ». Or, la notion habituelle de la personnalité renvoie à une individualité consciente.

Par ailleurs, le modèle affectif de la personnalité tient peu compte des facultés intellectuelles qui ont une part très considérable dans la formation de la personnalité .Selon PIAGET l'affectivité joue le rôle d'une source énergétique dont dépend le fonctionnement de l'intelligence mais non de ses structures. Il dit :

> *« Si l'affectivité prépare puis pénètre l'activité motrice et intellectuelle, celle- ci de son côté va contribuer d'une façon essentielle aux progrès de la conscience que l'affectivité a annoncée et à la naissance du moi qu'elle a ébauché. »* [2]

(1) TRAN-THONG, Stades et concepts de stade de développement de l'enfant dans la psychologie contemporaine, Paris, J.Vrin, 1980, P.325.

(2) PIAGET, (J.), Cité par TRAN-THONG, Op. cit, P.315.

Ainsi, nous pouvons dire que l'intelligence ou l'activité intellectuelle par l'énergie que constitue l'affectivité, va contribuer à la formation de la personnalité. Mais ici aussi, c'est ignorer l'influence non moins importante d'autres aspects du milieu et des personnes.

Pour terminer, disons que l'affectivité précède puis pénètre la personnalité . Elle envahit toutes les réactions personnelles, morales, sociales et intellectuelles. Nous pouvons dire aussi que pendant que la vie affective de l'enfant au cours de sa croissance peut se décrire d'après ses réactions spécifiques envers les autres enfants et envers les adultes, la personnalité elle, se construit suivant les interactions de l'enfant avec les autres (enfants et adultes) et avec le monde conjugué des choses et des gens.

Pour nous donc, nous considérons qu'à cette période de la vie de l'enfant, le terme affectivité est celui qui convient le mieux en ce sens qu'on peut la décrire à travers les différentes réactions de l'enfant. Alors que pour la personnalité ; elle est encore en train de se former.

CHAP. II : EVOLUTION DE LA POLITIQUE PENITENTIAIRE A TRAVERS LE TEMPS ET L'ESPACE

INTRODUCTION

L'emprisonnement en tant que sanction pénale existe depuis moins de trois siècles. C'était au début une réaction à la brutalité, à la tyrannie et à la sévérité des punitions jusqu'alors en vigueur. C'était une expérience remarquable à une époque où la peine de mort était la punition pour beaucoup de délits et où les condamnés subissaient selon le pays et le crime, des supplices, des travaux forcés, des amendes et aussi l'exil ou le bannissement. Mais la prison en tant que construction et lieu d'enfermement a toujours existé ; il y avait des lieux de détention à Rome, dans la Grèce antique, à Jérusalem, au 6è siècle avant Jésus-Christ. Mais il est fort douteux que le système répressif auquel ces sociétés ont eu recours ait consisté à incarcérer les délinquants dans des établissements pénitentiaires ; ils se rapprochaient plutôt des centres d'internement en attente de l'exécution de l'une ou l'autre peine en vigueur.

II.1. EVOLUTION DU TRAITEMENT DES DELINQUANTS

Dans l'antiquité, la peine était centrée sur le supplice et le châtiment corporel. Chez les Perses et les Assyriens, le châtiment corporel et les mutilations étaient courants. Le droit grec usait volontiers de l'exil et des sanctions pécuniaires (amendes). Le droit romain faisait également grand usage des amendes. Il fut un des premiers à imposer aux condamnés l'exécutions des travaux pénibles utiles à la communauté, comme par exemple le travail dans les usines.

Le droit romain reconnaissait des crimes et des délits publics (trahison, incendie volontaire, meurtre...) punis de mort et des délits privés (délits contre les personnes) qui étaient des faits illicites dont la répression était exercée par les victimes à leur profit. Un enfant mineur se rendant coupable d'un homicide était soit chassé de la maison familiale par le père, soit immolé aux dieux infernaux. S'il était majeur, il pouvait être abandonné à la victime. Celle-ci assurait sa vengeance pour obtenir satisfaction .

A l'époque classique, le droit romain connut une certaine évolution ; celui-ci apparut comme barbare et peu profitable et la vengeance publique se substitua à la vengeance privée. Dès lors, celui qui subissait un dommage s'adressait soit au père de la famille (magistrat domestique), soit à un juge (magistrat public) selon le cas et de manière différente. Le droit romain reconnaissait donc à la victime le droit d'agir contre l'auteur du délit ou contre le chef de la famille (cas du délinquant mineur).

Par cette action le délinquant pouvait être abandonné à la victime ou payer l'amende fixée par le juge. Ainsi dans toutes ces sociétés, la privation de liberté n'était qu'une mesure temporaire correspondant à la détention provisoire.

Il en était de même au Moyen Age . En effet, les prisons surpeuplées et mal tenues permettaient de détenir les accusés en instance de jugement. Cependant à la fin du Moyen Age, certaines forteresses servaient à l'emprisonnement perpétuel des condamnés politiques ou à l'exécution d'un ordre royal d'incarcération des grandes personnalités. La peine de mort était prodiguée accompagnée le plus souvent de supplices. Le haut moyen-âge avait connu les peines corporelles et certaines mutilations (poings coupés, langue percée..). L'exil était parfois prononcé, mais la peine capitale la plus fréquente était l'envoi aux galères (peine consistant, autrefois, à ramer sur les navires de l'Etat).

Nous remarquons donc que depuis l'antiquité, et au cours des époques qui se sont succédées le souci d'exemplarité, d'intimidation et d'élimination du crime était au premier plan dans le système pénal. La peine était conçue pour réprimer le crime en contraignant le criminel et en intimidant ceux qui seraient tentés d'agir de la même façon, d'où le caractère spectaculaire du supplice à cette époque car, exécuté publiquement.

Vers la fin du 17è siècle et durant le 18è siècle, avec l'abandon progressif des peines corporelles, la prison prend un essor considérable et devient ainsi le noyau du système pénal . Un intérêt particulier est consacré aux prisons et on voit la naissance des prisons organisées ayant comme but essentiel l'exécution des peines privatives de liberté.

II.2. EVOLUTION DES OBJETCTIFS ET DES METHODES

Peu d'auteurs dans l'antiquité ont réfléchi au fondement de la peine ; aux buts qu'elle doit poursuivre et à la meilleure organisation à adopter pour qu'elle les atteigne. A cette époque, dans le système pénal ? C'est l'acte criminel et non le criminel lui-même qu'on vise en infligeant une souffrance proportionnelle au crime commis. Cependant, certains auteurs comme Platon et Socrate estimaient qu'on devrait plutôt ; *« enseigner aux criminels à ne plus commettre d'infractions en leur donnant l'instruction et la formation qui leur fait souvent défaut »* [1]. Mais ces auteurs ne s'engagent pas très en avant dans l'examen des procédés à employer pour réaliser le traitement dont ils mettent en relief le principe.

(1) STEFANO, (G.), LEVASSEUR, (G.), & Al., Criminologie et sciences pénitentiaire, Paris, Dalloz, 1982.

Les hommes de l'église sont les premiers à afficher une volonté de vouloir changer l'homme délinquant ; le droit canonique voyant dans le comportement anti-social un pêché, posait un principe qu'il fallait ramener le pécheur dans le droit chemin par l'isolement et la pénitence.
Par ailleurs, la charité chrétienne s'efforçait d'autre part de venir en aide aux détenus y compris ceux des prisons laïque car la visite des prisonniers figurait au nombre des œuvres de la miséricorde.

C'est ainsi que des maisons d'éducation et de correction des jeunes sont organisées par des prêtres mais dans le seul but de récupérer les jeunes délinquants, ce n'était pas des lieux d'emprisonnement.

Vers la fin du 18è siècle apparaît le mouvement classique qui prône la reforme pénale fondée sur la légalité. Il s'oppose à la cruauté des peines jusqu'alors en vigueur et les pouvoirs arbitraires du juge pénal. Son initiateur est BECCARIA dans son livre ; « des délits et des peines. »

Il préconise l'adoucissement des peines et surtout leur codification, c'est-à-dire que la peine est la conséquence légale de l'infraction. Elle ne peut être administrée que si la faute est incriminée par la loi.
L'auteur lui même dit ceci :

> *« L'accusé doit être désormais considéré comme un homme, sujet de droit et non comme une chose, objet de poursuites et des sévices discrétionnaires. »*[1]

Ce mouvement s 'est inspiré des idées humanistes de cette époque, dont les auteurs proposent de substituer les peines privatives de liberté à la place des peines corporelles. Il s'est imprégné aussi de la tradition chrétienne avec ses notions de charité et de rachat du criminel.

C'est ainsi que s'engage alors une campagne vigoureuse pour la réforme du régime des prisons jusqu'alors lieux de détention en principe provisoire, mais où on veut que puissent désormais s' exécuter les peines privatives de liberté appelées à remplacer les peines corporelles.

Avec ce mouvement classique, on assiste à des efforts appréciables dans le traitement des délinquant en passant à des peines privatives de liberté. On justifie cette mesure par le fait que tous les hommes sont sensés disposer d'un égal potentiel de liberté et le libre citoyen se soumet à la volonté générale ; c'est-à-dire à la loi. Il devra consentir nécessairement à subir la peine édictée par cette loi, s'il vient à enfreindre la loi .

(1) BECARRIA, (C.), cité par ANGEL, (M.), La défense sociale nouvelle, Paris, Ed. Cujas, 1981, P. 55.

C'est dans ce sens que VARAUT dira :

> *« Si la liberté est le bien suprême, le bien qui fait jouir des autres biens, comment ne pas placer en tête de l'échelle des peines celles qui en prive les coupables .»*[1]

Ainsi le droit classique a constitué une barrière contre l'intervention abusive du pouvoir du juge. Mais des critiques ont été faites à ce mouvement selon lesquelles il y a toujours ce désir d'intimidation par l'effroi d'une peine très sévère.

Avec la publication du livre « L'homme délinquant » en 1976, naît en Italie le mouvement positiviste qui se situe dans une perspective de réaction contre le système répressif de l'époque classique, celui de BECCARIA.

Les positivistes italiens, essentiellement LOMBROSO, FERRI, GAROFALO rejettent la notion du libre arbitre (conscience d'accomplir un acte qui n'est pas opposé à l'ordre social). En se basant sur l'expérience, ils estiment que l'infraction résulte du libre exercice des facultés humaines mais aussi, des facteurs naturels internes inhérents à l'hérédité et au tempérament du délinquant ou à des causes externes inhérentes au milieu physique et social. Pour cela, ce mouvement enseigne que la répression doit être organisée non pas en fonction de l'infraction commise, mais en fonction de la personnalité du délinquant, l'état dangereux que celui-ci présente. C'est le délinquant qui doit devenir le protagoniste de la justice pénale. Il faudra s'adresser aux sciences de l'homme et aux sciences sociales pour connaître l'état dangereux du délinquant. Ce qui est important c'est l'empêcher de nuire à l'avenir et cela par des moyens appropriés.

Ainsi pour les criminels nés et les délinquants d'habitude, les positivistes préconisent une élimination sans faiblesse . Pour les délinquants occasionnels, ils conseillent de rechercher un aménagement du milieu social qui empêche un retour de la conjonction des faits criminogènes. Les délinquants passionnels doivent être traités avec la plus grande indulgence et compréhension. Enfin, les délinquants aliénés ou anormaux doivent recevoir dans les établissements spéciaux, les soins les plus appropriés à leur état.

Dans l'ensemble, ce mouvement a eu le mérite d'attirer l'attention sur la personnalité du criminel alors que le droit pénal classique s'occupait exclusivement de l'infraction.

(1) VARAUT, (J.-M.), La prison pourquoi faire ?, Paris, La table ronde, 1972, P.32.

De cette façon, ce mouvement a contribué à implanter l'idée fondamentale de l'individualisation de la peine ; ce qui implique la notion de traitement pour assurer la défense de la société en frappant certains individus de certaines mesures de traitement.

On voit de ce fait que la justice pénale s'est dégagée progressivement du pénalisme traditionnel pour s'attacher de plus en plus à l'étude de l'homme qu'elle doit juger. Chaque fois, des reformes étaient envisagées selon des critiques s'élevant de tous côté, mais leur application pose toujours des problèmes.

II.3. LA DEFENSE SOCIALE NOUVELLE

Ce mouvement de politique criminelle est né du climat particulière de l' après-guerre, au 20è siècle, par delà les excès inhumains qui venaient de déshonorer ce siècle... La doctrine est que tout délinquant doit être remis dans le droit chemin par un traitement approprié, respectueux de sa dignité et lui apportant l'assistance nécessaire.

Cette doctrine est ébauchée au lendemain même de la seconde guerre mondiale par GRAMATICA qui est d'avis que

> *« Le but n'est plus désormais de défendre la société contre les délinquants mais qu'il s'agit plutôt de défendre les délinquant eux-mêmes contre la société qui les méconnaît. »*[1]

Ainsi la défense sociale s'identifie avec l'amélioration de l'individu. Il faut resocialiser les délinquants en respectant leur dignité. Elle sera bien formulée par ANCEL en 1954 qui résume de façon suivante les principes de ce mouvement :

> *« Il apparaît ainsi que le mouvement de politique criminelle moderne suppose d'abord une réaction contre les excès du juridisme et partant, ce que nous appellerons une certaine « de-juridicisation ». La défense sociale nouvelle, en second lieu, nous semble se caractériser activement par une attitude nouvelle envers le fait criminel et envers le délinquant. Enfin, ces deux positions de base conduisent à réclamer la mise au point d'une réaction sociale contre la délinquance, inspirée de ces conceptions nouvelles et poursuivie en association étroite avec le développement des sciences de l'homme. »*[2]

(1) GRAMATICA, (F.), La défense sociale, Paris, Ed. Gallimard, 1954, P.208.
(2) ANCEL, (M.), La défense sociale nouvelle, Paris, Ed. Cujas, 1981, P.203 – 204.

Donc, ce mouvement rejette la conception de légalité pénale avec le principe de la liberté individuelle dans l'acte posé tel que prôné par l'école classique. L'idée est que la loi établit une infraction, une situation illégale, mais elle n'est pas en mesure de pouvoir la rectifier et ce n'est pas à la loi de le faire.

En outre, ce mouvement se soucie du respect de la dignité humaine si effroyablement méconnu par les régimes totalitaires lors des années d'oppression Il se rapproche de sciences criminologiques et pénitentiaires et se fonde sur une recherche continue d'une politique criminelle fondée sur les sciences de l'homme.

L'influence de cette doctrine de la défense sociale nouvelle a hâté la réalisation d'importantes reformes : humanisation de la détention, orientation de celle-ci vers l'amendement et le reclassement du condamné, application d'un régime conditionnelle, institution d'un service social et médico-psychologique, assistance pénale, etc.

Ainsi l'école nouvelle se propose comme but d'assurer la défense de la société et de faire reculer la criminalité. Elle estime que la meilleure protection de la société consiste à réaliser la réadaptation de tous les délinquants. Mais ses conclusions et ses méthodes restent incertaines et le problème demeure toujours de transformer les enseignements qui s'en dégagent en règles applicables à ce phénomène individuel et social que constitue le délit.

II.4. HISTORIQUE DE LA PEINE AU BURUNDI

Que ce soit à travers les récits oraux, les légendes, les contes, et même à travers les documents écrits des colonisateurs, on remarque que le Burundi a connu un système répressif bien avant l'avènement de la colonisation.

II.4.1. SYSTEME PENAL A L'EPOQUE PRECOLONIALE.

Avant l'arrivée des colonisateurs au Burundi, la peine trouvait son fondement dans le droit coutumier et religieux. Il n'existait pas d'organisation judiciaire ; le roi dont le pouvoir était fondé sur la coutume et les croyances religieuses était le législateur suprême du royaume, mais ses actes législatifs s'inspiraient largement de la coutume. Selon, l'organisation coutumière de la société, les hommes ne sont pas égaux en droit mais ils sont soumis hiérarchiquement les uns aux autres ; pour cela, l'exécution des peines était faite en tenant compte du statut du délinquant social et de l'importance de sa famille, des relations avec les courtisans à la cour.

Les peines corporelles étaient courantes et les plus administrées. Elles devenaient des véritables supplices pour des graves infractions, les bourreaux étaient principalement des BATWA par exemple, NTAHOKAJA affirme qu'un rebelle était exécuté de façon atroce :

> *« On lui coupait les bras et les jambes, puis on le livrait aux corbeaux qui le déchiraient jusqu'à ce que le squelette apparaisse. Ce squelette devait être régulièrement exposé au public pour dissuader d'éventuels rebelles. »*[1]

On reconnaît avec ceci le caractère suppliciant des peines de l'antiquité. Cette rigueur et cette atrocité de la peine et surtout l'exposition au public montre le caractère exemplarité des peines pour décourager les malfaiteurs à s'engager dans des aventures périlleuses, en vue du maintien de l'ordre public.

En outre, les peines à cette époque visaient surtout la réparation, l'apaisement de la partie lésée. C'est le cas des amendes, qui pouvaient consister en paiement de biens en nature ou en travail non rémunéré. Il y avait aussi la confiscation des biens parmi lesquels la femme et les enfants. Signalons même dans ce cadre de réparation que :

> *« S'il y avait litige, le plaignant s'emparait lui-même du prévenu, procédait à son ligotage et le conduisait devant le juge... Le plaignant pouvait même pousser plus loin en le privant de boisson voire même des aliments. Cette détention pouvait continuer jusqu'au jour du jugement. »*[2]

Nous remarquons à travers ce récit que le système répressif de cette époque était le même que celui qui était appliqué dans le droit romain, peu avant l'époque classique pour les délits privés.

Les peines corporelles n'étaient pas les seules administrées, il y avait aussi des peines morales parmi lesquelles le bannissement qui était le plus redoutable. RODEGEM parle de cette peine en ce sens :

> *« L'individu qui avait enfreint la coutume ou violé un tabou, un interdit, se voyait rejeté de sa communauté ; nul ne pouvait plus communiquer avec lui, boire en sa compagnie ou entrer dans sa hutte. La réprobation générale était la pire des condamnations, il ne restait plus qu'à s'exiler et chercher refuge auprès des gardiens des tombaux royaux qui s'entouraient ainsi d'une main d'œuvre des reprouvés profitant du droit d'asile. »*[3]

(1) NTAHOKAJA. (J.-B.). Imigenzo y'ikirundi, Bujumbura, 1997, P.46.
(2) SINUNGURUZA, (T.), Le système organisationnel des prisons au Burundi face au droit pénal moderne, Bujumbura, 1983, P.86.
(3) RODEGEM, (F.-J.), Structures traditionnelles au Burundi, in RJRB, n°1, 1996 , P.26.

Ainsi le bannissement était la plus redoutée des peines morales. Le fait qu'elle soit appliquée pour des crimes qui ont trait aux traditions montre combien la coutume était respectée à cette époque.

Donc à la période précoloniale, le système répressif au Burundi avait pour objectif d'intimider les gens qui pourraient être tentés d'agir de même ,par le spectacle et la cruauté de la peine.

Et aussi de réparer le trouble causé. De cette façon nous remarquons que le système répressif dans le Burundi traditionnel a quelques ressemblances avec le système répressif en vigueur dans le sociétés développés jusqu'au 17ème siècle où on voit partout le souci d'exemplarité, d'élimination du crime.

II. 4.2. SYSTEME PENAL A L'EPOQUE COLONIALE

A l'époque coloniale les pouvoirs de la coutume furent considérablement réduits comme dans tous les pays colonisés. Il y a eu organisation de la justice répressive selon une Ordonnance générale qui fut appliquée au Rwanda-Urundi en Avril 1932 ; le régime appliqué était caractérisé par deux traits essentiels : la ségrégation entre Blancs et Noirs et leur traitement.

En effet, le régime pénitentiaire appliqué aux uns était différent de celui qui était appliqué aux autres.

Pour les indigènes, la peine courante était la chicote ; l'interpellé recevait des coups de chicotte sur les fesses. Le nombre de coup dépendait aussi de la gravité de la faute. Pour des infractions graves ; les criminels étaient emprisonnés et là, ils subissaient des travaux forcés en plein air. Ils étaient enchaînés pour éviter les évasions. Mais signalons par ailleurs que la mise en chaîne pouvait constituer une punition en soi.

Pour les blancs, selon SINUNGURUZA, le régime qui était appliqué était caractérisé par sa douceur et une volonté nette de les séparer avec les autochtones. C'est ainsi que la charte coloniale prévoyait la faculté de transférer dans une prison de la métropole tout détenu blanc ayant un total de plus de 6 mois de servitude pénale à subir.

Nous remarquons avec cette période coloniale une organisation juridique du système répressif, l'introduction des établissements pénitentiaires, mais pour ce cas aussi la prison ne constituait pas une peine de l'« incorporel » dans la mesure où les prisonniers subissaient des châtiments corporels au sein de la prison comme la chicotte, les travaux forcés. Ainsi, les châtiments corporels sont prédominants en cette

période coloniale où en matière répressive, le système traditionnel est ignoré. Les colons imposent le leur dans le souci de remplir leur mission civilisatrice.

II.4.3. LE SYSTEME PENAL A L'EPOQUE POST-COLONIALE

Avec l'indépendance du pays la peine de prison devient la plus courante et la plus appliquée, mais les sévices qui y étaient subis donnaient à ce système pénal un tout autre caractère. A ce propos le même auteur continue en disant :

> *« Des emprisonnements et des libérations étaient ordonnés en dépit de toute légalité. Pire encore, il n'était pas rare de rencontrer des cas de torture en prison. Cette pratique vida de tout caractère rééducatif la peine de prison ; c'était pour la plupart comme une vaillance d'avoir survécu à ce régime. »*[1]

Ainsi l'organisation de ce système était défaillante ; et dans ses méthodes et dans ses objectifs la peine de prison était dénuée de tout caractère juridique. Par, conséquent le souci de l'amendement du criminel était le dernier des choses à considérer. Mais avec le temps, la situation s'améliore de plus en plus, et en 1977, le Département de l'Administration et du Travail Pénitentiaire fut créé pour la nécessité d'assurer la rentabilité pénitentiaire et favoriser le reclassement des condamnés.

Au fil du temps, des efforts sont fournis pour améliorer les conditions de détention. La prison n'est plus considérée comme un centre d'humiliation et de répression mécanique. On voit que les théories de la défense sociale nouvelle commencent à être timidement adoptées mais beaucoup de choses restent à faire. Et un des grands problèmes qui se posent actuellement est celui de manque de moyens matériels qui rend la condition du détenu déplorable.

En guise de conclusion, nous pouvons dire que le Burundi a connu un système répressif bien avant l'avènement de la colonisation . Il était différent de celui qu'on connaît actuellement car; il était basé essentiellement sur le droit coutumier. La peine de prison n'était pas appliquée, mais le système répressif n'était pas très différent de celui qui était en vigueur dans les sociétés développés avant la fin du 17è siècle. La peine de prison a été introduite par les colonisateurs et elle est devenue l'essentiel du système répressif actuellement. Considérée au départ comme un moyen de punir et réprimer, elle adopte des théories de rééducation dans son organisation mais, des difficultés de tout genre s'observent dans les milieux pénitentiaires.

(1) SINUNGURUZA, (T.), Op. cit, P.38.

CONCLUSION

La conception de la sanction pénale applicable au délinquant a évolué avec les différents courants philosophiques qui sont apparus au cours de l'histoire. D'abord conçues par souci d'exemplarité et d'intimidation, les peines dans l'Antiquité se caractérisent par leur cruauté et leur sévérité envers le criminel de par leur emprise sur le corps. Elles sont centrées sur le supplice comme technique de souffrance. Les peines sont ensuite fondées sur des idées humanistes et elles ont pris pour objet la perte d'un bien ou d'un droit, avec la peine de prison comme base du système répressif considérée comme la plus civilisée de toutes les autres peines.

Cependant, on remarque que l'emprisonnement pénal ne sert pas qu'à la privation de liberté seulement mais elle concourt à la transformation technique des individus. Ainsi plusieurs réformes sont entreprises en faisant recours à toutes les sciences de l'homme, pour améliorer les conditions de détention afin de parvenir à la réadaptation du délinquant. Mais les cas de récidives sont toujours constants et des critiques fusent de toutes parts. Nous pensons que ces dernières seraient moins bruyantes et moins nombreuses si des efforts étaient fournis par chaque intervenant pour mettre en pratique les différentes procédures de reformes qui sont envisagées.

CHAP. III . LES STADES DU DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT SELON CERTAINS AUTEURS.

O. INTRODUCTION.

Le développement de l'enfant se déroule dans le temps et sa chronologie est essentielle. Aussi, de nombreux auteurs qui ont observé les jeunes enfants, ont pris soin de dater avec précision, en année et en mois, les manifestations qui apparaissent au cours du développement de l'enfant.

Au fil des temps, les observations sur les enfants se sont multipliées ; observations entre enfants du même âge (observations longitudinales), observations suivant les différentes étapes de la vie d'un enfant (observations transversales); et aussi des expériences plus précises inspirées par la méthode des tests. Ainsi, les comparaisons entre enfants font apparaître un ordre constant dans la succession des diverses manifestations de l'activité enfantine.
Les auteurs tentent alors de rassembler ces faits de développement en stades, étapes ou phases. Les uns ont décrit des stades de l'une ou l'autre fonction (psychanalytique) ou activité enfantine.

Différents systèmes de stade ont été proposés par plusieurs auteurs. Nous présentons ici 4 systèmes de stades qui semblent s'imposer de plus en plus dans la psychologie contemporaine de l'enfant ; ce sont les systèmes de FREUD, de PIAGET, de WALLON et de GESELL. Les différentes étapes du développement de l'enfant qu'ils ont observées ne coïncident pas entre elles, il n y a pas de concordance ni dans les termes ni dans les périodes. Le découpage propre à chaque auteur est arbitraire. Néanmoins, leur étude est éclairante et permet de saisir sous des angles différents l'évolution de la personnalité.

III.1. LE SYSTEME DE STADE DE WALLON

WALLON a d'abord travaillé dans le domaine de la psycho-pathologie. Partant de la pathologie, il a individualisé des types psycho-moteurs et est ainsi parvenu à préciser les étapes essentielles de l'évolution de l'enfant. Il décrit six étapes dont les limites ne sont pas absolues :

1° Stade d'impulsivité motrice (0- 6 mois)

C'est le stade impulsif pur qui est presque entièrement régi par des réponses réflexes dont certaines sont cependant orientées. Il s'agit de la sucion, la déglutition, l'agrippement.

2° Stade émotif (6- 12 mois)

Il est caractérisé par la prépondérance des expressions émotionnelles. Celles-ci constituent le mode dominant de relation de l'enfant avec son entourage, essentiellement représenté par sa mère, avec laquelle il établit une relation symbiotique. Les situations sont connues par l'agitation qu'elles produisent et non en elles-mêmes.

3°Stade sensori- moteur (1-2 ans)

Il est lié à la maturation du système nerveux et au développement correspondant au système de sensibilité, en particulier la sensibilité extéroceptive, coordination mutuelle de diverses perceptions (marche, formation du langage,...). C'est à ce moment que, sachant marcher, l'enfant peut aller à la découverte du monde qui l'entoure et son jargon a valeur d'échange.

4°Stade projectif (2-3 ans)

C'est l'avènement de la mobilité intentionnelle dirigée vers l'objet. L'enfant prend connaissance des objets en agissant sur eux, en se projetant sur les choses dont il se distingue. Selon Wallon, ce stade est celui où l'enfant s'exprime autant par des gestes que par des mots. Il paraît vouloir mimer sa pensée facilement défaillante et en distribuer les images dans son environnement actuel, comme pour ainsi leur conférer une sorte de présence. Ainsi par le geste, la mimique, l'enfant semble toujours en labeur pour donner corps à sa pensée.

5° Stade du personnalisme (3-6 ans)

Conscience puis affirmation et utilisation du moi ; l'enfant ayant pris conscience de son existence propre, il affirme sa personnalité en s'opposant systématiquement aux autres. Cette période de négativisme aboutirait à une période de grâce durant laquelle l'enfant ayant acquis une certaine maîtrise de son corps, s'admire et n'a de cesse qu'il se fasse admirer par son entourage.

6°Stade catégoriel (6-11 ans)

A ce stade, les soucis de la personne qui dominent le stade précédent, cèdent la place à la prépondérance de l'activité, de la quête et de connaissance du monde extérieur objectif. Ce stade se révèle avec le pouvoir d'attention chez l'enfant. Le syncrétisme de la personne va pouvoir se résoudre en faisant place aux différenciations nécessaires. C'est le début de la pensée catégorielle. C'est pourquoi, sans doute, dans beaucoup de pays cet âge est celui de l'Ecole. C'est donc un stade à prédominance intellectuelle.

III.1.6. Stade d'adolescence (12-16 ans)

A la prépondérance des actions et des curiosité tournées vers le monde extérieur, succèdent maintenant celles des besoins du moi et des soucis de la personne. Mais le réseau catégoriel de l'intelligence est indispensable à l'achèvement de la personne. L'individu est accessible à un système de valeurs abstraites auxquelles il est important qu'il soit confronté pour atteindre la maturité de l'âge adulte.

Pour WALLON chacune de ces phases est un système de relation, elle se présente à la fois comme un moment de l'évolution mentale et comme un type de comportement. Elle est caractérisée par une activité prépondérante qui sera remplacée par une autre au stade suivant.

En résumé nous pouvons dire que les stades de WALLON sont des ensembles de comportement qui constituent un système de relation qui détermine chacun de ces ensembles en réalisant un équilibre entre les possibilités du moment de l'enfant et les conditions de vie propres à chacune des périodes.
Chacun de ces ensembles ordonne les activités autour d'une fonction dominante. Mais ils ne peuvent être définis que les uns par rapport aux autres en se succédant chronologiquement et par des facteurs de développement qui déterminent des chargements qui indiquent cette succession.

III. 2. LE SYSTEME DE STADE PSYCHANALYTIQUE

Pour l'Ecole Freudienne, le développement s'ordonne en fonction des stades de l'évolution libidinale auxquels correspondent selon lui cependant ceux du développement affectif et même ceux du développement psychique tout entier. Avant le stade génital achevé, l'évolution de la sexualité infantile passe par trois stades prégénitaux : oral, anal et phallique.
Le découpage de ces stades ne doit pas être conçu de manière rigide car des chevauchements et même des retours en arrière sont fréquents.

III.2.1. LE STADE ORAL (0-1 an)

La zone buccale se trouve être la zone génératrice du plaisir. La manifestation la plus précoce est la sucion. Elle n 'a pas seulement pour fonction la nutrition, elle est source d'un plaisir érogène car, si la satisfaction libidinale s'appuie en quelque sorte sur la fonction vitale qu'est la nutrition, elle s'en détache rapidement et l'on voit l'enfant renouveler de façon répétitive le plaisir ressenti en suçant ses doigts ou une tétine. Le plaisir est ainsi autonome de la simple satiété biologique, il se polarise sur l'activité et les sensations de la bouche.

A la phase tardive de ce stade se manifeste la morsure où apparaît combinée avec la libido, la pulsion destructive et agressive qui donne à la recherche de la satisfaction libidinale de l'enfant, un caractère sadique. Cette phase apparaît avec la poussée dentaire, elle est dite sadique – orale.
Ce stade oral s'étend approximativement sur l'ensemble de la première année.

III.2.2. LE STADE ANAL (2-3 ans)

Il commence en général au début de la 2ème année avec les débuts du contrôle par l'enfant de la défécation en coïncidence avec l'acquisition de la marche. La zone érogène dominante est la région anale. Elle comprend les organes d'évacuation fécale et urinaire, ainsi que les fesses. A cette période, la coexistence des pulsions libidinales et destructrices jouent un rôle particulièrement important. Les excitations résultent des efforts d'expulsion aussi bien que de rétention.

Elles sont encore le fait des soins médicaux et corporels portant sur cette zone, ainsi que des fessées éventuellement administrées à l'enfant. Mais en même temps le sadisme est associé à l'analité. Il est dû selon LAGACHE

> *« Notamment au sens destructif de l'élimination et au fait que dans l'apprentissage de la propreté, le contrôle des sphincters devient un instrument d'opposition aux adultes. »*[1]

Mais on observe aussi des tendances objectivement bienveillantes d'attachement et de possession.

III.2.3. LE STADE PHALLIQUE (3-5 ans)

La zone érogène principale se situe au niveau des organes génitaux. Avec l'exploration du monde et l'identification progressive de l'image de soi, apparaissent la différenciation des sexes, l'angoisse de castration. C'est à ce moment qu'est vécu au maximum le complexe d'œdipe (attachement au parent de sexes opposé).

Pour FREUD, La fille aussi bien que le garçon ignore l'existence des organes féminins internes. Seuls les organes masculins leur sont connus. La découverte de la différence anatomique entre les sexes sera alors intégrée comme la présence ou l'absence du pénis. C'est là l'origine du fantasme de castration qui joue un rôle considérable dans la plupart des états névrotiques.

(1) LAGACHE, (D.), La psychanalyse, Paris, PUF, 1959, P. 30.

On peut donc le schématiser ainsi :

> *« Si les femmes n'ont pas de pénis c'est qu'elles l'ont perdu. La petite fille se vivrait donc comme castrée et le petit garçon susceptible de l'être. »*[1]

Le fait fondamental de ce stade est que la sexualité enfantine jusqu'ici auto-érotique devient désormais objectale : la libido commence à s'investir sur les parents.

III.2.4. STADE DE LATENCE (5-8 ans)

Selon Freud, entre la sixième et la huitième année, le développement sexuel subit un temps d'arrêt ou de régression qui, dans les cas socialement les plus favorables mérite le nom de période de latence. Au cours de cette période de latence, les relations de l'enfant avec son entourage paraissent désexualisées. Pour l'essentiel, les pulsions sexuelles sont détournées de leur but.
Cette quiescence lui permet d'orienter ses intérêts dans d'autres directions. Ce qui favorise sa socialisation et ses activités intellectuelles. C'est le moment des identifications constructives et l'on peut penser que la manière d'être de l'enfant, son affectivité dépendront de la façon plus ou moins harmonieuse dont se sera liquidé le conflit oedipien. Selon LAGACHE, cette période correspondrait à une décroissance de la poussée pulsionnelle déterminée par la culture plutôt que par la croissance biologique.

III.2.5. LE STADE GENITAL DE LA PUBERTE

Selon FREUD, c'est à cette période que l'organisation sexuelle est parachevée. La zone génitale devient la zone érogène dominante de ce stade et l'union hétérogène marque la maturation sexuelle normale (Du fait du flux hormonal, les organes sexuels ont atteint leur maturité).
La réalisation de cette maturité peut être perturbée ou empêchée par des anomalies qui se sont produites au cours des stades antérieurs.

(1) FREUD, (S.), Introduction à la psychanalyse, Paris, Payot, 1962, P.297

« Chaque phase, dit FREUD, laisse sa trace dans les formations ultérieures et cette trace se retrouve toujours dans l'économie de la libido et dans le caractère de la personne »[1].

C'est ainsi qu'on peut déjà observer au cours de la puberté, des phénomènes de régression et de fixation à l'un ou l'autre des stades antérieurs avec le retour des tendances anciennes qui les caractérisent. Normalement, les relations hétéro-sexuelles sont réalisées après une phase de narcissisme sentimentaliste.

En Bref, les stades psychanalytiques sont caractérisés chacun par un niveau de maturation pulsionnelle et par un type de relation objectale qui se forment selon des mécanismes spécifiques. Et Freud croit que plusieurs traits de personnalité peuvent être attribués à l'expérience individuelle pendant les stades psychosexuels du développement. L'individu peut être fixé à l'un ou l'autre des stades antérieurs au stade génital. Celui qui se développe normalement au cours de ces stades est capable de connaître des relations sexuelles satisfaisantes et sous d'autres aspects, d'atteindre la maturité et vivre convenablement dans sa société.

Pour terminer, nous remarquons avec le système de stade chez FREUD que le développement de la sexualité infantile est en rapport avec le développement de l'affectivité. Cependant l'enfant n'est pas d'abord essentiellement étudié pour lui même, en vue de sa connaissance, mais il est envisagé dans le but de compréhension et d'interprétation des conduites pathologiques chez l'adulte et c'est ce but qui détermine la direction selon laquelle va s'effectuer l'observation et l'analyse du comportement de l'enfant.
Toutefois, les stades psychanalytiques permettent un repérage et une identification des fixations et/ou des régressions qui se produisent aux différentes époques de l'enfance, et qui troublent la conduite actuelle et cela dans le but d'interpréter cette dernière et d'en révéler la signification profonde.

(1) FREUD, (S.), Op. Cit, P.306.

III. 3. LE SYSTEME DE STADES CHEZ PIAGET

PIAGET a longuement observé le développement de Jeunes enfants et a noté les manifestations successives de ce développement. Il décrit 2 grandes périodes dans le développement des structures cognitives qu'il précise de façon rigoureuse dans sa présentation du développement de l'enfant.

III.3.1. STADE DE L'INTELLIGENCE SENSORI-MOTRICE (0-2 ans)

L'intelligence sensori-motrice est une adaptation pratique, vécue au monde extérieur. Elle se construit progressivement à partir de l'adaptation réflexe consécutive à la naissance, en passant par des sous-stades, pour aboutir à un an et demi et deux ans, à l'adaptation proprement intelligente.
Elle est antérieure au langage constitué et c 'est au cours de cette période que s'organisent des schémas d'action de plus en plus perfectionnés et adaptés au but poursuivi. La pensée est alors alogique car elle ne fait aucune place au raisonnement logique. Elle est caractérisée essentiellement par le syncrétisme (il aperçoit le concret et non l'abstrait) et par l'égocentrisme.

III.3.2. LE STADE DES OPERATIONS CONCRETES (2-12 ans)

Il couvre les années de scolarité pré-scolaire et primaire. Il se subdivise en deux grandes phases : la période opératoire et la période des opérations concrètes proprement-dite.

1° La période prè-opératoire de la pensée (2-7 ans)

Au cours de cette période, l'enfant devient de plus en plus capable de se représenter des actions et de substituer à un objet ou un concept un mot, un signe ou un symbole particulier. Ce sont des actes dits « Symboliques » qui s'observent avec l'imitation, le dessin, le jeu, le langage.
Vers deux ans, avec l'apparition du langage, naît ainsi une intelligence représentative. C'est ce que PIAGET appelle la fonction sémiotique. Celle-ci apparaît dans les conduites de l'enfant quand il procède par exemple à des jeux de fiction en utilisant des gestes symboliques avec la poupée tel le fait de lui fermer les yeux pour l'endormir.

Mais à cet âge l'enfant ne parvient pas encore à effectuer des opérations au sens précis du terme, en tant qu'action intériorisée réversible telle les opérations d'addition et de soustraction qui sont l'inverse l'un de l'autre.
Il faut attendre 4-5 ans pour que l'enfant acquiert la notion de réversibilité (comme par exemple : A= B+C, et B+C= A) et le concept de conservation au niveau sensori-moteur car sa pensée reste liée à ses perceptions.

A cette période l'imitation est la source originelle de l'image mentale et forme ainsi le processus de transition entre le sensori-moteur et le représentatif.

2° La période des opérations concrètes (7-12 ans)

La pensée devient plus objective mais elle ne sera capable de se détacher de la réalité tangible qu 'au stade suivant. Pour POROT :

> *« L'âge de 7 ans est celui où la raison commence mais commence seulement à prendre le pas sur la pensée irrationnelle. Il faudra attendre toute l'évolution ultérieure pour que cette raison finisse par dominer complètement la mentalité alogique. »*[1]

Dès l'âge de 7 ans, il y a apparition des opérations réversibles avec l'acquisition de divers principes de conservation de l'objet, c'est à dire l'accès au concept de poids, de quantité et de longueur des substances etc.

Cette accession est dite progressive car lorsque l'enfant accepte la conservation de la substance, il n'accepte pas encore celle de longueur.

Par exemple quand on transforme une boulette d'argile en saucisse, l'enfant qui observe l'opération croit paradoxalement qu'il y a plus d'argile après qu'avant parce que la saucisse est plus longue.

Même quand l'enfant accède à l'observation de la substance (vers 8 ans) il n'accepte pas encore celle du poids. Il dira que la saucisse reste plus lourde parce que plus longue ou moins lourde parce que moins longue. C'est vers 10 ans qu'il arrive à la conservation du poids mais il n'admet pas encore celle du volume à laquelle accédera vers 11-12 ans.

Ces différents stades se déroulent dans un ordre précis : de 7 à 9 ans l'enfant commence à maîtriser les opérations dites « logico-mathématiques ». c'est à dire les techniques intellectuelles qui permettent d'articuler un ensemble d'objets : classer, sérier, mettre en correspondance les éléments appartenant à des classes différentes. De 9 à 12 ans l'enfant maîtrise les opérations qui visent à saisir sur un plan cognitif l'objet en tant que tel plutôt que des ensembles d'objets. A cette période apparaissent alors les capacités de mesurer, quantifier et établir le système de relations.

L'intelligence se tourne donc vers la connaissance objective du mode extérieur. Cette opération concrète dure jusqu'à 11-12 ans.

(1) POROT, (M.), La psychologie médicale du praticien, Paris, PUF, 1976.

III. 3.3. LE STADE DES OPERATIONS FORMELLES (12-16 ANS)

Ce stade commence à partir de 11-12 ans; l'intelligence devient alors capable de raisonnement déductif et inductif. L'adolescent ne porte plus tellement son attention sur les objets en tant que tel mais bien plus sur les connaissances générales que l'on peut en tirer. Il arrive progressivement à dépasser le concret, à formuler des hypothèses et à les soumettre à l'expérience pour les vérifier. Il devient capable de critiquer ses propres croyances pour mieux les faire accepter de l'entourage. Il sort du puérilisme précédent et atteint bientôt le niveau mental de 12 ans; celui de l'adulte moyen. Il se détache du réel pour atteindre l'abstrait, c'est-à-dire les formes les plus évoluées de la pensée adulte.
La pensée et le raisonnement formels font leur apparition chez l'individu dans son langage comme dans son comportement.

Les stades du système de PIAGET sont ceux du développement de l'intelligence. les différentes structures d'ensemble apparues au cours du développement ne sont pas innées.

Elles ne surgissent pas toutes faites à un moment donné du développement mais, elles sont construites progressivement. PIAGET souligne l'importance de deux notions permettant le développement de l'abstraction : l'assimilation et l'accommodation.

L'assimilation permet d'intégrer une connaissance dans une structure; dans d'autres termes elle consiste en une intégration d'un nouvel objet ou d'une situation nouvelle. (il parle des schèmes). Dans l'ensemble, ce sont des objets ou des situations auxquelles une conduite qui est déjà disponible chez l'enfant est appliquée. L'accommodation elle, consiste à modifier une conduite qui est déjà disponible pour mieux maîtriser un nouvel objet ou une nouvelle situation.

Nous remarquons que l'étude de l'enfant chez PIAGET, comme chez FREUD, n'a pas été faite en vue de sa connaissance complète dans l'ensemble de son comportement et dans la totalité de son développement. PIAGET a étudié principalement le développement intellectuel. Pour lui, comme l'organisme assimile le milieu ou s'y accommode, l'intelligence assimile, les données de l'expérience dans son ensemble et modifie sans cesse ces dernières pour les accommoder aux données nouvelles de l'intelligence. On a dans l'ensemble des structures d'adaptation, depuis l'adaptation biologique à la naissance jusqu'à l'adaptation rationnelle (à partir de 11-12 ans). Pour lui, le comportement est en général un échange assimilateur et accommodateur de l'organisme avec le milieu ou entre le sujet et l'objet, et le développement de l'enfant est une mentalisation progressive de ces rapports d'adaptation successifs.

III.4. LE SYSTEME DE STADE DE GESELL

Les stades de GESELL donnent les différents niveaux de maturité et d'organisation du comportement total de l'enfant, ainsi que leur succession et leur enchaînement, qui reflètent les facteurs et les lois de développement. Il a introduit une nouvelle méthode d'observation qu'il appelle longitudinale, et qui consiste à suivre patiemment le développement d'un certain nombre d'enfants. Les observations sont faites à des intervalles de temps déterminées selon une véritable correction expérimentale des faits. En conclusion de ces faits, GESELL voit dans l'enfant quatre secteurs de comportements :

III.4.1. Le comportement moteur (0-1 an)

C'est celui de l'exploration intense du milieu ambiant grâce au progrès dans la locomotion, la préhension et les ensembles posturaux, dans le contrôle des muscles oculo-moteurs.

III.4.2. Le comportement d'adaptation (1-3 ans)

C'est celui d'apparition de premières conduites intelligentes : capacité de percevoir les éléments significatifs dans une situation, et à se servir de l'expérience présente pour s'adapter à des situations nouvelles. L'enfant acquiert une nouvelle conscience des individus et avec elle une terreur des étrangers.
C'est l'époque de l'entêtement, de la contradiction et du négativisme.

III.4.3. Le comportement verbal (3-5 ans)

Avec toutes les formes de communication et de compréhension des gestes, sons et paroles; c'est le stade du conformisme, de l'affirmation de soi, de la maîtrise motrice, de la grâce des mouvements. C'est la période dite questionneuse ; l'enfant pose sans cesse des questions innombrables touchant à tous les domaines sans manifester un intérêt considérable pour les réponses.

III.4.4. Le comportement social et personnel (6-16 ans) :

Durant cette période le nombre de traits augmente et GESELL en distingue une dizaine :

Le système moteur, l'hygiène corporel, les émotions, le moi, le sexe, le sens moral, les relations sociales, les activités et les intérêts, la vie sociale , le sens philosophique. On observe une réaction personnelle du sujet à d'autres personnes et à la culture sociale. GESELL estime cependant que 16 ans ne constituent pas le terme mais que le développement de l'enfance humaine peut s'étendre jusqu'à 25 ans.

GESELL détermine les facteurs du développement de l'enfant en faisant la part entre l'influence de la maturation et celle du milieu. La maturation occupe dans la conception de Gesell une place prépondérante. Il dit que la matrice de maturation est déterminante première du comportement de l'enfant dans son développement, le milieu oriente et spécifie par conditionnement restrictif mais il ne crée pas les progressions elles-mêmes.

La genèse de la personnalité s'explique essentiellement pour lui par maturation progressive du système nerveux. L'affectivité de GESELL n'est donc pas envisagée ni analysée en elle-même, elle lui paraît inclue dans l'intelligence, dans les différents secteurs qu'il a identifiés.

Nous remarquons pour ce point, que Gesell établit un système de stades généraux comme chez WALLON; il étudie l'enfant comme une réalité concrète et vivante en devenir. Il ne détache pas le comportement de ses conditions internes et externes. Pour lui le processus de développement est unitaire, il vise la description du développement de la personnalité entière de l'enfant.

Chaque phase est un profil de maturité qui décrit le comportement total de l'enfant : comportement moteur, personnel, social affectif et intellectuel.

CONCLUSION DU CHAPITRE

Les quatre systèmes de stade se différencient par leur façon d'étudier l'enfant dans son développement. Tandis que PIAGET et FREUD abordent des aspects particuliers du développement (intelligence et psychisme), WALLON et GESELL étudient le développement général de l'enfant dans ses différents aspects. Ce sont les stades généraux de la personnalité alors que les premiers sont dits des stades spéciaux de la personnalité.
Mais ces systèmes ont apporté des contributions importantes dans le concept du développement de l'enfant en ce sens qu'il peut aider à poser et à situer plus correctement les problèmes, à formuler plus méthodiquement des hypothèses d'étude et à interpréter plus judicieusement et plus complètement les résultats. L'influence de ces quatre systèmes est par ailleurs grande sur les études actuelles de l'enfant . Ils sont également à la base de diverses tentatives d'application dans le domaine de l'éducation.

Pour ce qui est du développement général de l'enfant, il est le résultat d'un processus endogène lié au dynamisme biologique du système nerveux, agissant depuis la conception jusqu'à la maturité. Mais, outre les facteurs génétiques que l'on sait présents mais qu'il n'est pas possible de mettre en évidence, ce qu'est l'enfant à telle phase est le résultat des échanges qu'il a assurés avec son milieu en tant qu'organisme et en tant que personnalité.

Nous voyons que le milieu est un facteur important dans le développement de la personnalité dans la mesure où c'est le milieu qui, par les conditions de vie qu'il offre à l'enfant, va orienter le développement de l'enfant dans son ensemble et aussi va déterminer le comportement de l'enfant par ses rapports avec ce dernier.

Ces rapports dépendent en grande partie des besoins propres à chaque étape de la vie de l'enfant, besoins spécifiés en fonctions d'une part, des conquêtes successives de l'enfant et d'autre part de la manière dont elles ont été gratifiées ou frustrées.

CHAP. IV. LES DIFFERENTS BESOINS PSYCHOLOGIQUES DANS L'EVOLUTION DE LA PERSONNALITE DE L'ENFANT

Pour comprendre l'enfant et plus encore pour favoriser son développement, l'orientation la plus riche et la plus vraisemblable nous semble être la satisfaction de ses besoins. Il s'agit, au delà des besoins physiques de l'homme et de leur satisfaction ou même de la réponse apportée à ces besoins de sécurité alimentaire, de cerner les besoins psychologiques de l'enfant très jeune considéré en tant qu'individu, puis en tant que membre de la société et la réponse que celle-ci peut apporter pour la satisfaction de ces besoins.

IV.1. LE BESOIN DE SECURITE AFFECTIVE

Le développement du nourrisson et de l'enfant se fonde non seulement sur le processus de maturation biologique mais aussi sur l'apport de son environnement. C'est ce qu'affirme POROT en disant :

> *« l'amour de l'entourage et avant tout de la mère est nécessaire au développement de l'enfant non seulement sur le plan affectif mais encore comme l'ont montré des travaux récents sur le plan physique et intellectuel ».*[1]

En effet le besoin le plus fondamental est celui d'une sécurité affectifive suffisante. Si cette base fait défaut ou est trop fragile, l'enfant est guetté par un profond marasme. Il est totalement dépendant dans sa survie du bon vouloir de son entourage humain : ceci est particulièrement frappant au moment où la relation entre l'enfant et sa mère est assez consciente. Nous allons justement envisager dans la suite de nos propos la relation duelle qui a une importance capitale pour l'équilibre de l'enfant et pour la formation ultérieure de sa personnalité.

IV.1.1. La relation mère-enfant.

Généralement, la plus précoce de toutes les relations sociales d'un jeune enfant est son attachement à sa mère. Cette relation se constitue très tôt puisqu'on l'observe chez la plupart des enfants au troisième ou vers le début du quatrième trimestre de leur première année, avec l'apparition chez l'enfant d'un comportement d'attachement. Celui-ci est un comportement qui favorise le contact ou la proximité d'un jeune enfant avec sa mère, les manifestations de cet attachement ont été examinées à partir des réponses de l'enfant au cours de séparations quotidiennes et au retour de la mère; pleurs, grimper sur les genoux, désir d'être pris dans les bras, etc.

(1) POROT, (M.) , L'enfant et les relations familiales, Paris, PUF, 1979, p. 15.

Cette relation mère-enfant a été étudiée par de nombreux auteurs. Selon certains, elle s'installe du fait des différents soins que la mère attribue à l'enfant et surtout l'allaitement. C'est le cas de DEUTSCH qui dit ceci:

« je crois qu'il existe une union entre la mère qui nourrit et son nourrisson. Une union si profonde et si délicate qu'elle nous échappe. » [1]

Ainsi, pour DEUTSCH, l'allaitement n'a pas seulement pour fonction d'apaiser la faim mais aussi de favoriser les liens intenses entre les deux, des contacts dont on ne retrouvera plus jamais l'intensité.
Pour d'autres, cette relation mère-enfant s'installe par le fait qu'elle est le plus souvent plus près de l'enfant. C'est le cas de SPITZ qui dit ceci :

« l'existence de la mère, sa seule présence servent de stimulus déclenchant les réponses du nourrisson... J'espère en outre que l'aide la plus grande est apportée au bébé non par les actions conscientes de la mère mais par ses attitudes inconscientes .» [2]

Ainsi pour lui donc, les réactions de l'enfant sont suscitées par la seule présence de la mère, les réponses affectives de l'enfant se manifesteraient même lors des actions insignifiantes.

La relation s'établirait donc spontanément sans qu'elle ait été provoquée consciemment d'une manière ou d'une autre par la mère.

Mais ce qui est important chez tous, c'est la reconnaissance de l'existence et de la qualité de cette relation, surtout quand on sait combien le comportement social de l'adulte peut dépendre du type d'interaction sociale qu'il aura connu dès sa première enfance.

En effet, l'interaction qui lie l'enfant à sa mère dès les premiers mois de sa vie jouera un rôle fondamental dans la formation de sa personnalité. Et pour WINNICOTT, la fonction de la mère en constitue le début, on aura un début fort selon que la mère sera capable de satisfaire à la dépendance de son nourrisson.
Donc, cette interaction entre la mère et l'enfant n'est animée et orientée que par elle seule, sa propre affectivité réglera donc en pratique la nature et la qualité de l'amour qu'elle donnera à son enfant et de celui qu'il lui rendra.

(1) DEUTSCH, (H.), La psychologie des femmes, maternité, Paris, PUF. , 1973, p.43.
(2) SPITZ, (R.), De la naissance à la parole. La première année de la vie, Paris, PUF, 1976, p.93.

C'est ce que dit SPITZ :

> *« Dans la relation mère-enfant, c'est la mère qui constitue le partenaire dominant et actif. L'enfant tout au moins au début reçoit passivement. »* [1]

Ainsi la relation mère enfant sera déterminée principalement par l'action de la mère, l'enfant n'ayant pas de rôle effectif mais plutôt recevant passivement.
Ainsi, il est commode de distinguer, selon la personnalité et surtout selon la fonction de la mère des particularités dans la relation mère-enfant; ce sont des relations insatisfaisantes qui sont pathologiques et qui peuvent être regroupées en deux catégories :

- Relations mère-enfant inappropriées
- Relations mère-enfant insuffisantes.

IV.1.1.1. Relations mère-enfant inappropriées

Ce sont les relations objectales perturbées qui sont la conséquence d'un facteur qualitatif dans la fonction de la mère. Dans d'autres termes, on peut dire qu'elles sont dues à des attitudes inconvenantes de la mère; on aura une mère rejetante, insensible, interférente, abusive, etc.
La mère abusive manifeste une indulgence excessive à l'égard de son enfant; elle se sert de lui de façon parfois bien subtile et bien inconsciente en dépit d'une façade en apparence désintéressée; elle veut, elle attend, elle exige au besoin que le comportement de l'enfant ainsi que ses sentiments soient conformes à ce qu'elle attend de lui.

La mère insensible manifeste un rejet, une hostilité déguisée en anxiété à l'égard de son enfant; et voire même une hostilité consciemment compensée; elle ne répond pas aux signaux de l'enfant, elle n'est pas disponible pour ses différents jeux et même pour certains de ses besoins.

Ces diverses attitudes de la mère créeront chez l'enfant des réactions différentes; le type de relation qu'il entretient avec sa mère le conduira à adopter tel ou tel autre mode de comportement dicté par l'histoire de ses expériences antérieures.
C'est ainsi qu'on retrouve à l'origine de certains troubles de conduite chez l'enfant et l'adolescent, le caractère pathologique de relation mère-enfant.

(1) SPITZ, (R.), Op. cit , p. 95.

IV.1.1.2. Relation mère-enfant insuffisantes

Ce sont des relations objectales perturbées qui sont dues à un facteur quantitatif dans la fonction de la mère. On pourrait parler aussi des carences maternelles.
WINNICOTT parle de mère suffisamment bonne et de celle qui ne l'est pas. La première selon lui, répond à l'omnipotence du nourrisson et dans une certaine mesure elle lui donne une signification et ce maintes et maintes fois; de cette façon le moi de l'enfant commence à prendre vie. La mère qui n'est pas suffisamment bonne ne serait pas capable de rendre effective l'omnipotence du nourrisson; elle ne cesse donc de faire défaut au nourrisson au lieu de répondre à son geste. A la place, elle y substitue le sien propre qui n'aura de sens que par la soumission du nourrisson.

Ainsi donc nous pouvons dire que lorsque les soins matériels ne sont pas suffisamment bons, la maturation du moi de l'enfant ne peut s'effectuer ou bien le développement du moi est nécessairement déformé ; la mère par sa fonction, ne parvient pas à s'adapter aux pulsions spontanées du nourrisson pour leur donner un sens. WINNICOTT continue en disant :

> *« Lorsque l'adaptation de la mère n'est pas suffisamment bonne au début, on pourrait s'attendre à ce que le nourrisson meurt physiquement parce que l'investissement des objets externes n'a pas commencé. Le nourrisson demeure isolé. En pratique cependant il vit mais d'une façon fausse. »* (1)

De cette façon, nous pouvons dire que quand la fonction d'une mère n'est pas bonne, le processus qui aboutit à l'utilisation des symboles n'aboutit pas ou il s'arrête, on pourrait dire qu'il y a une sorte de coma parce que les événements du monde ne sont pas accordés à la spontanéité originelle de l'enfant.

(1) WINNCOTT, (D.-W.), Le processus de maturation chez l'enfant, Paris, Payot, 1980, p.123.

Pour ce qui est de l'absence de la mère, elle représente pour l'enfant une véritable catastrophe en raison de la carence dont il est victime. Selon POROT :

> *« L'hospitalisme tel que défini par SPITZ qui en est le père est trop restrictif car il laisse entendre que seul un séjour prolongé à l'hôpital est nocif à l'enfant. Or, ce syndrome peut se développer dans toutes les circonstances qui privent de façon durable l'enfant de la présence et de la tendresse quotidienne de sa mère. »* (1)

Il considère que l'hospitalisme est une des conséquences de l'absence de la mère. On peut observer aussi des cas de marasme et des fois en absence d'une remplaçante compétente, il peut y avoir mort effective de l'enfant.

Pour terminer, la relation mère-enfant a un rôle très déterminante dans le processus de développement et surtout dans l'établissement de la personnalité de l'individu, elle influe non seulement sur les aspects conatifs mais aussi sur les aspects cognitifs. Nous avons vu que dans cette relation la fonction de la mère était dominante dans la mesure où elle donne la coloration de mauvaise ou bonne relation suivant l'action de la mère.

Il ne serait pas superflu d'ajouter que dans tous les cas, les problèmes s'accentuent pour les cas des mères solitaires; c'est à dire les divorcées, les veuves, les abandonnées qui sont appelées à élever seules leurs enfants. Pour ce cas POROT dit :

> *« tous les dangers qui guettent l'enfant d'une mère imparfaite qu'elle soit insuffisante abusive ou haineuse, peuvent être plus ou moins compensés par la présence du père. Aussi est-ce dans le sens d'une aggravation possible des risques encourus par l'enfant que se pose le problème des mères solitaires. »* (2)

Ainsi les risques encourus par l'enfant dans la relation mère-enfant sont beaucoup plus élevés pour les enfants des mères solitaires que pour ceux dont le père est présent dans le foyer familial.
Nous allons voir avec le point qui suit le rôle exercé par le père sur la relation mère-enfant d'une part et sur le développement de l'enfant d'autre part.

(1), POROT, (M.), L'enfant et les relations familiales, Paris, PUF., 1979, p.84.
(2), POROT, (M.), Op. Cit., p.145.

IV.1.2. Le rôle du père

Dans la famille, le père est normalement considéré comme le garant de l'autorité. Il est l'incarnation de la loi. Sa présence au foyer est source de sécurité aussi bien pour l'enfant que pour la mère. La puissance que représente le père rassure l'enfant d'une protection contre les menaces extérieures, l'enfant et aussi la mère éprouvent un sentiment de confiance et de tranquillité d'esprit.

Pour certains auteurs comme POROT, le rôle du père dans les premiers temps de l'enfance revient à soutenir et à protéger la mère.
Seule, une femme aimée et heureuse serait capable de donner à son enfant une affection saine et équilibrée; mais celle qui souffre de la brutalité ou de l'indifférence de son mari ne pourra pas le faire. Pour lui :

> *« Le comportement paternel vis-à-vis de son enfant n'a guère plus d'importance que celui de tout familier bienveillant...La mère occupe pratiquement tout le champs de l'affectivité infantile et c'est indirectement à travers elle que le père peut faire sentir son action sur l'enfant. »* (1)

Ainsi donc, pour lui, dans les tout premiers temps de la vie de l'enfant, seul le rôle de la mère est essentiel. Le rôle du père consiste à cette période à soutenir la mère dans le but de rendre harmonieuse la relation mère-enfant. Le père qui est l'incarnation de l'autorité aura son rôle à jouer un peu plus tard dans la vie de l'enfant.

En effet, l'autorité est une assise indispensable au bon développement psyco-affectif de l'enfant. Mais ici aussi il ne doit pas être très rigide car l'autorité n'exclut pas la tendresse à l'égard des enfants. Ceci est important surtout quand on sait que certains troubles sont décrits en période d'adolescence comme ayant leur source dans le manque de l'autorité ou dans une autorité trop rigide envers l'enfant.

Cependant pour d'autres auteurs comme DODSON, le rôle de soutien à la mère est utile surtout pendant la période prénatale. Mais quand l'enfant est déjà là, un seul des parents ne peut jouer les deux rôles, dans certains cas, les deux rôles pourraient se confondre mais d'autres ne peuvent appartenir qu'au père quel que soit l'efficacité de la mère. Pour lui donc, le père devrait se mêler à la vie de l'enfant dès sa naissance. Il dit en substance ceci :

> *« Il est pratiquement impossible de s'attacher profondément à un enfant avec qui on n'a jamais eu de contacts physiques étroits, qu'on n'a jamais tenu dans ses bras à qui on n'a jamais donné son biberon ni son bain. »* (2)

(1) POROT, (M.), L'enfant et les relations familiales, Paris, PUF, 1979, p.145.
(2) DODSON, (F.), Le père et son enfant, Paris, Ed. Robertaffont, 1975, p.30.

Pour lui donc le père devrait s'attacher à son enfant et ceci dès sa naissance, en s'intéressant à lui. C'est de cette façon qu'il pourra exercer un rôle important pour l'enfant.

En effet, nous voyons que le rôle du père est aussi nécessaire que celui de la mère même s'ils diffèrent en qualité. Ils sont tous valables en importance selon l'âge de l'enfant. Au fur et à mesure que l'enfant grandit, l'attachement de la mère diminue tandis-que l'autorité du père s'accroît mais l'autorité paternelle n'exclut pas une tendresse à l'égard des enfants. Les deux éléments ne sont pas contradictoires mais ils se complètent.

IV.1.3. Le rôle de la fratrie

La fonction essentielle des frères et sœurs est de permettre la meilleure socialisation possible de l'enfant. Les relations entre frères sont caractérisées par les rivalités; avec le sevrage, l'enfant est de moins en moins en contact avec sa mère et de plus en plus aspiré par sa fratrie ; avec celle-ci, il entre dans la complexité des interactions.
En effet,

> *« la fratrie est le lieu de la rencontre d'autrui avec ses discordances et ses oscillations entre accords et jalousies. »* (1)

Donc l'enfant qui est pris dans le réseau des relations familiales doit apprendre à partager l'amour parental avec ses frères et sœurs; les accrochages avec ces derniers, les renoncements, les limitations obligatoires de son égoïsme vont le contraindre à modeler ses rapports avec autrui. C'est ainsi que l'enfant élaborera petit-à-petit les attitudes de sociabilité à l'égard de l'entourage.

En ce qui concerne le milieu traditionnel africain et particulièrement le cas du Burundi, la fratrie a comme rôle de tirer en avant le jeune enfant en l'incitant à quitter sa mère pour devenir adulte.
NDIMURUKUNDO insiste sur le rôle de la fratrie dans l'organisation de la personnalité du jeune enfant.
Pour lui, ce rôle commence avec la relation de portage et s'accentue jusqu'à devenir pratiquement exclusif à partir du sevrage. La relation de portage consiste en ce qu'un aîné de deux rangs est fréquemment amené à porter le jeune enfant sur le dos mais aussi sur les bras, sur la hanche, participant de cette façon aux soins de sécurisation en dehors de l'alimentation au sein maternel.

(1) ZEMPLENI-RABAIN, (J.), Modes fondamentaux de relation, p.153.

Et ZEMPLENI-RABAIN de dire :

> *« Le spectacle d'aînés pliant sous le poids d'un cadet installé sur leur hanche ou à califourchon sur leur dos est quotidien. »* [1]

Cette symbiose aboutit à un véritable couple porteur qui marquera les acquisitions affectives de l'enfant. Les deux auteurs reconnaissent que cette symbiose constitue le début d'un lien très intense entre les deux frères et qui durera toute la vie.

Ainsi les relations de rivalités s'observeraient beaucoup plus chez les enfants qui se suivent immédiatement alors que le couple porteur-porté manifesterait même vers l'âge adulte une sorte de respect mutuel et de complicité.
Pour terminer, nous présentons un tableau qui résume les relations types au sein de la fratrie : selon NDIMURUKUNDO.

Tableau des relations dans la famille[*]

Type	Manifestation
1. Relation de portage ou d'attachement. (de deux rangs d'intervalle)	- Respect mutuel, attachement préférentiel et quasi-automatique, compréhension, confidences
2. Relation de jeu (ou de plaisanterie) entre ceux qui se suivent immédiatement.	- Blagues et amusements en commun, compagnonnage, beaucoup de disputes et de rivalités (même à l'âge adulte, certaines jalousies se maintiennent.)
3. Relation d'identification (ou hiérarchique) entre ceux qui sont séparés par plus de deux rangs : les aînés, le premier de chaque sexe.	- Respect mêlé de crainte, peur de relation de jeu, commandement, obéissance, peur de rivalités.

(1) ZEMPLENI-RABAIN, (J.), Modes fondamentaux de relation, p.153.
(*) NDIMURUKUDO (N.), Op. Cit., p.12.

IV.2. LE BESOIN DE CONTACTS SOCIAUX, DE COMMUNICATION ET D'IMITATION SOCIALE

Le besoin de contact social est perceptible chez le jeune enfant dès les premiers mois de sa vie. Selon GESELL, un nourrisson bien repu manifeste son mécontentement par les pleurs quand on le met dans son berceau et arrête de pleurer quand on le prend encore dans les bras, GESELL observe que :

> *« Dès l'âge de six semaines, l'enfant se suffit moins à lui-même. Il désire sans doute un peu de contact social. »* (1)

Ce besoin serait si intense vers deux ans et demi qu'il pousserait de nombreux enfants à se créer un compagnon imaginaire. Remarquons, que le besoin de contact, et de communication sociale s'avère très importants même chez l'adulte.
COLLOMB nous dit à la lumière de son expérience clinique au Sénégal :

> *« Etre ce n'est pas être seul, c'est être ensemble, être « là seulement », être avec les autres... »* (2)

Pour lui donc, être c'est être avec les autres, l'entourage ou le groupe est important et les relations collectives sont très valorisées, le contact et la communication avec autrui caractérisent une existence harmonieuse avec son groupe social.

Les échanges entre l'enfant et sa mère et entre l'enfant et d'autres personnes familiales s'établissent à travers toute une évolution de conduites d'approche et d'évitement.

Cette évolution est largement facilitée par l'expérience qu'il acquiert de l'effet produit par les signaux qu'il émet. Constatant que ceux-ci obtiennent une réponse chez les adultes, il les utilisent de plus en plus comme mode de communication.

En une année l'enfant devient capable d'utiliser de nombreux signes, ceux des gestes, puis ceux du langage verbal pour parvenir progressivement aux symboles. Déjà, il sait donner volontairement, ce qui est une expression très claire de son désir de communication sociale. La véritable communication sociale à laquelle il accède devient vite un besoin car il en découvre l'intérêt.

(1) GESELL, (A.), cité par VAYER, (P), Le dialogue corporel, Paris , Aoin Edit, 1976, p.14
(2) COLLOMB, (H.), Communication et folie, in recherche, pédagogie et culture, 1976, Août-Septembre, n° 25, p.4.

L'imitation sociale ne survient que vers la fin de la seconde année ; par elle, l'enfant prend conscience qu'il est devenu un partenaire possible, et donc peut établir avec les autres des réactions de plus en plus complexes. L'imitation doit être distinguée, des relations similaires : gestes d'accompagnements, de contagion émotive, etc. qui ne sont qu'une sorte de simple mimétisme.
L'imitation de soi-même aussi n'est pas de l'imitation. Il en est de même de l'écholalie qui n'est qu'une répétition immédiatement consécutive et comme en écho du geste ou de son qui viennent d'être vus ou entendus.

L'enfant commence à n'imiter que des personnes dont il subit profondément l'attrait ou les actions qui l'ont captivées. Dès lors, pour que l'imitation réussit il faut que l'enfant s'arrache à cette appartenance, à ce conformisme social. GUILLAUME dit pour cela :

> *« Les autres nous offrent sans cesse des nouveaux modèles à imiter : notre personnalité s'enrichit à l'école de l'imitation et d'autre part nous restituons à ces actes accomplis par les autres la valeur subjective qu'ils ont prise dans notre imitation. »* (1)

Ainsi dans l'imitation l'enfant présente des éléments empruntés à autrui mais qui ont subi une coloration subjective de la personnalité de l'enfant tout en sachant que celle-ci se forme en imitant les autres.
L'imitation est contemporaine de l'activité investigatrice et projective qui constitue dans l'ensemble de l'activité enfantine le pôle d'extériorisation auquel elle s'oppose comme pôle d'antériorisation.

IV.3. LE BESOIN D'EXPLORATION ET DE CURIOSITE

On peut rapprocher le besoin d'exploration aux besoins de contact et de communication dès que l'enfant arrive à se déplacer seul c'est à dire vers un an. Mais les investigations de l'enfant commencent plutôt; les objets qui l'entourent commencent par être simple excitation, simple occasion de mouvement mais ils ne sont qu'un élément sensori-moteur, l'enfant les saisit, les suce, les déplace, les précipite à terre,...
Mais la véritable exploration de l'objet lui-même ne survient qu'à la fin de la première année, ou au début de la seconde année. Avec la marche et le langage qui se développent au cours de la deuxième année, les objets acquièrent pour l'enfant plus d'indépendance et de réalité. Ils sont manipulés pour eux-mêmes. Le langage de son côté permet à l'enfant de renforcer l'identification et la localisation; le nom aide l'enfant à individualiser l'objet par rapport à l'ensemble perceptif, à le comparer aux objets semblables, à le faire survivre à l'impression présente.

(1) GUILLAUME, (P.), L'imitation chez l'enfant, Paris , PUF, 1978, p.146.

Ainsi un nouveau système d'équilibre des relations entre l'enfant et le milieu s'établit dans le comportement d'investigation.
Un point de vue longtemps soutenu par PIAGET a été généralement adopté par BOWLBY. Il insiste sur l'importance de ce besoin d'exploration.

> *« L'exploration et l'investigation constituent une classe de comportements aussi distincte et importante que les classes reconnues, telles que le sont le comportement alimentaire et l'accouplement. »* (1)

Le comportement exploratoire est suscité de façon typique par des stimuli nouveaux ou complexes, de son environnement ainsi que la possibilité d'acquérir la confiance en lui-même par la curiosité beaucoup plus sociale qu'intellectuelle qui favorise ses contacts et sa sociabilité.

Selon CLAPAREDE, la curiosité infantile doit disparaître de la liste des vices pour être inscrite au tableau des vertus. Cela le placerait dans une situation où il est particulièrement vulnérable. Il doutera de lui-même si on le punit trop ou si on lui fait comprendre qu'il n'est pas bon d'explorer son univers. Mais s'il jouit d'une véritable liberté d'exploration, celle-ci l'aidera à prendre confiance en lui, ce qui est un facteur important de son développement social.

IV.4. LE BESOIN D'OPPOSITION ET D'INDEPENDANCE

L'enfant découvre vite les aspects douloureux, la rudesse du monde qui l'entoure. Aussi doit-il apprendre à s'y opposer. Il ne s'opposera aux autres, puis à ses propres yeux qu'en s'opposant à eux, aux règles qu'ils édictent, à leurs exigences. Cette opposition se traduit en particulier par l'agressivité dont tout enfant fait preuve vis-à-vis des adultes et surtout vis-à-vis de ses camarades car elle correspond chez lui à un véritable besoin psychologique.

> *« D'abord tournées contre autrui, l'opposition et l'agressivité deviennent des facteurs positifs de la marche de l'enfant vers son indépendance.»* (2)

En effet, les manifestations agressives existent toujours chez tout enfant de façon plus ou moins évidente ; elles sont une réponse aux exigences et aux frustrations imposées par le milieu; elles témoignent de cette façon du désir d'autonomie et d'indépendance ; elles diminuent considérablement avec le développement du langage et des compétences sociales.

(1), BOWLBY , Attachement et perte , in l'attachement, Paris , PUF , 1978, p.320.
(2), CASABIANKA (P.M.) , Eveil social en milieu institutionnel , Paris, PUF, 1979, P.103.

Ainsi l'enfant prend conscience de la place qu'il occupe dans le milieu et en même temps, il découvre qu'il a besoin d'être et qu'il peut devenir de plus en plus indépendant à l'intérieur même de ce milieu. C'est à partir de ces prises de conscience qu'il parvient à se découvrir lui-même comme unique.
Mais il peut arriver des fois que ces manifestations d'opposition (se mettre en colère, contester ce que dit les autres, plein de ressentiment, refus de se plier aux demandes des autres,. ...) ainsi que l'agressivité persistent, malgré l'acquisition de compétences sociales, là alors il y a un risque de pathologie.

En guise de conclusion, nous pouvons dire que le développement de l'enfant surtout sur le plan psycho-affectif nécessite la satisfaction des besoins autres que physiologiques et qui relèvent du domaine psychologique. La connaissance et le respect de ces différents besoins par les adultes éviteraient beaucoup de problèmes, sur le plan social et intellectuel et qui sont l'expression de non respect de l'un ou de l'autre de ces besoins.

CHAP. V. METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

V.1. PROBLEMATIQUE

Les enfants sont souvent victimes des actes posés par les adultes et dont parfois ils doivent subir des conséquences. Ils subissent des situations qui deviennent douloureuses pour eux et parfois néfastes en raison de leur état d'immaturité; c'est dans ce cadre que se situent les enfants vivant en milieu pénitentiaire, c'est-à-dire ceux qui accompagnent leur mère en prison, soit parce qu'ils ne sont pas encore sevrés au moment de l'arrestation de leur mère, soit parce qu'ils y sont nés.

Selon le Code pénal burundais ; le petit enfant doit rester auprès de sa mère qui doit l'allaiter ; il ne peut être séparé d'elle qu'à 4 ans. Quand sa famille ne peut le prendre en charge, l'enfant est confié à l'orphelinat par le biais des assistantes sociales.
On remarque que la loi s'est basée sur les observations de certains auteurs comme SPITZ et BOWLBY qui affirment le rôle primordial et irremplaçable d'une mère et pensent que tout doit être fait pour la maintenir auprès de son enfant. C'est ainsi que BOWLBY dit ceci :

> *« Il est essentiel à l'équilibre mental du nourrisson et du petit enfant qu'il puisse vivre d'une façon continue une relation chaleureuse avec sa mère. »* (1)

Donc la présence de la mère est importante pour le bon développement de l'enfant. Ainsi l'enfant va évoluer dans un environnement réservé aux délinquants ; ceux-là même dont la présence est épargnée à la société parce qu'elle lui cause beaucoup de tort et aussi parce que leur comportement n'offre pas un modèle dans la société.

L'enfant est abrité sous le même toit que les voleuses, les prostituées, les meurtrières. Il s'éveille à la vie dans des conditions aussi regrettables que celles qui sont offertes par la prison. Avec la faillite des valeurs auxquelles il fait face, l'enfant ne risque-t-il pas de développer un comportement typique de celui des délinquants ? Car, en effet, il suit la morale qui est à sa portée et comme le dit l'adage kirundi *« impene irererwa ku yona ikona nkayo »* (ce qui signifie littéralement : élevée avec une autre qui détruit la chèvre détruit aussi comme l'autre) et aussi, selon la théorie du comportement ,

> *« lorsque quelqu'un assimile inévitablement la culture de son environnement, lorsque quelqu'un a des rapports fréquents avec des gens inadaptés ou avec des délinquants, il finit par s'identifier aux délinquants. »* (2)

(1), BOWLBY , (J.) , La séparation , angoisse et colère, V2, Paris, PUF, 1994, p.9.
(2), GLOTON , (R.) , Au pays des enfants masqués, Paris, Coll. Orient, 1978, p.16.

Ainsi la fréquentation des milieux inadaptés conduit fatalement à l'assimilation de la culture de ces milieux et par conséquent l'enfant devient nécessairement inadapté.

Nous sommes alors en droit de nous imaginer ce qu'il en est de l'enfant, qui naît dans ce milieu. Qu'advient-il pour lui ? Peut-on penser qu'avant cet âge il ne peut pas être endommagé par ces influences qui émanent de l'environnement et qui, selon SPITZ, sont dirigés vers tout ce qui vit, répond et se développe ? Ou bien alors ces répercussions sont-elles si minimes qu'il n'est pas nécessaire de séparer l'enfant de sa mère ?

En effet, selon WINNICOTT, à ces tous premiers stades du début, on ne peut décrire un bébé autrement que par rapport à la fonction de la mère. Le comportement de la mère comme de tout autre individu est influencé par son état intérieur du moment. De ce fait, la fonction de la mère tout comme la relation mère-enfant est influencé par l'état de la mère.
Pour certains psychosomaticiens, dans la dynamique de la maladie psychosomatique, on y voit la rencontre de certains modes particuliers de la relation mère-enfant qui s'exerce au niveau d'un terrain somatique particulier. Une bonne relation entre la mère et l'enfant est favorisée essentiellement par la fonction adaptée de la mère aux différents besoins de son enfant, ce qui constitue pour WINNICOTT un bon début dans la personnalité de l'enfant. Par contre,

> *« A partir d'une évaluation caractérologique globale de la mère qui peut être hyperprotectrice, rejetante, agressive ou anxieuse, on est passé à un mode d'interaction caractéristique d'une pathologie précise. »* [1]

Donc certaines pathologies dans le comportement de l'enfant trouvent leur explication dans l'attitude de la mère à travers la relation mère-enfant. On trouve par exemple selon DUCHE que parmi les facteurs psychosociaux qui jouent un rôle prépondérant dans l'étiologie des troubles des grandes fonctions, comme les troubles du sommeil ou troubles alimentaires, les plus souvent cités sont la surprotection ou le manque de soins, les troubles de l'humeur chez les mères comme l'anxiété, etc.

Pour le cas des mères emprisonnées, leur situation n'est pas du tout enviable; déchues de la société, elles deviennent doublement coupables, d'abord par la loi selon le délit commis, ensuite par la société de par le rôle qu'elle lui attribue d'éducatrice des enfants, elle se doit d'être un modèle pour ceux qu'elle est chargée d'encadrer. De cette façon, l'image de la femme s'accommode fort mal au délit quel qu'il soit.

(1) NANIWE, (A.), Cours de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent, Bujumbura, UB, FPSE, 1999, inédit.

C'est ainsi que les femmes prisonnières voient leur mari prendre d'autres femmes sous la bénédiction implicite de la société et ce, parfois avant l'expiration d'un mois à partir de leur arrestation.

La femme est abandonnée et par son mari et par sa famille, elle est laissée à elle-même avec un enfant à sa charge dans des conditions aussi défavorables que celles qui sont offertes par la prison.

Nous sommes amenée à penser aux relations qui vont s'établir entre l'enfant et sa mère, à la qualité et à la quantité des soins de la mère prisonnière qui vont constituer le début de la personnalité de l'enfant qui se trouve avec elle.
Et donc s'il y a ou non un début sain pour cet enfant.

D'une part, l'enfant devient doublement victime des démêlés de sa mère et de l'abandon de sa famille. C'est ainsi que pour la quasi-totalité des enfants qui accompagnent leur mère en prison, passé l'âge du sevrage, ils ne peuvent plus retourner dans le domicile conjugal car la mère sait que le père, en se remariant, a plus ou moins déjà désavoué l'enfant. Ainsi pendant que, dans la famille, l'enfant se tourne vers d'autres figures comme le père et la fratrie, qui se plaisent à jouer et à s'en occuper en lui témoignant de l'intérêt, en prison, l'enfant évolue dans un environnement où règnent l'indifférence, le découragement et la détresse avec des individus qui, eux-mêmes, privés de liberté, avec leurs besoins vitaux non satisfaits, sont peu enclins à jouer avec lui. L'enfant est laissé à lui-même.

D'autre part, les constructions au sein desquelles l'enfant grandit frappe par leur aspect lugubre; hauts murs, portes à grillages constamment verrouillés, longs corridors à issus fermés et des barrières toujours infranchissables. Cette claustration durant des journées entières qui se ressemblent ne peut rester sans traces sur la vie de l'enfant et du futur adulte.

Lorsqu'ils vont quitter le milieu carcéral pour s'intégrer dans la vie « normale » en société, ces enfants vont garder en eux des séquelles des expériences vécues qui influenceront profondément leur comportement ultérieur. Nous nous référons ici à BOWLBY qui dit que:

> *« Ces enfants ne sont pas des ardoises sur lesquelles on peut effacer le passé avec un chiffon ou une éponge. Ces sont des êtres humains qui portent en eux leurs expériences antérieures et dont le comportement actuel est profondément influencé par ce qu'ils ont vécu. »* (1)

(1), BOWLBY, (J.), L'attachement, attachement et perte, V1, Paris, PUF, 1978, p.44.

Ces enfants vont devoir affronter une vie nouvelle à partir de ce qu'ils ont vécu en prison, ce qui ne peut pas manquer de leur causer des difficultés d'adaptation. c'est ainsi que dans ce travail nous portons une attention particulière sur le vécu psycho-affectif de ces enfants.

Nous nous posons les questions suivantes pour cela :

- Quel est l'impact de la vie en prison sur le plan social, affectif, intellectuel du développement de l'enfant ?
- Le fait de fréquenter des personnalités délinquantes a-t-il des effets sur le comportement de l'enfant ?.
- Les soins maternels prodigués à l'enfant en prison sont-ils suffisamment bons ?
- Le développement actuel de l'enfant qui quitte la prison lui permet-il de s'intégrer facilement dans son nouveau milieu de vie ?

En bref, notre problème pourrait se ramener à cette interrogation :

« Comment se présente la vie psycho-affective des enfants qui se trouvent obligés de vivre dans des conditions qu'offre la prison actuellement ».

V.2. HYPOTHESE DE RECHERCHE

En matière de recherche, un travail est toujours structuré autour d'une ou de plusieurs hypothèses. Celle-ci, selon NISABWE :

> *« est une proposition qui anticipe une relation entre deux termes qui selon le cas peuvent être des concepts ou des phénomènes ; c'est quand même une proposition provisoire qui demande à être vérifiée. »* (1)

La proposition de départ considérée comme provisoire doit être assez générale pour permettre de susciter des questions spécifiques.

> *« La question générale s'accompagne habituellement des questions spécifiques qui visent à explorer des éléments structuraux, les interactions et les processus afin de déterminer et de décrire les dimensions importantes du phénomène. »* (2)

Donc les hypothèses spécifiques construites à partir de l'hypothèse générale permettent d'analyser les différents aspects du phénomène pour en déterminer les plus importants.
Nous émettons ainsi nos hypothèses en guise de réponses à nos questions et qui pourront être confirmées, infirmées ou nuancées avec la réalisation de l'enquête et par la connaissance des résultats qu'elle propose.

V.2.1. Hypothèse générale

Les enfants qui ont grandi en milieu pénitentiaire risquent de développer des troubles du comportement du fait de la perturbation de leur vie psycho-affective consécutive aux conditions de vie défavorables qu'offre ce milieu.

V.2.2. Les hypothèses spécifiques

1. Les soins maternels dont bénéficient ces enfants sont quantitativement et qualitativement déficients.
2. Les conditions de vie précaires du milieu carcéral constituent un handicap au bon développement de l'enfant.
3. La fréquentation des personnalités délinquantes dans la prison favorise le développement des comportements de type prédélinquants chez les enfants.

(1) , NISABWE , (T.) , Cours de séminaire de méthodologie de psychosociale, Bujumbura, UB, FPSE, 1999-2000.

(2) , Ibidem.

V.3. METHODOLOGIE

Sous ce point nous indiquons la méthodologie que nous avons suivie pour le recueil des données. A cause de la nature du problème à l'étude, nous avons opté pour la méthode qualitative; c'est-à-dire que ce qui est important pour nous était la valeur, la nouveauté d'un élément pour un thème donné, sa présence ou son absence et non pas la fréquence c'est-à-dire l'élément qui apparaît souvent.
Il s'agit d'une étude descriptive et exploratoire pour faire ressortir tous les éléments qui apparaissent.
Ainsi, nous présentons d'abord notre univers d'enquête et notre population d'enquête qui, pour le présent travail est également notre échantillon. Ensuite nous allons spécifier nos instruments de collectes des données et enfin, le déroulement de l'enquête où il est question d'expliciter le chemin suivi dans la collecte des données.

V.3.1. Univers d'enquête & échantillonnage

Notre enquête a été effectuée à la prison centrale de MPIMBA en Mairie de Bujumbura. Cette prison a l'avantage d'accueillir des individus venant de différents horizons du pays et d'avoir sous son toit des enfants qui constituent l'objet de notre enquête. Parlant de l'univers d'enquête et de l'échantillonnage MUCCHIELLI dit :

> *« Si cet univers est réduit il faut interroger tous ceux qui en font partie. Si par contre la population est très nombreuse, il faut choisir un échantillon représentatif. S'il s'agit de deux groupes d'individus, on veillera à ce que le pourcentage de chaque catégorie soit représenté dans l'échantillon ainsi constitué. »* (1)

Pour ce qui nous concerne, notre univers d'enquête est réduit, notre population d'enquête est également notre échantillon. Nous avons pris en considération tous les enfants. Il y avait 12 enfants pendant notre période d'enquête.

(1), MUCCHIELLI , (R.) , Le questionnaire dans l'enquête psychosociale , Paris , les éd. ESF , 1975, p.7.

Nous optons d'une part pour une étude descriptive basée sur l'observation de tous les enfants en leur milieu de vie et d'autre part pour une analyse clinicienne fondée sur l'étude profonde de quelques cas. Selon LAGACHE,

> *« Par l'étude des cas, le psychologue apprend à aborder les êtres humains à les faire s'exprimer, à se représenter leur vie et leur conduite à la faveur de l'observation et de l'interprétation compréhensive des comportements considérés comme significatifs et expressifs. »* (1)

Nous avons choisi trois cas de ceux qui sont toujours en prison parce qu'ils présentaient de façon beaucoup plus marquée que les autres des comportements « anormaux » que nous avions déjà remarqués lors de la pré-enquête. Pour ceux qui sont déjà sortis de prison nous présentons les deux cas que nous avons pu approcher en Mairie de Bujumbura.

Pour l'étude de ces cas nous avons considéré l'anamnèse qui est une reconstitution aussi précise que possible du passé d'un sujet.

En tant qu'une méthode de travail, elle est fondée sur l'histoire de vie dans son discours le plus objectif, cette reconstitution de la vie d'une personne s'opère soit par le récit de la personne même : autobiographie soit par des témoignages de l'entourage soit à base des documents objectifs. Pour notre étude nous avons utilisé cette méthode pour saisir le comportement d'un sujet particulier afin d'en déceler les origines et le sens dans la mesure où il ne se pose pas de la même façon ni avec la même intensité pour tous les enfants.

Nous utilisons pour cela des fiches individuelles, des entretiens et témoignages avec les assistantes sociales et des surveillants œuvrant au sein de la prison et aussi des entretiens avec la mère.

Signalons que pour les fiches individuelles nous avons trouvé qu'elles étaient pour la plupart incomplètes et nous les avons complétées après la consultation des fiches médicaux et des témoignages recueillis auprès des mères et assistantes sociales.

V.3.2. Les instruments du recueil des données

Compte tenu de la méthode que nous venons d'adopter, nous avons choisi d'utiliser des instruments qui nous mettent en contact avec nos enquêtés; c'est à dire l'entretien et l'observation systématique.

(1) , LAGACHE , (D.) , L'unité de la psychologie , 5ème éd., Paris, PVF, 1979 , p.33.

V.3.2.1. L'entretien semi-structuré

Appelé aussi interview ou entrevue, c'est un procédé d'investigation qui vise à recueillir des données essentielles sur une question spécifique et qui utilise un processus d'interaction verbale entre deux ou plusieurs interlocuteurs.
Ainsi nous allons utiliser cette technique essentiellement pour les enfants qui sont sortis de prison. Pour les autres, elle ne sera utilisé qu'en complément de l'observation pour apporter la lumière sur certaines situations. Et ce, avec les mères et les assistantes sociales. Selon MUCCHIELLI,

> *« L'entretien semi-structuré regroupe (...) un ensemble de méthodes ayant ceci de commun; qu'une question posée par l'interviewer ou le patricien, question large, tirée soit de la liste préétablie de questions ouvertes soit du discours même, pour élucider le sens pour lui d'un concept ou d'une situation donnée. »*[(1)]

Mais cette technique a des limites ; c'est pour cela que, nous ne pourrons pas l'employer avec les enfants qui sont en prison, en effet :

> *« L'enfant de trois ans parle peu et il est pratiquement impossible de le questionner directement sur ce qu'il voit, entend, ressent ou sur ce qu'il pense . Lorsqu'on parvient à le faire, il est peu raisonnable d'accorder une valeur précise aux réponses verbales qu'il fournit. »* [(2)]

Pour cela, nous avons été amenés à utiliser en plus de l'entretien semi-structuré l'observation systématique.

V.3.2.2. L'observation systématique

L'observation systématique va nous servir au recueil des données de nature descriptive de la vie quotidienne des enfants, du milieu dans lequel ils vivent et des contacts qu'ils établissent avec ce milieu. Pour NTUNAGUZA.

> *« Observer veut dire que le chercheur effectue un effort systématique pour enregistrer aussi fidèlement que possible les faits qu'il voit et entend dans des situations concrètes reliées à la question centrale. »* [(3)]

(1), MUCCHIELLI , (R.) , L'analyse du contenu , connaissance du problème , Paris , EST , 1974 , p.51.
(2), BAUDONNIERE , (P.-.M.) , & Al. , Etudier l'enfant de la naissance à trois ans, Paris, Ed. du CNRS, 1985 , p.10.
(3), NTUNAGUZA , (G.) , Cours de méthodologie de recherche et séminaire, Bujumbura, Septembre 1994, p.20.

Cette technique sera utilisée essentiellement en milieu carcéral pour la compréhension des comportement significatifs; il s'agit de recueillir des informations au sujet d'une situation donnée. En effet, DEBATY dit pour cela que :

> *« Le comportement est révélateur des significations que le sujet donne à ce qu'il perçoit et éprouve. »* (1)

Dans le présent travail nous allons retenir pour l'observation de la personne du petit enfant, les éléments qui sont contenus dans la grille d'observation telle que nous la présentons ci-après. Les différents critères permettent d'appréhender la personnalité enfantine dans les divers champs de la relation au monde. La traduction des observations sous forme de profil tout en restant objective nous paraît sur le plan clinique beaucoup plus riche et plus nuancée.

Ainsi donc nous serons amenées à compléter nos données dans un langage nouveau c'est à dire un langage existentiel, lequel n'a rien de difficile puisqu'il est celui de la vie même.

(1) , DABATY (P.) , La mesure des attitudes , Paris , PUF , 1967 , p.38.

GRILLE D'OBSERVATION

* Observation de différents éléments inhérents à la vie de l'enfant en prison

Moments ou Activités	Attitudes	Différents types de comportements ou réactions	Comportement manifesté
Jeux	*Entente	- Réceptivité	
		- Dialogue	
		- Collaboration	
	* Agressivité	- Bagarres	
		- Désaccords	
		- Retraits	
		- Accusation	
		- Injures	
	*Apathie	- Inactif	
		- Triste	
		- Ne joue pas	
		- Lent	
	*Tendances égocentriques	- Isolement	
		- Non respect des règles	
		- Pas d'échanges	
	*Anoxie	- Difficulté d'alimentation	
		- Refus d'aliments	
		- Manque d'appétit	
		- Vomissement	
		- Autres	
	*Boulimie	- Mange tout le temps	
		- Autres	
Sortie	*Anxiété	- S'agite	
		- Est instable	
		- S'agrippe à l'adulte	
		- Ne la quitte pas	
		- Autres	
	*Agressivité	- Désobéissance	
		- Bagarres	
		- Arrogance	
	Humeur agréable	- Joie	
		- Rire	
		- Spontanéité	

** **COMPRÉHENSION DE LA SPHÈRE RELATIONNELLE**

Relation	moments	Types de comportement	Comportement majesté
	*En présence de la mère	- Ne la quitte pas	
		- Ne vas pas très loin	
		- N'y pense pas	
		- Autres	
	*Séparé d'avec la mère	- Crie	
		- La suit	
		- Se tourne vers les autres	
	*Introduction d'un inconnu	- Pleurs	
		- Crainte	
		- Acceptation	
		- Humeur tendre, agréable	
Avec les autres adultes	*surveillants	- Craint	
		- Court	
		- Ne manifeste aucun élan	
		- Autres	
	*Prisonnières	- Dialogue	
		- Crainte	
		- Pas de communication	
		- Autres	
	*Assistantes sociales	- Ne manifeste aucun élan	
		- Humeur tendre	
		- Collaboration	
		- Crainte	
		- Echange, communication	

*** **OBSERVATION DU COMPORTEMENT DE LA MERE**

En vers l'enfant	*Allaitement	- Lorsque l'enfant le réclame	
		- Presque en permanence	
		- Rarement	
		- Sevrage précoce	
		- Tardif	
	*Bains, Hygiène	- Rarement	
		- Tout le temps	
		- Chaque fois que de besoin	
	*Humeur tendre	- Porter dans les bras	
		- Bercer	
		- Cajoleries	
Envers elle-même	*Tenue	- Propre	
		- Usée	
	*Travail pénitentiaire	- Inactive	
		- Assidue	
Avec les autres adultes	*Les codétenues	- Dialogue	
		- Collaboration	
		- Injures	
Avec les autres adultes	Avec les surveillants	- Pas d'échange	
		- Accusation	
		- Désaccord	
		- Autres	

V.4. LE DEROULEMENT DE L'ENQUETE

V.4.1. La pré-enquête

La pré-enquête est une étape importante quand on entreprend une recherche en sciences sociales, pour BOUDON, la pré-enquête est :

> *« Une reconnaissance de terrain en essayant de se débarrasser des idées préconçues ou, comme disait BACOR, de ses prénotions de manière à faire apparaître des facteurs ou des variables explicatives qu'on cherche. »* (1)

Durant la pré-enquête nous nous sommes investie pour le milieu ainsi que la population d'enquête.
Pour cela, nous avons contacté le projet EMI (Enfants et les Mères Incarcérés) de « Terre des hommes » qui nous a permis de travailler avec ses assistantes sociales. De ce fait, nous étions considérée par des prisonnières et par les surveillants comme une stagiaire du projet EMI. Ce qui a fait que nous avions la confiance des prisonnières dans la mesure où elles ne pouvaient pas inhiber à priori certaines attitudes de rapprochement et de dialogue que nous souhaitions précisément développer avec elles.

Notre principe était d'observer discrètement sans chaque fois devoir nous annoncer. Dans un premier temps, nous avons observé empiriquement toutes les réactions de détenues, entre-elles, face au personnel et aussi face à leurs enfants.
Nous nous sommes jointe à elles au cours des activités qui les occupent quotidiennement comme la cuisson des aliments, la couture, etc.
Ensuite, nous nous sommes intéressée aux enfants et pour cela nous participions aux différentes sorties organisées en leur faveur. Ceci nous a permis non seulement de nous habituer aux enfants mais aussi de nous rendre compte de leurs réactions en dehors du milieu habituel.

Nous assistions aussi à des moments de repas qui, signalons-les, ne sont pas les mêmes pour tous les enfants et aussi aux différents jeux à l'intérieur de la prison.

D'une part, l'observation que nous avons menée nous a permis de connaître le milieu carcéral, et de nous rendre compte de la vie en ce milieu qui, pour beaucoup de gens, renferme des mystères car on ne sait pas ce qui s'y passe réellement.

(1) BOUDON , (R.) , Les méthodes en sociologie , Paris , PUF , 1979 , p.10.

D'autre part, elle nous a permis de bien établir notre grille d'observation en ce sens que certains points d'attitude nécessitaient des indicateurs de comportement qui les traduisent. La pré-enquête nous a permis aussi de bien apprécier la clarté de notre guide d'entretien et aussi d'avoir des adresses de nos enquêtés en dehors de la prison et d'entrer en contact avec eux.

V.4.2. L'enquête proprement dite

Notre enquête était axée sur l'observation de la vie des enfants en prison et de leurs mères et sur l'étude des cas. Nous avions 5 cas dont 3 vivant encore en prison et deux qui étaient déjà sortis de prison.
Nous avons approché les gens qui y travaillent, les assistantes sociales. Elles sont les plus proches des enfants et de leurs mères et donc, sont mieux informées que les autres, sur les différents éléments de la vie de ces enfants ; et sur les relations existantes entre les différentes catégories de personnes qui se trouvent au sein de cet établissement : c'est à dire les mères, les enfants, les autres détenus, les surveillants et l'administration.

Nous avons utilisé la méthode d'entretien semi-structurée en nous basant sur notre guide d'entretien. Toutefois l'ordre des questions n'était pas considéré dans la plupart des cas puisque l'essentiel était de ne rien omettre en permettant à l'interviewée de s'exprimer sans l'interrompre.
De cette façon, il arrivait parfois que l'interviewé ait déjà implicitement répondu à une autre question non encore posée.

Pour les enfants, nous avons considéré tous les douze qui y étaient au moment de notre enquête. En utilisant en plus de l'entretien avec leurs mères la grille d'observation que nous avions établie lors de la pré-enquête. C'est par après que nous avons choisi trois cas à étudier selon des comportements anormaux que nous avions remarqués lors de la pré-enquête. Nous avons considéré pour ces cas en plus de la grille, la fiche individuelle pour chaque cas, les dossiers personnels depuis leur naissance.
Nous présentons dans la partie suivante les résultats de l'enquête.

II^{ème} PARTIE : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

INTRODUCTION

Après avoir défini le cadre théorique et la méthodologie que nous avons suivi dans notre travail, nous abordons la deuxième partie qui concerne la présentation, l'analyse et le commentaire des résultats de l'enquête.

Dans cette partie, nous présentons d'abord le milieu de vie et les conditions qu'il offre ainsi que les résultats des observations et discussions faites lors de différentes activités des enfants et de leurs mères. Et aussi les différentes relations qui se tissent entre les enfants et les adultes d'une part et les enfants entre eux d'autre part.

Les cas que nous allons présenter nous serviront dans la tentative de compréhension des problèmes auxquels les enfants sont confrontés en décelant la genèse et la nature du problème de chaque enfant. Nous essaierons de confronter ces informations pour saisir les principales phases de la vie de chacun de nos sujets afin d'en tirer les conséquences logiques qui s'en sont suivies. L'analyse qualitative des éléments de l'observation et du contenu de nos entretiens sera faite sous forme de commentaire et d'observation personnels sur chaque cas dans le but d'en dégager un sens particulier .

De toutes les données recueillies lors de l'enquête nous relevons trois principaux thèmes autour desquels va s'articuler ce travail ; chaque thème constituera un chapitre à part, en plus d'un chapitre sur les monographies, nous avons ainsi quatre chapitres.

I. : Les réalités de la prison qui influent sur la personnalité de l'enfant
II. : Présentation des cas
III. : Les obstacles majeurs à l'épanouissement de l'enfant en prison.
IV. : Difficultés rencontrées par l'enfant dans l'intégration dans son « nouveau » milieu.

CHAP. I : LES REALITES DE LA PRISON QUI INFLUENT SUR LA PERSONNALITE DE L'ENFANT

INTRODUCTION

Tout milieu, par ses différentes caractéristiques, exerce une influence particulière sur tout ce qui y vit et se développe ; Nous analysons dans ce chapitre les éléments de la prison qui influencent sur la personnalité des enfants qui y vivent et y grandissent. Pour cela, nous présentons d'abord le milieu en question et la situation générale des enfants et de leurs mères. Ensuite, nous décrivons le comportement des enfants à différents moments et durant certaines activités de la journée.

Enfin, nous analysons l'aspect relationnel entre les enfants et les adultes. Il s'agit d'une description objective et systématique de la vie de tous les jours des enfants dans les conditions qu'offre le milieu carcéral.

I.1. CADRE DE VIE DES ENFANTS ET LEURS MERES

I.1.1. DESCRIPTION DU MILIEU

La prison centrale de Bujumbura (MPIMBA) est situé vers le sud de la ville de Bujumbura en zone MUSAGA. Elle est entourée au nord par petite rivière MPIMBA, au Sud et à l'Ouest de la prison se trouve un camp militaire (Base).

De l'extérieur, on ne voit qu'un mur d'une hauteur de près de 6 m qui entoure l'ensemble des bâtiments. Du côté de l'entrée, on voit des constructions qui servent de lieux de stockage de nourriture ou autre matériels, la salle de machines outils pour le travail du bois, salle pour la confection des tenues des prisonniers. L'extérieur de la prison montre un aspect triste et contraignant avec des gardes militaires à chaque porte.

La seule entrée en portail métallique est gardée par des soldats ; elle donne accès à l'intérieur d'où on découvre un grillage qui est aussi gardé par des soldats, on peut déjà observer de là des individus en uniforme vert massés derrière le grillage, en attente d'un quelconque visiteur. C'est dans ce petit espace libre de l'intérieur que les détenus peuvent rencontrer et même parler avec leurs visiteurs. Ces derniers ne peuvent pas dépasser le grillage. En partie gauche, se trouve un couloir qui mène vers les bureaux de l'administration carcérale.

En dépassant le grillage, on arrive dans les quartiers des prisonniers d'abord le quartier des hommes ensuite celui des femmes un peu plus loin. Les détenus en uniforme forment de petits groupes ici et là et ont les yeux fixés sur toute personne

venant de l'extérieur ; on voit alors leurs visages s'éclairer sur une petite salutation. C'est comme s'ils voyaient à travers la personne, ce qui se trouve à l'extérieur.

En arrivant au quartier des femmes on découvre à l'entrée, deux couloirs ; l'un mène vers les chambres ; celles-ci sont constituées par quatre salles dont deux réservées aux nanties (Abasirimu) et deux autres aux gens ordinaires. Pour les premières, les chambres sont beaucoup plus propres, des affaires bien rangées avec des moustiquaires au dessus des quelques lits. Quelques corps allongés, aux visages apathiques rappellent qu'ils se trouvent dans une prison. Chaque salle peut contenir 20 à 30 prisonnières et même plus. Au fond de chaque salle se trouvent des toilettes.

L'autre couloir mène vers d'autres pièces dont à gauche, une salle de bureau pour le projet EMI et 3 cachots où l'on enferme les femmes qui ont commis quelque faute. Par exemple si deux femmes se battent et qu'on les attrape ; elle sont mises aux cachots.
En face à droite, se trouve une grande salle de couture où plusieurs machines à coudre sont à la disposition des prisonnières.

Au dehors (derrière) une petite cour avec de petites constructions qui au départ, étaient destinées aux douches mais qui servent de lieux de cuisine. On a à la fin un grillage qui le sépare du quartier des hommes et qui est gardé parfois par des surveillants mais il n' y sont pas en permanence.

La prison, vue de l'intérieur, est une demeure réellement triste et sombre ; avec ses portes à grillages constamment verrouillés et gardés par des militaires, de long couloirs à issues fermées et pour couronner le tout, des détenus aux figures apathiques et désemparées, elle donne une image qui n'a rien avoir avec ce que nous vivons à l'extérieur.

I.1.2. SITUATION DES ENFANTS ET DES MERES EN PRISON

a. Sur le plan social

Au cours de notre période d'enquête, il y avait 51 femmes emprisonnées et 12 enfants de 0 à 6 ans. Trois de ces enfants ont accompagné leur mère en prison tandis que neuf autres y sont nés. Pour plus de détails, consulter les fiches individuelles en annexe.

Au Burundi prévaut le régime d'emprisonnement en commun. Concernant le logement, seul le sexe est pris en considération pour les deux quartiers.

Mais dans le seul quartier des femmes ni l'âge, ni les antécédents, les motifs de détention ou même les exigences de traitement ne sont pris en considération dans l'hébergement des détenues. Le seul critère sur lequel on se base est celui d'être nanti ou non et ceci est établi par les prisonnières elles-mêmes ; une nouvelle venue est accueillie par les détenues et conduite directement dans les chambres ; selon son apparence extérieure, sa façon de s'habiller et ce dont elle est revêtue, elle est accueillie par une détenue « nantie » si elle semble l'être elle-aussi ou par une détenue non nantie si elle ne l'est pas elle-aussi.
Les enfants logent dans les mêmes pièces que leurs mères et dans le même lit ; il arrive qu'une femme ait 2 enfants, ils doivent s'arranger pour dormir sur un même lit ou bien si celle qui se trouve à son côté lui manifeste de la bonne volonté, leurs lits sont rapprochés et de ce fait, ils occupent une surface un peu plus étendue. Signalons ici que contrairement aux hommes qui, en général, se fabriquent de matelas en paille pour dormir, les femmes bénéficient de matelas confortables en mousse (0,90 m) qui ont été offerts par le CICR, elles ont aussi de couvertures.

Pour l'hygiène, elle fait défaut même si des efforts ont été fournis, les douches sont rares et la plupart utilisent les bidons que certaines ONG leur ont donnés. Les lieux d'aisance sont insuffisants et insalubres surtout en période de manque d'eau. Il arrive souvent qu'il y ait manque d'eau pendant 2 à 4 jours successifs surtout en saison sèche. Dans de cas pareils, les détenues passent la nuit dans le corridor pour fuir l'odeur des toilettes qui se situent au fond des salles. Une citerne a été installée par le CICR pour pallier au problème d'eau potable mais en cas de pénurie d'eau le problème reste le même. Et les prisonniers pauvres ne conservent pas les bidons qui leur sont donnés, ils les vendent pour pouvoir survivre.

En ce qui concerne l'habillement, les prisonnières considèrent comme un avantage d'avoir la tenue (uniforme) car elle constitue un vêtement de rechange. Mais il y en a quelques unes (parmi les nantis) qui ne la revêtent que lorsqu'il faut se présenter aux autorités ou en cas de visite.

A part cela, elles se débrouillent pour trouver ce dont elles ont besoin pour vêtement et pour elles-mêmes et pour leurs enfants. Des fois certains bienfaiteurs apportent des habits pour les prisonniers et surtout pour les petits enfants. Dans d'autres cas s'il y a un enfant qui manque d'habits, il peut y avoir une des détenues qui en a et qui les lui donne. C'est dans des cas rares qu'on observe des vêtements d 'enfants provenant de leurs familles.

Pour ce qui est de l'alimentation, l'administration pénitentiaire pourvoit aux besoins des détenues mais, ce qu'il fournit est insuffisant ; 6 cuillerées de haricots (300 grammes) et 3 Gobelets de farine de manioc (300 grammes) sans sel ni huile et ce, par jour. Pour les enfants, une double ration alimentaire est donnée aux mères qui ont des enfants qui sont en mesure de prendre la nourriture des adultes. Pour les plus

petits, ceux de projet EMI leur donne de la farine pour faire la bouillie (300 grammes) pendant les week-end car ils ne travaillent pas. Sinon les jours de service, ils assurent le thé le matin. A part cela, les femmes qui sont plus aisées matériellement se procurent ce qu'elles veulent comme nourriture et pour elles-mêmes et pour leurs enfants.

La prison de MPIMBA dispose d'une petite infirmerie où les malades peuvent se faire soigner. Les médecins et infirmiers qui sont emprisonnés aident aussi à soigner les détenus malades mais souvent il y a rupture de stocks des médicaments. En cas de maladie grave le détenu est acheminé à l'hôpital. Un enfant malade est amené à l'hôpital par sa mère en présence d'une surveillante. Les maladies qu'attrapent souvent les enfants qui sont en prison sont la bronchite et la diarrhée. Les frais de consultation ou d'hospitalisation en cas de maladie grave sont à la charge de la prison. Signalons que, selon le Code pénal, les femmes devraient être envoyées à l'hôpital pour accouchement mais en pratique nombreuses sont celles qui accouchent en prison. C'est vers l'hôpital Prince Régent Charles que les malades sont envoyés pour se faire soigner mais ceux qui en ont les moyens peuvent consulter là où ils veulent.

Faisons remarquer pour terminer que les enfants qui naissent en prison sont déclarés par le biais de leurs mères que ce soient ceux qui sont issus des couples légitimes ou ceux qui naissent des « œuvres » des prisonniers eux-mêmes. Mais les mères avouent rarement l'origine de la grossesse. Le droit de bénéficier d'une protection sociale n'est pas prévu pour l'enfant. Et faire un enfant en prison est considéré comme une faute commise.

b. Sur le plan psychologique

La prison, à sa seule évocation, suscite une connotation négative de la part de beaucoup de gens. Les détenus se sentent rejetés par le milieu familial et aussi par l'entourage. Selon le témoignage de quelques détenues par exemple. Des fois, lors d'une sortie à l'hôpital ou ailleurs, certaines prisonniers en complicité avec un surveillant enlève la tenue des prisonniers et mettent leurs habits, en cours de route. Pour ne pas se faire remarquer et susciter de cette façon la méfiance de la part de ceux qu'ils vont rencontrer.

Les prisonniers deviennent encore plus déprimés par les conditions de vie précaires de ce milieu de privation de liberté. Les femmes prisonnières se font remarquer par leur inactivité ; la salle de couture où plusieurs machines sont à leur disposition, est presque déserte. On y voit 2 ou 3 femmes seulement, et d'après la personne qui est chargée de leur apprendre à coudre, une seule femme se présente régulièrement. Les activités de vannerie ont été arrêtées parce qu'elles ne s'y intéressaient pas .

Ceci montre que ces femmes sont affectées psychologiquement car une activité demande de la force et pas seulement la force physique mais aussi la force psychologique. Elles ont pour la plupart des attitudes négatives ; condamnation du milieu, revendication de leurs droits, accusation du personnel administratif, etc.

Par ailleurs il n'y a vraiment pas d'échange communicationnel entre les détenues, les conversations sont brèves et espacées sauf pour celles qui se sont liées d'amitié. Les mères « jouent » rarement avec leurs enfants, néanmoins il y en a qui manifestent un comportement relativement adapté.

Dans cette situation, les enfants n'en sont pas moins affectés, le milieu dans lequel ils se trouvent ne favorise pas leur épanouissement et on ne leur accorde pas beaucoup d'attention. Et le langage, instrument de communication, est la fonction la plus touchée. Ils ont un vocabulaire qui frappe par sa pauvreté, le développement du langage est fortement retardé et des troubles persistants de la parole se manifeste chez quelques enfants. On a des enfants qui, à plus de deux ans et même à 3 ans ne parlent pas du tout.

Une certaine agressivité est observée, chez beaucoup d'enfants. Et même pour ceux qui sont plutôt calmes habituellement, il arrive qu'on observe brusquement chez eux un comportement agressif comme pousser un autre ou taper sur lui et ce surtout en absence d'un adulte qui les surveille.

Les enfants ont des occasions de faire des sorties avec les assistantes sociales. Ils vont visiter les alentours de la prison mais ils ne peuvent pas aller plus loin. Cependant ces sorties enchantent beaucoup les enfants qui reviennent toujours avec un air détendu.

C. Sur le plan économique

Comme toute institution, la prison centrale de MPIMBA a besoin d'argent pour fonctionner et pour nourrir les prisonniers, les faire soigner en cas de maladie. C'est le gouvernement qui fournit les moyens nécessaires pour cela. Mais ces moyens sont maigres et ne suffisent pas pour l'entretien des détenus. Le produit du travail pénitentiaire est un apport non négligeable mais il reste minime. Ce sont principalement les productions agricoles et les ressources de la menuiserie.
On trouve au sein de la prison de petits marchés et des boutiques où les gens peuvent se procurer certains produits alimentaires et autres articles. Mais ce sont ceux qui sont les plus aisés matériellement qui les tiennent et donc qui en profitent. Pour les autres, les problèmes restent les mêmes.

Le problème de manque de moyens se pose avec beaucoup d'acuité et les autorités administratives en sont conscientes ; c'est ainsi par exemple que les visites qui au départ étaient prévues une fois la semaine (des dimanches ou les jours fériés), s 'effectuent tous les jours et ceci pour la grande raison que, l'Etat parvenant à nourrir difficilement les détenues, les membres de familles sont de plus en plus invités à suppléer aux carences de l'Etat. Mais là aussi, il faut voir le nombre de gens qui reçoivent des visites régulièrement, surtout pour les détenus féminins.

I.2. COMPORTEMENT DES ENFANTS AU COURS DE CERTAINES ACTVITES.

I.2.1. Alimentation.

La prise de repas ne se fait pas au même moment pour tous les enfants ; soit parce que la nourriture n'est pas prête en même temps, certaines femmes commencent plus tôt que les autres pendant que d'autres sont plutôt lentes, soit parce que tel enfant ne veut pas manger à tel moment. Il y en qui prennent leur repas vers 11 heures au retour des sorties d'autres à midi et même dans l'après midi on en trouve qui sont entrain de prendre leur nourriture. La plupart des enfants mangent avec leurs mères mais des fois, on peut voir un enfant manger seul.

Il n y a pas des tables sur lesquelles poser la nourriture, chacune se débrouille soit en tenant l'assiette dans la main , soit en la posant par terre pour manger. Celles qui en ont les moyens se font fabriquer de petits tabourets, où on peut poser la nourriture . Les prisonniers ont des assiettes et gobelets en plastique et quelques unes en inox offerts soit par l'EMI soit par d'autres bienfaiteurs comme le CICR. La propreté n'est pas le premier souci pour le repas, on voit une femme poser sa nourriture dans un corridor, par terre et des gens vont et viennent en passant à côté. La situation devient plus grave encore en cas de pénurie d'eau. Si on parvient à en avoir pour préparer la nourriture, le reste importe peu.

Les gobelets utilisés par les enfants pour le thé du matin sont ceux des projet EMI, qui chaque fois les nettoie et les conserve propre. A ce moment les enfants sont appelés dans leur bureau où ils sont installés sur des chaises. C'est à ce moment qu'on observe plusieurs enfants prendre leur thé en même temps et au même endroit. Ils sont toujours surveillés par les assistantes sociales qui s'en occupent. C'est plutôt un moment agréable pour les enfants. On peut voir un enfant se lever pour se mettre à côté d'un autre qui est éloigné, un autre qui boit sur le gobelets de l'autre et vice versa. Et dans ce cas les renversements sont difficilement évités. Mais les enfants sont détendus, gais et des sourires détendus s'affichent sur quelques visages.

En général quoi qu'on ne pourrait pas dire que la nourriture fournie par la prison soit très bonne, elle est régulière. Seulement ce n'est pas pour autant que les enfants en profitent ; il y en a qui n'arrivent pas à terminer ce qu'on leur propose ; pour d'autres, il faut courir derrière eux avec des assiettes d'aliments. Une des raisons qui est peut-être à l'origine de ce fait est la monotonie du régime alimentaire ; car selon l'UNICEF.

> *« L'extrême monotonie du régime alimentaire proposé dans les familles pauvres entraîne une perte de l'appétit qui pourrait expliquer leur faible consommation. »*[1]

En effet, la nourriture proposée par la prison est la même tous les jours et ne varie pas ni en quantité ni en qualité. Mais, signalons que nous avons observé de cas de difficulté d'alimentation chez des mères qui ont assez de moyens pour varier la nourriture de leurs enfants. Mais pour la plupart des enfants la prise de repas ne pose pas de difficultés.

I.2.2.. Les sorties

Du lundi à Vendredi, il est généralement prévu des sorties pour les enfants en compagnies des assistantes sociales. Ils partent peu après le petit déjeuner et reviennent aux environs de 11 heures, ils vont explorer les alentours de la prison et parfois même, ils arrivent au marché. Les tout petits n'y participent pas, seuls, ceux qui ont plus de 2 ans car ils peuvent marcher durant des longues distances.

C'est en fait le moment d'apprendre beaucoup de choses, les objets, plantes, les animaux et autre chose qu'ils peuvent rencontrer. C'est un des moments préférés ; ils jouent avec le sable, touchent ou veulent toucher à toute chose ; ils posent beaucoup de questions, parlent de ce qu'ils voient et de ce qu'ils ressentent et aussi de ce qu'ils vivent en prison.

En effet, quand ils sont en sortie c'est comme si tous les liens qui les retenaient captifs étaient brusquement tombés. Mais, ils ne s'éloignent pas de l'assistante sociale, certains même restent tout prés d'elles surtout à la vue d'un individu qui leur est étranger, que ce soit un homme, un animal etc.

Des fois, ils se bagarrent en cours de route, soit pour une petite chose que chacun veut pour lui seul, on peut voir un enfant pousser un autre. Et l'adulte doit chaque fois intervenir pour calmer la situation. Mais, malgré cela les enfants continuent à se parler en marchant.

(1) UNICEF, L'enfant dans le tiers monde, Paris, PUF, 1975, P.10.

Ils rentrent avec un air détendu et rapportent quelque chose de l'extérieur ; ça peut être une fleur, une légumineuse, un fruit qui a été cueilli dans un champ ou qui a été donné par une autre personne. Des fois, l'assistante sociale peut leur acheter quelque chose en cours de route, comme des cacahuètes, des fruits, etc. Ce qui enchante encore plus les enfants. Lorsqu'ils arrivent en prison, leurs mères sont beaucoup plus intéressées par ce qu'ils ramènent que par ce qu'ils leur racontent ; elles ne prennent pas le temps de les écouter raconter ce qu'ils ont vu à l'extérieur, juste la question de savoir qui a donné, ou l'endroit où on a trouvé, la suite ne semble pas les intéresser car elles ne continuent pas à les écouter. On voit une qui se tourne vers ses codétenues pour causer avec ou aller s'occuper à faire autre chose ou tout simplement le renvoie s'asseoir ou jouer avec les autres.

Mais le plaisir des enfants ne consistent pas en ce que ils ont ramené tel ou tel autre élément plus important que l'autre ; pour eux tout ce qu'ils ramènent de l'extérieur est important ; on le voit lorsqu'on remarque qu'un enfant garde avec lui une fleur où une planture, sans la jeter ni l'abîmer et même pour des fruits, ils ne les mangent pas tout de suite en arrivant ; c'est plutôt leurs mères qui les poussent à en manger sinon, ils les gardent avec eux et prennent plaisir à les garder dans la main. Nous pensons que ces éléments constituent des symboles de la vie à l'extérieur, de ce qu'ils voient et de ce qu'ils ressentent à l'extérieur. Ce sont des souvenirs de bons moments et de bonnes choses qu'ils ne retrouvent pas à l'intérieur de la prison. Ce sont en quelque sorte des objets transitionnels par lesquels ils parviennent à garder dans leur psychisme ce qu'ils ne voient plus là où ils sont et qui ont une grande importance dans la vie de l'enfant.

Par ailleurs, on observe une forte participation des enfants les premiers jours de la semaine mais vers Jeudi-Vendredi, la participation aux sorties diminue. Nous pensons qu'à ce moment ; les enfants commencent à s'habituer aux mêmes faits, aux mêmes endroits visités. Malheureusement pour eux, ils ne peuvent pas aller plus loin.

En outre, nous avons remarqué qu'il y a des enfants qui craignent certains adultes (les surveillants) qui sont durs envers eux, surtout les plus turbulents. Alors pour ne pas avoir à les rencontrer, ils restent dans les quartiers des femmes. C'est ainsi par exemple qu'un jour à l'heure de sortie, un petit garçon de 5 ans fit brusquement volte-face et retourna au quartier des femmes. L'assistante sociale, habituée à ce genre de situation, nous dit qu'il aurait vu une personne qu'il redoute. Et effectivement arrivés au grillage. Un surveillant demanda : « Ka gahungu kari hé ? (où se trouve le petit garçon ?). Nous comprenons alors pourquoi le petit garçon était retourné en arrière.

Ainsi les sorties s'avèrent importantes et bénéfiques pour les enfants. Elles le seraient plus s'il leur était permis d'aller un peu plus loin ou s'ils avaient des occasions d'aller en famille, un jour alors qu'ils rentraient d'une sortie, un enfant de 4 ans dit :

> *« ...Wa munsi Papa Raja yaraje antwara mu muduga, turakina na ba Raja hama aranzana mu muduga.... Nararyohewe ! »*[*]

Ce qui signifie :

> *« ...L'autre jour Papa raja est venu et m'a amené en voiture, j'ai joué avec raja et les autres puis il m'a ramené en voiture....Je me suis plu ! »**

Ces propos nous montrent combien il est important pour les enfants d'effectuer des visites en famille. Mais du fait que la majorité de leurs mères ne reçoivent presque jamais de visiteurs venant de leur famille, leurs enfants aussi ne peuvent pas non plus effectuer des visites ; d'autant plus qu'on n'accorde pas des sorties aux mères avec leurs enfants sauf en cas exceptionnel comme cas de maladie grave pour l'enfant ou la mère. Mais là aussi, ce ne sont pas toutes les mères qui en profitent.

*Propos d'un des enfants enquêtés.

I.2.3. Les jeux

Les enfants aiment jouer. Ils jouent naturellement même quand ils sont seuls ;ne pas jouer pour un enfant est un des faits qui signalent que l'enfant ne se portent pas bien. En prison, les enfants jouent un peu partout mais les places préférées par les enfants, pour leurs jeux, sont la salles de couture et même la salle occupée par les assistantes sociales. Des fois on les voit aussi dans les corridors et même dehors (derrière) mais, il n'y sont pas aussi à l'aise qu'ailleurs car plusieurs, obstacles s'y dressent ; les adultes qui sont en train de s'occuper vont et viennent et ne supportent pas d'être gênés dans la circulation par les enfants qui jouent. D'autres ne supportent pas les bruits qu'ils font en jouant et c'est ainsi qu'ils se retrouvent dans des lieux où ils sont un peu seuls.

On n'assiste pas à des jeux organisés, systématiques, où il y a des règles à respecter où les principes à suivre, ils n'en connaissent pas car ils n'en ont jamais vu ni appris. Ils jouent à ce qu'ils voient faire en prison ; Ce sont, soit des femmes qui se disputent, soit c'est la surveillante qui parle à la mère etc. Ils jouent à se bousculer à monter sur des chaises, des machines, leurs jeux n'étant organisés ; ils se terminent souvent par des bagarres. C'est dans leurs jeux que les enfants sont plus agressifs. Ils sautent les uns sur les autres alors qu'au début des jeux, ils manifestaient de l'entente en se parlant gentiment. Et dans cette situation, il y en a qui tombent et se font mal.

Une certaine opinion en prison croit que les enfants agressifs l'ont hérité de leurs parents (un enfant d'un assaillant par exemple) et qu'ainsi, ils ne pourront jamais changer même en devenant grands. On se base sur une scène qui se serait produite dans la salle de couture où un enfant aurait pris un fer à repasser qui était chaud et l'aurait fait passer sur la joue de son camarade qui a crié en se brûlant. Comme ses deux parents étaient prisonniers et les deux accusés d'être assaillants on a conclu que leur enfant avait hérité de leur caractère agressif.

Nous ne pensons pas que cela soit ainsi, il en est plutôt de la fonction du jeu qui amène surtout à extérioriser les sentiments sans que l'enfant s'en rende compte ; c'est ce que dit SUGURU à travers ces propos :

> *« Le jeu va démontrer son rôle cathartique consistant à libérer l'esprit de tout ce qui se trouve refoulé des ressentiments que l'on a vis à vis des événements douloureux vécus. »*[1]

(1) SUGURU, (S.) Les techniques de détraumatisation, leçon inaugurale de l'ouverture de l'année académique en FPSE, 1997- 1998, Université du Burundi.

Ainsi, nous pouvons dire que, contrairement à cette opinion, certains enfants n'ont pas hérité du caractère agressif de leurs parents « assaillants » ou autres ; nous pensons plutôt que pendant les jeux, les enfants traduisent en actes ce qu'ils vivent et ce qu'ils ressentent intérieurement. Et ceci résulte de la situation présente de l'environnement et non pas du caractère inné.

En effet, les conditions défavorables de l'environnement sont douloureusement ressenties par l'enfant qui les refoule. Comme pendant leurs jeux les enfants sont libres et ne sont pas soumis aux exigences de la réalité extérieure, ils n'ont pas le contrôle de tous leurs mouvements ce qui fait qu'ils retrouvent leur spontanéité avec tout ce qui a été refoulé.

Quoi que nous ne pourrions pas nier complètement l'existence du caractère héréditaire, nous ne pensons pas non plus qu'il soit à situer à l'origine d'un acte pareil.

Signalons, pour terminer avec ce point que dans leurs jeux, les enfants utilisent les termes des adultes, le jargon utilisé en prison et c'est normal pour eux car c'est ce qu'ils entendent souvent et surtout que dans leur jeux, ils imitent ce que font les adultes !

I.3. COMPREHENSION DE LA SPHERE RELATIONNELLE

I.3.1. Relation, mère-enfant en prison

Faisons remarquer tout d'abord qu'il ressort de nos entretiens avec les femmes prisonnières que la plupart des enfants qui naissent en prison sont bien voulus ou recherchés par leurs mères ; pour les unes, l'enfant est une aide ou plutôt une consolation dans la mesure où il aide à supporter les chaînes, selon leurs propres termes ; (amufasha umunyororo).
Pour les autres surtout celles qui sont condamnées à des longues peines de prison, elles craignent qu'il ne soit trop tard, si elles attendaient leur libération ; ainsi elles ne peuvent pas attendre leur sortie de prison pour faire des enfants, selon les propos de l'une d'elles.

> *« Nk'ubu mfise imyaka mirongo ibiri n'itatu nkaba mfise umunyororo w'imyaka ishaka kuri cumi n'itanu, wumvanoba nkishobora kuronka abana ? »*

Ce qui veut dire :

> *« Comme j'ai vingt-trois ans actuellement et que j'ai une peine de quinze ans, penses-tu que je pourrait être encore capable d'avoir des enfants ? »*[*]

C'est ainsi qu'un grand nombre d'enfants qui sont à MPIMBA sont nés là – bas. Nous avons même trouvé, au cours de notre enquête, une femme qui a deux enfants et on nous a dit que ce n'est pas la première fois que ça arrive. Nous pouvons essayer de comprendre cette attitude des femmes à travers les propos suivants de DEUTSH. Elle dit :

> *« Les concepts de mort et de renaissance impliqués dans l'acte générateur sont profondément enracinés dans l'âme de la femme, ceci s'associe actuellement à l'identification de la femme avec l'homme et l'appel aux dieux de la vie se manifeste dans ses nombreuses grossesses qui surviennent dans les circonstances les moins favorables et à l'encontre de la volonté consciente de la femme. »*[1]

(1) DEUTSCH, (H.), La psychologie des femmes, enfance et adolescence, Paris, PUF, 1997, P. 324.
(*) Propos de l'une des prisonnières mère d'un enfant.

Ceci dit, nous pouvons expliquer les naissances (ou grossesses) dans des conditions les moins favorables comme celles offertes par la prison comme un désir inconscient de la femme de renaissance ou alors de pouvoir donner vie surtout dans cette situation de désespoir dans laquelle elle se trouve présentement :

Dès lors, il nous incombe d'observer les relations de la mère avec son enfant ; c'est-à-dire comment elles s'établissent dans ces conditions précises.

Plusieurs auteurs ont étudié la relation mère-enfant et croient qu'elle est la base de toute autre relation ultérieure. Lorsque les relations mère-enfant sont inappropriées au début, on observe des perturbations dans le développement affectif de l'enfant qui devient ainsi incapable d'instituer des relations satisfaisantes avec d'autres êtres humains. Nous analysons cette relation en prison à travers différentes actions de la mère dans la vie de l'enfant dès sa naissance à la période de la relative dépendance.

- L'allaitement :

Pour les quatre enfants qui n'ont pas encore acquis la marche, nous avons remarqué qu'ils sont souvent portés au dos ; ils sont allaités quand ils réclament le sein maternel. Cette façon de faire arrange les mères qui peuvent ainsi vaquer à d'autres occupations sans être dérangées. Mais le fait de porter l'enfant au dos à tout moment est une façon de s'épargner les charges tels que prendre l'enfant dans les bras, le bercer, surtout quand il pleure alors qu'il vient d'être nourri. Ainsi on peut voir une femme mettre au dos un enfant qui vient de se réveiller.
Pour les enfants qui peuvent déjà marcher les choses se passent différemment, d'abord ils ne sont pas nourris aussitôt qu'ils le réclament, surtout quand la mère est en train de s'occuper à d'autres activités. Si la mère voit que l'enfant a déjà pris quelque nourriture, elle ne se donnera pas la peine de le prendre dans ses bras pour le mettre au sein.

Le sevrage selon les témoignages, se fait dans l'ensemble comme en milieu non carcérale c'est à dire vers une année et demi voire deux ans. Mais on remarque aussi certaines particularités. IL y en a qui subissent un sevrage précoce (moins d'une année) et d'autre un sevrage tardif (à plus de deux), mais cela dépend de l'enfant ; soit l'enfant a été maladif et ne parvenait pas à prendre d'autres aliments et dans ce cas on continue à le nourrir au sein, soit c'est l'enfant qui n'aime pas être nourri au sein, ce qui favorise un sevrage précoce.

En général, on aurait pu s'attendre à un allaitement prolongé vu que les occupations sont réduites par rapport à celles de la vie à l'extérieur, les femmes étant libres et ayant tout le temps à elles, mais cela n'est pas le cas.

- Les soins corporels : Ils se résument au strict minimum ; les bains et l'habillement ; s'il y a des mères qui prennent leurs enfants dans les bras pour ce fait, c'est rare qu'il y ait échange communicationnel. Les mères ne parlent pas à leurs enfants pendant qu'elles s'en occupent. C'est comme si elles avaient hâte de terminer cette besogne.

Pour bien des cas, un enfant n'est pas changé aussitôt qu'il salit ses vêtements, même pour les plus petits, il y a des mères qui mettent au dos leurs enfants alors qu'ils sont nus ou sales.
Et on voit que lorsque l'enfant est sevré, il l'est non seulement du sein maternel mais aussi du corps de la mère, du contact avec elle. C'est ainsi qu'on verra certains petits enfants suivre leurs mères partout où elles vont en quête de ce contact de ces bons moments passés dans les bras (ou dos) de la mère. Et pour ce qui est des soins en général nous pouvons affirmer que l'état corporel de l'enfant est le reflet de sa mère ; les femmes qui ne sont pas très propres ont des enfants qui ne sont pas souvent propres.

Pour les enfants qui sont un peu plus grands, il est rare de les voir avec leurs mères un long moment si ce n'est qu'au moment de manger ou de dormir. C'est ainsi qu'on les verra suivre les assistantes sociales là où elles vont, et ils aiment jouer dans leur bureau. Et cela, non pas seulement parce qu'elles leur donnent de petites choses ou le thé mais surtout parce qu'elles leur manifestent de l'intérêt et sont avec eux beaucoup de temps. L'enfant qui se sent rejeté par la mère qui ne lui manifeste pas beaucoup d'attention se tourne vers les assistantes sociales. Et la plupart sont ceux dont les mères se remarquent par leur absence envers l'enfant. Notons aussi le cas de mères qui procurent de soins excessifs à l'enfant et ne permet pas à l'enfant de jouer avec les autres.

Nous conclurons ce point avec ces propos d'une surveillante ;

*« Les mères qui sont en prison ont beaucoup de temps à leur disposition ; elles devraient s'occuper de leurs enfants mieux qu'ailleurs mais elles ne le font pas. »**

Mais cet avis ne rencontre pas l'approbation des mères qui trouvent qu'elles font tout ce qu'elles peuvent pour leurs enfants ; elles mettent en cause les moyens matériels. En tout cas, nous pensons que le rôle de la mère n'est pas rempli convenablement. Et ceci ne nécessite pas les moyens matériels. S'occuper de son enfant, lui témoigner de l'affection n'exigent aucun moyen matériel d'autant plus que ces mères n'ont pas d'autres fonctions à remplir ; ne participant même pas aux activités qui leur étaient proposées en prison.

* : Propos d'une surveillante.

Mais ceci montre que les problèmes pour ces mères ne se situent pas au niveau des enfants, ni des moyens matériels mais ils se situent à leur individualité consciente où non. C'est ainsi qu'on trouvera des femmes qui fournissent beaucoup plus d'efforts que les autres dans leurs fonctions. Pendant que d'autres se font remarquer par leurs particularités.
Donc en général, la situation dans laquelle elles se trouvent et les conditions de vie influencent leur comportement. Aussi, le caractère de chacune d'elles, sa façon de réagir la conduira à adopter tel ou tel autre comportement et cela vient de l'histoire de chacune d'elle.

I.3.2. Relation de l'enfant avec les autres adultes

Les relations de l'enfant avec les autres adultes sont différentes selon ces derniers, ils ont des relations vives et amicales avec les assistantes sociales. On voit souvent les enfants jouer dans leur bureau. Ils leur parlent souvent, beaucoup plus que les autres adultes, ils courent derrière elles lorsqu'elles se déplacent. Par ailleurs, ce sont elles qui leur donnent le thé le matin et elles les amènent en sortie tous les jours, leur montrant et leur apprenant beaucoup de choses. Les enfants leur parlent de leur vie en prison de ce qu'ils aiment et ce qu'ils n'aiment pas. Pour les appeler, les enfants utilisent l'épithète maman devant le nom de chacun (maman x), contrairement aux femmes qui sont appelés par leur noms, les mères sont appelées du nom de leurs enfants (maman Claude) et par les enfants et par les autres adultes.

Avec les surveillants, c'est tout le contraire qui s'observe. Les enfants les craignent et même souvent, ils les évitent surtout ceux qui sont les plus turbulents, ils ne les ménagent pas du tout ; souvent quand ils leur parlent c'est pour leur donner des ordres, des remarques ou même pour les gronder. Les surveillants montrent rarement une attitude bienveillante envers les enfants, et ces derniers quand ils les voient, c'est le silence qui s'impose comme s'ils s'attendaient à une remarque.

Avec les autres détenues, les relations s'établissent selon l'attitude manifestée par chacune d'elles. Il y en a qui s'intéressent à eux et qui leur parlent souvent alors on voit les enfants s'approcher d'elles et s'asseoir à leur côté. Ils Commencent à échanger, elles les écoutent, leur racontent des histoires avec une humeur agréable et en les faisant rire mais elles sont en très petit nombre, celles qui accueillent favorablement les enfants à leurs côtés. Et c'est comme si ces derniers savent reconnaître là où ils sont bien accueillis et là où ils ne le sont pas. Les autres détenues sont plutôt indifférentes pour la plupart, c'est comme si elles ne les remarquent pas, les enfants sont plutôt réservés avec elles ; ils ne s'approchent presque pas d'elles. Toutefois elles ne sont pas comme les surveillantes qui inspirent la peur aux enfants.

Ainsi, les relations des enfants avec les adultes dépendent des attitudes que ces derniers manifestent envers eux et nous venons de voir que ces attitudes différent pour chaque catégorie des adultes et même à l'intérieur de chaque catégorie comme pour les détenues qui ont des attitudes différentes. Ces relations influencent beaucoup le comportement de l'enfant qui sera tantôt figé tantôt spontané. Avec un début dans la relation maternelle qui n'est pas pour le mieux chez beaucoup d'enfants, le comportement de l'enfant qui est en train de se former à travers ces relations ne promet rien de bon.

I.3.3. Relation des enfants entre eux

Quand l'enfant ne se trouve pas auprès de sa mère il est avec les autres enfants. Ils aiment se trouver et jouer ensemble. Des fois, ils forment des groupes, et on voit un ou deux qui sont en train de parler pendant que les autres écoutent attentivement. Nous avons compris par après que ce sont plutôt ceux qui étaient les plus éloquents et qui avaient acquis la parole expressive de façon satisfaisante. D'où alors, ils courent, montent sur des chaise etc. Mais tout cela n'empêche pas des bagarres ; qu'ils soient assis en groupe ou qu'ils jouent à se bousculer ou à monter sur ses objets, on observe des fois des disputes et à tel point qu'on doit intervenir pour les séparer. Mais les enfants entrent en relation d'une façon spontanée même lorsqu'ils viennent de se quereller. Ce qui nous permet de dire que les enfants préfèrent leur propre compagnie plus que celle des adultes. Ils sont à l'aise entre-eux, ils n'ont pas à se soumettre à quelques exigences ni à adopter telle attitude. Ils sont spontanés, ce qui fait qu'ils expriment de cette façon ce qu'ils contiennent intérieurement de déplaisant et de douloureux. Et c'est ainsi que vont apparaître des fois des bagarres, des agressions.

Mais, nous avons trouvé aussi le cas d'enfants qui n'ont presque pas de relations avec les autres ; les mères les retiennent auprès d'elles avançant de raisons de propreté , par exemple une mère nous a dit qu'il arrive que l'enfant ramasse n'importe quoi et le mange, il mange par là même des microbes qui occasionnent des maladies. Elle pense que c'est ce qui a fait qu'un jour son enfant a attrapé la diarrhée. C'est pour cela qu'elle ne le laisse pas jouer avec les autres. Signalons que son enfant puisse avaler quelques cuillerées de nourriture, il faut qu'on le laisse courir derrière les autres et qu'il assiste à ce qu'ils font.

Les relations entre enfants qui sont en prison sont normales et même très amicales, les problèmes d'agressivité ou d'acquisition de la parole pour beaucoup d'enfants ne perturbent pas ces relations du moins pas plus que ne le font certains adultes en retenant quelques uns auprès d'eux ou en les dispersant sous prétexte qu'ils font beaucoup de bruits.

I.3.4. Relations de la mère avec les autres

Beaucoup de mères sont passives, inactives. Elles restent assises sans rien faire, elles ne s'occupent pas utilement ; les activités qui leurs sont proposées ne les intéressent pas et même quelques unes sont très peu ou pas du tout préoccupées par leur apparence physique. Il n'est pas rare de voir une femme porter les mêmes habits pendant toute une semaine. Par exemple, pendant la période d'enquête, lors des entretiens, une femme sentait la puanteur à tel point qu'on ne pouvait pas rester à ses côtés. Il n' y avait que son enfant qui s'accrochait à elle et la suivait partout mais pour elle en général, elle est souvent isolée, en retrait et très éloignée des autres.

Mais pour les autres en général, les relations entre elles sont normales mais superficielles, la mère se lie d'amitié avec une ou deux femmes avec qui elles sont souvent ensemble et se parlent à tout moment. Mais pour les autres, c'est à peine si elles se parlent, surtout celles des chambres différentes, mais des fois on les voit s'asseoir en groupes, dehors et dialoguer mais, leurs conversations ne sont pas animées et sont entrecoupées par des moments de silence. Cela reflète au fait, l'état des mères. Elles sont incapables de s'intéresser à ce qui les entoure chacune ayant son problème à elle ; c'est comme pour les cas des activités manuelles, elles ne sont pas intérieurement stimulées pour cela.

Les relations avec les détenues de sexe opposé sont un peu plus profondes, on peut facilement observer les femmes passer plusieurs heures à parler avec les hommes au grillage qui sépare les deux quartiers ; ce dernier n'étant pas très haut, il favorise le contact entre eux et des fois les hommes sautent par dessus le mur et se retrouvent du côté des femmes mais ce fait est strictement défendu qu'ils sont toujours en train d'épier les surveillants. On parle de « kwembemba » en jargon pénitentiaire (chercher un partenaire en vain). Ces hommes leur donnent de petites choses un peu d'argent ou bien ils leurs cèdent ce qu'ils reçoivent des bienfaiteurs etc. Ainsi les relations des mères (femmes) sont plus profondes pour ce cas car elles sentent qu'on s'intéresse à elles.

CONCLUSION DU CHAPITRE

Au cours de ce chapitre, nous avons vu que la situation de l'enfant accompagnant sa mère en prison ne diffère pas beaucoup de celle de sa mère, à part que l'enfant est également soutenu par les assistantes sociales du projet EMI. Ils lui procurent le petit déjeuner et effectuent avec eux des sorties aux alentours de la prison. L'attitude des adultes détenus ou non , ne favorise guère l'épanouissement de ces enfants, telle que nous l'avons vu à travers les différentes relations avec les enfants c'est ainsi qu'on observe quelques troubles dans le comportement de l'enfant qui manifeste de l'agressivité. Ils sont nerveux et irascibles ; un retard remarquable dans le développement du langage et plus particulièrement dans la parole expressive.

Nous avons trouvé aussi que la plupart des adultes sont indifférents à leur sort ; l'apport du projet EMI est non négligeable mais, il reste insuffisant. Les mères ne s'occupent pas de la même façon de leurs enfants, il y en a qui ne fournissent aucun effort pour améliorer la situation de leurs enfants alors que ces derniers sont pour la plupart des mères le seul sens de leur vie présente. Elles ne s'en occupent pas comme il faut pas plus qu'elles ne le font pour elles-mêmes.

De ce fait, nous allons traiter au chapitre qui suit quelques cas particuliers qui manifestent de façon très marquée l'un ou l'autre problème, en nous intéressant sur leur histoire propre dans cette prison, le problème que manifestent chacun en particulier, ses relations avec sa m ère et tous les autres.

CHAP. II. PRESENTATION DES CAS

Le chapitre précédent parle exclusivement de la vie au sein de la prison et présente en fait les informations issues de nos propres observations dans ce milieu et des entretiens que nous avons eus avec les différents acteurs et membres de cette communauté.

Dans ce chapitre nous présentons 5 cas concrets à partir desquels nous allons essayer de comprendre les problèmes réellement rencontrés par les enfants qui sont avec leurs mères en prison. Chaque cas es t traité à part en cherchant à établir le sens, la nature et la genèse du problème et à déceler les conflits. Il s'agit, au fait, de chercher à découvrir les liens à travers les faits accumulés.

Les trois premiers cas vivent toujours en prison avec leurs mères et les deux autres l'ont déjà quittée. Pour chaque cas, nous faisons une présentation et discussion et nous terminons par une conclusion.

II.1. ETUDE DU CAS N°1

II.1.1. Présentation du cas n°1 : NIZ

NIZ est une petite fille d'environ trois ans. Elle est née en prison, elle est de très petite taille, on ne lui donnerait pas son âge, elle n'est pas maigre. Avec une tenue pas propre, elle est toujours pieds nus même pendant les sorties.

La mère de NIZ vient de Bujumbura-Rural . Accusée d'avoir tué un bébé qu'elle venait de mettre au monde, elle vient de faire cinq ans en prison. Elle n'a pas d'autres enfants en prison. Mais avant d'être emprisonnée, elle avait un petit garçon qu'elle n'a jamais revu et dont elle n'a plus aucune nouvelle. Il avait trois ans à l'époque. Le père de NIZ est lui aussi prisonnier.

NIZ est en bonne santé, elle n'est pas maladive mais elle a déjà attrapé la bronchite une fois et plus d'une fois la grippe. C'est un enfant plutôt calme, elle aime jouer avec les autres enfants. Elle est souvent avec les autres dans le bureau des assistantes sociales et participe à des sorties. Elle aime sucer son doigt, on la voit toujours avec son pouce dans la bouche. Elle est aussi énurectique et sa mère la gronde chaque fois pour cela. Mais le problème le plus important pour cet enfant réside dans l'acquisition du langage parlé ; à près de 3 ans, elle ne parle pas du tout. Elle est incapable de formuler une phrase de quelques mots. Elle comprend ce qu'on lui dit mais elle ne répond pas. Sa mère est presque absente quoi qu'elle soit là physiquement. On peut les voir ensemble au moment des repas. Elle ne fait que le strict nécessaire pour son enfant comme lui donner à manger et la laver. Les soins corporels sont minimes et la mère se soucie très peu de son apparence physique.

Le retard du langage pour son enfant ne l'inquiète pas. Elle le considère comme normal puisque bon nombre d'enfants parle avec retard en ce milieu.

II.2. DISCUSSION SUR LE CAS

Les observations que nous avons faites sur l'enfant montrent que c'est une enfant qui aime la compagnie des autres, et notre attention fut attirée sur elle lors d'une sortie des enfants en compagnie des assistantes sociales. Pendant que d'autres enfants parlaient de tout et de rien et racontaient n'importe quoi, elle ne disait rien. Mais elle était ravie selon l'expression de son visage, on pouvait la voir sourire en écoutant les autres. C'est alors que nous apprenions qu'elle ne savait pas encore parler. Pourtant elle comprend ce qu'on dit. Quand on lui dit par exemple, de s'arrêter, elle le fait ou quand on lui dit qu'il est temps d'aller en sortie, elle se lève spontanément et va avec les autres, ce qui montre que son problème se trouve beaucoup plus au niveau de la parole expressive que de la compréhension du langage.

Le fait de jouer avec les autres enfants, pourrait être considéré comme un avantage mais ça ne semble pas apporter grand chose à l'enfant. nous pensons que c'est parce que beaucoup d'enfants ne parlent pas convenablement et présentent eux aussi des difficultés de la parole. Mais ce fait ne peut pas expliquer à lui seul, ce retard dans l'acquisition du langage parlé.
Nous pouvons plutôt le situer dans sa relation avec la mère laquelle relation est à la base de tout apprentissage. Selon certains auteurs la nature de la relation mère-enfant peut favoriser le développement du langage verbal de l'enfant, ou bien peut l'inhiber ou même interférer avec lui.

Selon WYATT, bien que l'acquisition du langage dépende de la maturation de l'organisme, c'est essentiellement un processus d'apprentissage qui se passe dans une structure interpersonnelle de feed-back réciproque entre l'enfant et l'adulte. Elle continue en disant :

> *« La condition optimale d'un apprentissage réussi du langage dans le prime enfance est que la relation de l'enfant avec sa mère soit continue, sans conflit et affectueuse et qu'elle se manifeste par une communication fréquente et appropriée à la fois verbale et non verbale. »* (1)

(1) WYATT, (G.-L.) , La relation mère-enfant et l'acquisition du langage , Bruxelles, Mardaga , 1973, p. 55.

Pour ce cas, les relations avec sa mère ne sont pas profondes. On les voit ensemble au moment des repas et c'est à peine si elle lui parle pendant ce temps. C'est une enfant qui a toujours été calme, ce qui était avantageux pour la mère elle pouvait la laisser seule et s'adonner à ses occupations, elle pleurait rarement, selon le témoignage de sa mère.

Avec l'acquisition de la marche, elle commence à suivre d'autres enfants et à jouer avec eux. Ainsi, sa mère a beaucoup de temps à elle. Pour beaucoup de mères en prison, quand l'enfant est en mesure de marcher et de jouer avec les autres, elles deviennent un peu libres car elles considèrent qu'en jouant avec les autres l'enfant requiert moins d'attention qu'avant.

C'est ainsi que la mère de NIZ en est venue à ne pas remplir correctement son rôle. Et même les différents soins qu'elle lui procure sont une exigence, pensons-nous, pour que l'enfant puisse aller avec les autres en sortie. Ce manque de responsabilité de la mère envers son enfant favorise une certaine anxiété de l'enfant qui se manifeste avec le fait de sucer la pouce. Nous pensons aussi que l'attitude absente de la mère favorisée en plus par le caractère doux de l'enfant, a décentré l'attachement de l'enfant à sa mère, ce qui a perturbé le développement affectif de l'enfant qui est à la base de tout épanouissement et de la croissance de l'enfant. Le pire pour ce cas, est qu'elle évolue dans un milieu où les incitations à la parole sont minimes à cause de l'insuffisance de contact avec les adultes qui, normalement induisent l'enfant au langage par leurs échanges communicationnels. Si à peine il y en a qui parlent à l'enfant, on ne fait pas d'efforts pour l'amener à parler ni pour l'écouter. Cela occasionne surtout des problèmes de construction des phrases comme l'affirme STEWART, en disant :

> *« Le fait de pouvoir parler avec les adultes peut déterminer en grande partie la complexité des programmes de construction et de compréhension des phrases que l'enfant pourra manipuler tandis que la conservation des enfants entre eux aura plus d'effets sur des détails spécifiques de ces programmes tels que les éléments de phonologie et de morphologie. »* (1)

Ainsi l'attitude des adultes qui ne favorise pas le dialogue avec l'enfant est à l'origine de l'incapacité de l'enfant à formuler et à construire une phrase. Les relations avec d'autres enfants en ce cas qui favorisent les éléments spécifiques des programmes de construction, n'apportent pas grand chose car le programme de base n'a pas encore été acquis.

(1) STEWART, (W.- A.), cité par WYATT, (G.-L.), Op. Cit. , p. 342.

ME a été sevrée un peu tôt, vers 8 mois, c'est plutôt elle qui avait refusé le sein maternel. Selon sa mère, elle n'aimait pas beaucoup être nourrie au sein. Elle pleure, souvent la nuit et il est difficile pour sa mère de la calmer. Des fois, alors qu'elle s'est déjà endormie, il arrive qu'elle se réveille et commence à pleurer.

Mais le grand problème pour l'enfant est sa difficulté d'alimentation. En effet, ME est une anorexique. Elle refuse la nourriture, on parvient à la nourrir difficilement. Elle se fait remarquer au moment des repas ; la mère est souvent derrière elle avec une assiette d'aliments allant ici et là pour qu'elle puisse avaler quelques cuillerées, et cela peut prendre beaucoup de temps. Cette scène s'observe tous les jours. Si elle essaie de la forcer à manger, elle vomit.

C'est au moment où son enfant dort qu'elle peut se reposer et/ou s'occuper à d'autres travaux.

II.2.2. Discussion et conclusion sur le cas

En analysant tous ces faits, nous trouvons que ME est une enfant surprotégée, qui dépend totalement de sa mère. Celle-ci ne lui laisse aucune initiative sous prétexte que le milieu est malsain et que l'enfant pourrait attraper une maladie.

Elle se fait du souci pour elle ce qui fait qu'elle ne lui accorde pas d'autonomie. Cette activité exagérée de la mère envers son enfant peut rendre compte de l'état d'anxiété de la mère qui pour nous, serait à l'origine de trouble d'alimentation de l'enfant. Selon DUMAS,

> *« Il se peut qu'un enfant ayant une mère particulièrement anxieuse et protectrice soit tendu au moment des repas et vomisse régulièrement soit parce que son anxiété reflète celle de sa mère soit parce qu'il est souvent forcé à manger au-delà de sa faim et qu'à la suite des nombreux épisodes de ce genre, l'enfant développe un trouble alimentaire. »* (1)

La mère veut à tout prix que son enfant avale ce qu'elle lui présente, ce qui ne signifie pas que l'enfant a faim à ce moment là. Elle trouve que son enfant ne mange pas comme il faut et que c'est pour cela qu'elle est maigre. Pourtant l'enfant est en bonne santé. La mère veut lui faire ingurgiter coûte que coûte la ration qu'elle a préparée et qu'elle lui donne. L'anorexie s'installe et c'est à partir de ce fait que débute le combat. Conditionné à ce gavage, l'enfant proteste, refuse et se débat.

(1) DUMAS , (J.) , Op. Cit , p. 577.

Le fait de sucer le doigt signale une perte d'un objet aimé auquel l'enfant s'est attaché mais qu'il ne parvient pas à retrouver, nous pensons pour cet enfant que c'est l'affection de sa mère, son contact avec elle. Quand bien même la mère est là physiquement, elle ne témoigne pas de l'affection à son enfant. Elle n'est pas aussi proche de lui que pendant la période de dépendance absolue. Cette situation est insupportable pour l'enfant qui a besoin d'avoir présent dans son esprit le bon objet perdu.

C'est une régression à la période précédente, elle est considérée en psychanalyse comme le fait que l'enfant n'est pas parvenu à vivre normalement suffisamment la période précédente. Ainsi il ne pourrait pas s'adapter à la période actuelle. C'est dans ce sens aussi qu'on peut expliquer l'érunesie de l'enfant qui, par ce fait, retrouve le nirvana primitif, c'est-à-dire l'état de bonheur que rien ne trouble et dans lequel se trouve un bébé dans le ventre de sa mère.

En guise de conclusion pour ce cas, le problème se pose au début avec l'attitude inconvenant de la mère qui occasionne ainsi la perturbation du développement affectif. C'est à partir de là que débutent tous les problèmes de l'enfant et en particulier le grand problème de l'acquisition du langage parlé. Ce problème s'aggrave avec le milieu qui est défavorisant. Les adultes ne parlent pas à l'enfant et les conversations entre-eux auxquelles assistent les enfants sont brèves et ne s'adressent pratiquement jamais à eux.

II.2. ETUDE DE CAS N°2

II.2.1. Présentation du cas n° 2 : ME

ME est une petite fille de deux ans. Elle est née en prison, sa mère fut arrêtée en état de grossesse. ME est maigre mais en bonne santé selon les fiches médicaux consultés à l'infirmerie qui est sur place. Elle est très propre plus que ne le sont la plupart des enfants. La mère de ME est emprisonnée pour détournement de fonds là où elle travaillait; son père vit à Bujumbura mais il n'est jamais venu voir son enfant. ME n'a pas d'autres frères. Sa mère est aisée matériellement, elle ne lui donne pas la nourriture qu'offre la prison, elle s'arrange pour trouver autre chose à l'enfant.

ME ne prend pas le petit déjeuner avec d'autres enfants, sa mère ne le lui permet pas. Elle la garde tout près d'elle, elle la lave et change ses vêtements chaque fois qu'elle les salit. Elle ne joue pas avec les autres. Selon sa mère, le milieu dans lequel elles vivent n'est pas propre ; elle ne peut pas laisser l'enfant aller jouer partout, elle pourrait prendre des saletés et ainsi attraper une maladie. Elle ne participe pas aux sorties avec les autres.

Selon DUCHE, ce sont là deux volontés qui s'affrontent ; celle des parents et plus particulièrement de la mère qui veut vaincre et celle de l'enfant qui se révolte. Il continue en disant ceci :

> *« Il s'agit là encore d'une conduite d'opposition l'enfant refusant d'absorber la ration alimentaire que tente de lui imposer une mère exagérément anxieuse ou tyrannique qui souffre peut être elle-même des conflits infantiles mal résolus.»*[1]

Nous n'avons pas cherché à savoir si ces conflits existent chez la mère de ME ni leur nature mais on remarque à travers sa fonction envers son enfant qu'elle est frustrée et insatisfaite quand bien même elle remplit son devoir de mère, d'ailleurs, elle le fait un peu trop.

Par ailleurs, nous pensons que l'enfant ne supporte pas l'isolement que lui fait subir le milieu et surtout la mère en la gardant dans la chambre. C'est ainsi que pour qu'elle puisse avaler une cuillerée, il faut qu'elle soit dans d'autres endroits, loin des dortoirs en train de regarder ou toucher à un objet quelconque.

Selon toujours DUCHE, pour les anorectiques, dans l'ensemble, le milieu serait rigide et peu tolérant pendant que pour DUMAS, l'isolement social de la famille est parmi les facteurs psychosociaux qui jouent un rôle prépondérant dans l'étiologie de ces troubles. Et le milieu pénitentiaire ne favorise pas le contact social ni la liberté dans le mouvement avec ses barrières, ses interdictions.

Bref, avec ce cas, nous voyons que l'enfant ne supporte pas la qualité de l'environnement qui est frustrant. La mère n'aide pas l'enfant avec son rôle surprotecteur qui limite l'autonomie de l'enfant et le rend tendu ; cette attitude de la mère ne fait qu'enfoncer l'enfant dans l'anorexie. L'enfant ne supporte pas la claustration et surtout celle imposée par la mère ; c'est ainsi que pour manger il doit se sentir libre dans ses mouvements.

(1) DUCHE , (D.-J.) , Op. Cit ., p. 54.

II.3. ETUDE DU CAS N°3

II.3.1. Présentation du cas n°3 : FA

FA est un garçon de près de 4 ans. Il est également né en prison, il est rarement propre, il est calme, très calme. Sa mère a été emprisonnée à l'âge de 12 ans avec toute sa famille, celle-ci était accusée de sorcellerie, et d'avoir causé beaucoup de maux à leur entourage, d'avoir jeté de mauvais sort aux gens qui de ce fait, étaient morts. Elle a déjà eu trois ans en prison. FA est le deuxième derrière une fille de 8 ans, il est suivi d'un garçon de plus d'un an. Le père de tous ces enfants se trouve en prison.

FA est solitaire, il ne joue pas avec les autres ; il se tient souvent au corridor regardant les mouvements des autres, il parle rarement souvent en réponse à la question, il n'est pas gai du tout. Il boude souvent la nourriture et sa mère doit insister beaucoup pour qu'il mange. Même les sorties ne l'enchantent plus, ce n'est plus comme avant.

En effet, l'enfant n'a pas toujours été ainsi ; selon le témoignage d'une assistante sociale. C'est à cause du départ de Sa sœur ainée que l'enfant a commencé à manifester un comportement inhabituel. La première, réinsérée à 8 ans, mourut une année après sa sortie pour une maladie. Avant cela, c'était un petit garçon actif, éveillé, qui jouait avec les autres sans manifester aucun problème. Il jouait avec sa sœur qu'il aimait beaucoup ; il était chaque fois avec elle. Lorsqu'elle est sortie de prison, il la réclamait souvent et de fois, il pleurait parce qu'il ne la voyait pas revenir. C'est à partir de là que les choses sont allées en s'empirant.

Sa mère est très inquiète car son enfant n'a pas toujours été comme cela. Sa mère insiste souvent pour l'amener à manger, elle lui dit souvent qu'un jour ils sortiraient et trouveraient la sœur dehors.

II.3.2. Discussion et conclusion sur le cas

Le témoignage recueilli sur cet enfant montre qu'il n'a pas toujours été ainsi mais qu'il l'est devenu à un certain moment à cause du départ de sa sœur aînée, départ que l'enfant n'a pas pu digérer. La sœur était un être cher pour lui parce qu'ils étaient à tout moment ensemble. Elle le portait au dos, lui procurait différents soins corporels et participait ainsi au soins de sécurisation de l'enfant. Sa mère ne s'occupait presque pas de lui et par ailleurs on dit que depuis qu'elle avait eu son troisième enfant, c'est la sœur aînée qui s'occupait de son petit frère, l'enfant s'était ainsi attaché à elle.

On comprend aisément ceci avec l'enquête menée par NDIMURUKUNDO chez les élèves du secondaire à Bujumbura, il insiste sur le rôle primordial de la fratrie dans l'organisation de la personnalité du jeune enfant, il établit entre autres conclusions que :

> *« L'attachement est encore plus fort lorsque la maman est précocement à nouveau enceinte. Le porteur dans ce cas se substitue littéralement à sa mère. La plupart des porteurs de l'enquête disent de ce qu'ils ont porté : « c'est comme si j'était leur maman », indépendamment du sexe des concernés. »* (1)

Ainsi en était-il pour le cas de ces deux enfants. Et la sœur était non seulement un objet d'attachement mais aussi un compagnon de jeux. Cette symbiose prolongée aboutit à un véritable couple porteur-porté qui marquera les acquisitions affectives de l'enfant, selon toujours l'auteur.

La séparation brusque d'avec elle par la réinsertion fut un choc émotionnel pour l'enfant surtout qu'il ne l'a plus revue, la sœur étant morte après une courte période de maladie quelques mois après la réinsertion. Ce choc a provoqué une rupture dans l'équilibre psychique qui n'a pas encore pu être rétabli, ce qui fait que l'enfant ne parvient plus à retrouver son système de vie d'avant.

Le choc émotionnel est souvent à l'origine de certains troubles de la personnalité et surtout de traumatisme psychologique. Ce dernier est défini par HELLBRUN de façon suivante :

> *« Un ensemble des troubles de la vie affective et de la personnalité déclenchés chez un sujets pour un choc émotionnel.»*(2)

Nous pensons ainsi que l'enfant a subi un traumatisme psychologique suite au départ de sa sœur que l'enfant n'a pas pu supporter.
C'est ce qu'il exprime dans son comportement inhabituel ; en ne participant pas aux jeux, en s'isolant n'en parlant plus.

Nous pensons en outre que la persistance des troubles s'explique par le fait que l'environnement de l'enfant, sa mère y compris, n'a pas considéré à temps la gravité de choc émotionnel car il n'a rien fait de particulier pour lui venir en aide. Ce n'est qu'avec la persistance des troubles que la mère commence à être préoccupée par son attitude et nous pensons que c'est par peur de le perdre comme le premier.

(1) NDIMURUKUNDO , (N.) , Rôle de la fratrie dans l'organisation de la personnalité du jeune burundais, Mémoires inédits, Université du Burundi, 1979, p.154.
(2) HELLBRUN , (R.), Pathologie de la violence, Paris, PUF, 1982, p. 18.

Car, la mère n'aime pas être séparée de ses enfants , même pour l'aînée, on nous rapporte qu'elle fut réinsérée très tardivement (à 8ans) parce que la mère ne voulait pas être séparée d'elle. Plusieurs personnes s'étaient proposées de la prendre avec elles et parmi celles-ci, il y a les amies de la mère, d'anciennes codétenues ; mais à toutes, elle avait opposé un refus catégorique, il a fallu l'intervention des autorités administratives.

Nous dirions en bref que le trouble dans le comportement de l'enfant ou plutôt le changement du comportement, est apparu à un moment déterminé. Ce moment correspond au départ de sa sœur aînée à qui il s'était beaucoup attaché car elle était très proche de lui, plus que ne l'était sa propre mère. Elle était également son compagnon de jeu. Son départ inattendu cause à l'enfant un choc émotionnel qui occasionne une rupture dans son équilibre psychologique, ce qui explique l'apparition des comportements inhabituels.

L'environnement n'a pas considéré à temps la gravité du problème ou du moins rien n'a été fait pour essayer de l'aider, c'est ce qui a expliqué la persistance des troubles.

II.4. ETUDE DU CAS N°4

II.4.1. Présentation du cas n° 4 : ARN

ARN est un petit garçon de presque 6 ans, il vit avec sa mère à Kamenge chez une amie de la mère. Il est né et a grandi en prison jusqu'à l'âge de 5 ans. La mère avait été condamnée à 5 ans de prison pour avoir volé de l'argent. Cet argent a été donné à un homme qui était son amant ; celui-ci avait promis de rembourser, mais il a disparu, il se trouverait en Europe. Elle attendait un enfant lors de son arrestation. Ça fait 10 mois qu'ils sont sortis de prison.

Dans son nouveau milieu, ARN est un enfant réputé calme et qui ne cause pas de problèmes ; il a encore quelques difficultés à s'exprimer. sans l'intervention de sa mère on ne peut pas comprendre ce qu'il dit. Lorsqu'il va jouer avec les autres, il n'y reste pas un long moment. Il revient aussitôt auprès de sa mère. Il est très dépendant d'elle, même pour manger et s'habiller, il faut que sa mère l'aide jusqu'à cette période il reste près d'elle et l'accompagne partout (à la boutique, au robinet, au marché, ...) Lorsqu'ils étaient encore en prison, ARN était un enfant maladif ; il avait des crises incessantes de bronchite, il était tellement maladif que chaque fois la mère était obligée d'aller la faire soigner à l'hôpital. Et lorsqu'ils étaient sortis de la prison, il était malade ; mais depuis lors ses crises de bronchite ne se sont pas encore manifestées.

A part cela, l'enfant n'avait pas eu d'autres problèmes majeurs sauf qu'il avait acquis la marche très tardivement. Il avait commencé à marcher à une année et demi, longtemps après les autres enfants qui sont nés à la même époque que lui ; ceci résulterait du fait que l'enfant était souvent malade et était trop faible pour s'exercer à marcher.
La situation dans laquelle se trouvait l'enfant lorsqu'ils étaient en prison était en général alarmante selon sa mère qui dit en substance :

« Iyo twari kugumayo ikindi gihe nibaza ko yari gucika ikigugu. »

Ce qui veut dire :

« Si nous y étions restés quelque temps encore, je pense qu'il serait devenu dingue. »

Elle dit que c'est par manque d'argent sinon, elle l'aurait déjà mis à l'école comme les autres enfants de son âge afin qu'il s'habitue aux autres et devienne un peu plus indépendant.

Discussion et conclusion sur le cas

L'analyse de ce cas montre un problème dans le développement social, problème qui se manifeste avec une grande acuité en dehors du milieu carcéral, mais acquis pendant son séjour en prison.

En effet, pendant son séjour en prison, l'enfant a connu des circonstances défavorables à son développement. Les périodes fréquentes de maladie le rendaient faible et l'empêchaient de cette façon à s'épanouir normalement comme les autres enfants ; en témoigne son retard dans le développement moteur.
L'enfant reste auprès de sa mère dont il est dépendant, les occasions de jeux sont de cette façon très réduites. Par manque d'autonomie et par le fait de ne pas jouer avec les autres enfants de son âge, l'enfant ne prend pas conscience de ses possibilités et de son entourage. Alors le processus de socialisation s'il avait déjà débuté, ne peut pas progresser.

Mais pour l'enfant, les problèmes se posent dans tous les aspects de son développement moteur, social, affectif, ... C'est tout le système d'apprentissage qui a été défaillant ; car à plus de 5 ans, l'expression verbale de l'enfant n'est toujours pas claire et il n'est pas encore capable d'accomplir certains actes comme s'habiller, se laver, ... C'est ainsi que l'isolement social de l'enfant ne peut expliquer à lui seul ce problème de l'enfant ; nous pensons à la nature des relations que la mère et son enfant ont entretenu lorsqu'ils étaient en prison.

En effet, certains auteurs suggèrent la possibilité que la nature des relations psychologiques entre l'enfant et le modèle peut affecter le processus d'apprentissage . L'environnement n'est pas stimulant bien que l'enfant n'ait pas été suffisamment en contact avec lui.

Arrivé dans le nouveau milieu, l'enfant et sa mère sont bien accueillis par l'entourage mais l'état de l'enfant ne lui permet pas de se tourner immédiatement vers les autres. Non seulement parce qu'il n'est pas habitué à cet environnement mais aussi et surtout parce qu'il lui est impossible de s'y adapter à cause des troubles dus à ce qu'il a pu affronter au cours de son existence. Pour certains auteurs, l'adaptation suppose une réponse adéquate à une situation donnée et à une situation ultérieure que l'individu devra affronter. Par exemple pour CHATEAU :

> *« S'adapter pour l'enfant, ce n'est point seulement s'adapter à un groupe donné mais déjà s'adapter à des groupes futurs qu'il devra connaître. »* (1)

Ainsi l'adaptation suppose la possibilité de créer un comportement adéquat et permanent qui permettra de répondre favorablement à des situations ultérieures. Nous pensons, pour ce cas, que son problème ne débute pas dans son nouveau milieu mais qu'il se posait déjà depuis qu'il était en prison.

Dix mois après la sortie de la prison, les difficultés que rencontrent l'enfant pour son adaptation (dans son milieu) ne sont pas désespérantes. D'abord, il évolue dans un environnement qui est différent du premier dans ses différents aspects (humains, environnementaux, ...). En effet, le premier avec ses conditions de vie défavorables, a un rôle non négligeable, dans l'apparition des troubles.
Nous pouvons aussi dire que la présence de la mère à ses côtés est un appui essentiel à une bonne évolution de l'enfant . Elle est la mieux placée pour aider son enfant car d'abord, elle constitue la base, le fondement de la vie de son enfant en ce sens qu'il est encore dépendant d'elle. Mais aussi, c'est en elle qu'il est confiant ; elle est l'objet de confiance de son enfant, qui va permettre à l'enfant d'initier des relations ou des contacts avec d'autres éléments du milieu. En suite, ayant toujours été avec lui dans le stade antérieur, elle comprend mieux que quiconque le retard de son enfant, dans son développement, son adaptation au milieu, son incapacité d'agir comme les autres enfants.

(1) CHATEAU, (J.F.) , Cité par CASABLANCA, (J. M .) , Eveil social en milieu constitutionnel , Paris , PUF, P. 96.

Elle affiche une volonté ferme de l'aider. L'entourage aussi est favorable par l'accueil qu'il a réservé aux nouveaux venus et par l'aide matérielle et psychologique qu'il leur fournit. Mais nous pensons que le fait que le père de l'enfant soit à l'extérieur peut amener la mère à s'occuper un peu plus de son enfant ; espérant qu'elle peut recevoir de l'aide ou qu'il peut prendre son enfant. Elle dit qu'elle a de ses nouvelles à partir de sa sœur ; mais ils n'ont pas encore été en contact.

Ainsi, la situation dans laquelle ils se trouvent actuellement fait espérer une bonne évolution et la meilleure adaptation de l'enfant au milieu par la récupération dans son retard.

En guise de conclusion, nous disons que, l'analyse de ce cas, révèle un problème d'adaptation qui trouve son origine, dans la vie que l'enfant a menée en prison. Les périodes fréquentes de maladies ont favorisé une dépendance continue de l'enfant avec sa mère, et dans un environnement pauvre défavorable à l'épanouissement de l'enfant. De cette façon, l'enfant n'a pas acquis l'autonomie nécessaire à l'évolution du processus de socialisation.
Mais la situation dans laquelle se trouve l'enfant et sa mère actuellement est bien meilleure. Le milieu est stimulant et incite à fournir des efforts pour faire, comme les autres. L'entourage est accueillant et compréhensif, avec la chance que ces crises de maladie ne se sont pas encore manifestées ; ce qui laisse présager une évolution à l'avenir, qui favorisera une meilleure adaptation.

II.5. ETUDE DU CAS N° 5

II.5.1. Présentation du cas NDA

NDA est un garçon de 12 ans qui vit chez sa grand-mère à Buterere. Il est né en prison. Il en est sorti en 5 ans sans sa mère qui n'avait pas encore purgé sa peine. Lors de sa réinsertion c'est la grand-mère qui l'a accueilli, elle avait encore deux petits enfants à sa charge. Pour elle, c'était un enfant comme les autres, qui ne posait pas de problèmes majeurs dans la mesure où il était parmi les autres enfants. Il jouait avec ses cousins qui l'avaient bien accueilli et avec lesquels il s'entendait très bien. L'un d'eux ne va pas à l'école et l'autre y va (le plus petit).

Les problèmes avec lui se sont posés quand il a commencé à aller à l'école ; l'instituteur a, à un certain moment ; convoqué la grand-mère pour lui dire que l'enfant ne suivait pas, que par contre il était très turbulent, et distrayait les autres enfants et les battait. Une autre fois, il envoya un élève de la classe pour dire à sa grand-mère que l'enfant était souvent absent en classe.

Et pour couronner le tout l'enfant ne réussissait pas ; il a fait deux ans en première année primaire, il n'a pas pu terminer la deuxième année et c'est par là qu'il a abandonné sa scolarité.
Il restait là sans rien faire ; avec les autres enfants du quartier qui n'allaient pas à l'école. Par après ;il a commencé à vendre des cacahuètes avec l'autre cousin qui ne va pas à l'école. c'est ainsi qu'ils en sont arrivés à vendre des sachets en ville au marché. Ils partent très tôt le matin et reviennent le soir. Mais il arrive que l'un d'eux ne rentre pas et revienne le lendemain. Comme ils apportent souvent de l'argent à leur grand-mère, celle-ci ne cherche pas à savoir où ils dorment ni comment ils gagnent de l'argent ; elle dit seulement qu'elle sait qu'ils vendent des sachets, et que de fois ils dorment chez un de leurs amis à Buyenzi. Mais en réalité, ils sont souvent dans la rue où des fois ils passent la nuit. Signalons que la mère est sortie de prison quatre ans après l'enfant, il avait déjà abandonné l'école. Il a préféré rester auprès de sa grand-mère au lieu de rester avec sa mère qui vivait à part (à Kinama) et qui lui avait proposé d'aller vivre avec elle. Ce qu'il a refusé catégoriquement.

Discussion et conclusion sur le cas

Les témoignages recueillis sur ce cas montrent une situation complexe, où plusieurs éléments s'entremêlent tellement qu'il serait difficile de savoir lequel implique l'autre. En sortant de prison, l'enfant arrive dans un environnement certes accueillant mais qui n'offre pas un bon exemple à suivre.
D'abord, dans son entourage immédiat se trouve un enfant et le plus grand, qui ne fréquente pas l'école et dans son voisinage, bon nombre d'enfants n'étudient pas pour des raisons différentes peut être,. mais ce fait semble normal pour tous dans le milieu. Ainsi les probabilités de fréquenter l'école sont réduites dès le début.

Nous ne sommes pas au courant de la situation particulière de l'enfant quand il a quitté son milieu carcéral ; aucun problème particulier ne nous a été signalé mais, pour la majorité des enfants qui sont nés en prison il y a toujours une empreinte du vécu antérieur sur la personnalité de l'enfant et c'est réciproque ; c'est à dire que le personnalité va marquer la vie ultérieure de l'enfant que cela soit évident ou non. Pour la grand-mère, l'enfant ne manifeste aucun problème au départ ; peut être qu'il en était ainsi ou alors elle ne les a pas remarqués. Pour elle, donner un toit à l'enfant, l'accueillir au milieu des autres, c'est l'essentiel ; elle n'assure pas de suivi pour l'enfant, elle sait qu'il est avec les autres c'est tout.

Cette attitude de laisser-aller de la part de la grand-mère se révèle aussi au début de la scolarité ; elle n'a pas cherché à savoir si l'enfant va à l'école régulièrement ou non ou si il suit correctement, alors qu'elle avait déjà été appelé à l'école.
Et là-bas il se pose des problèmes de tout genre pour l'enfant, distrait, bagarreur, turbulent et par dessus tout il ne réussit pas en classe.

Ainsi il s'est vu vite rejeté par l'instituteur et coupé de l'influence normative des enfants du même âge, essentiel au développement des nombreuses compétences. DUMAS parle de deux problèmes qui s'intriquent dans des cas pareils ; les difficultés scolaires et le rejet du maître, il affirme que :

> *« Leur comportement et leur retard déjà évident invitent les sanctions répétées et dans bien de cas le rejet de l'enseignant. »*[1]

De ce fait, l'enfant qui se voit rejeté par l'enseignant qui lui fait subir des sanctions préfère abandonner petit à petit l'école pour se retrouver finalement dans la rue. C'est ainsi que NDA nous a dit qu'il a abandonné parce que le maître ne l'aimait pas et qu'il la battait. Et il a ajouté à la fin : « Kandi ubuzima si ishure gusa. » C'est-à-dire « Et d'ailleurs, la vie ce n'est pas l'école seulement » pour dire qu'on ne gagne pas uniquement sa vie en ayant fréquenté l'école.

C'est là un de ces genres de propos que tiennent souvent les gens qui n'ont pas étudié pour pousser les autres (surtout les enfants) à abandonner l'école sans s'inquiéter de rien.

Par ailleurs ; la situation socio-économique da la « famille » n'est pas bonne. La grand-mère vend des petits produits alimentaires près de chez elle mais elle ne parvient pas à combler les besoins de sa famille pauvre.

Et un enfant qui va à l'école coûte cher car il faut le nourrir, payer les frais et le matériel scolaire alors que celui qui reste à la maison se débrouille tant bien que mal en allant chercher de l'argent partout où il arrive. Et de fois, il revient avec quelque chose pour les autres. Cette situation ne favorise pas seulement l'abandon de la classe mais aussi le développement de certains comportements antisociaux tels le vol, le mensonge, la violence, etc. qu'on reconnaît souvent chez la plupart de ces petits vendeurs de sachets.

A la sortie de prison, sa mère trouve un enfant qui est déjà habitué à une vie de liberté en se débrouillant, et qui n'accepte pas ses directives, il refuse de rester auprès d'elle et préfère la grand-mère. Surtout que la situation financière de la mère n'est pas meilleure ; c'est ainsi que l'enfant se retrouve dans la rue.

(1) , DUMAS , (J.) , Op. cit , p.272.

Nous pouvons conclure sur ce cas en disant que dès la sortie en prison, l'enfant a été confronté à des circonstances qui ne favorise pas une bonne intégration, la situation socio-économique de l'entourage immédiat n'est pas bonne. L'enfant côtoie des enfants qui n'offrent pas un modèle idéal. Il échoue et est renvoyé de l'école et dans tout cela, on remarque une absence de suivi de l'enfant. La grand-mère se montre incompétente pour cela par son laisser-faire, l'enfant est laissé à lui-même et doit se débrouiller pour survivre.

Et pour y parvenir ; il fait comme les autres enfants du milieu, vente des sachets, d'autres petits objets en ville, porter des petits sacs de marchandises.
Tout cela ne donne aucun espoir pour une bonne évolution de l'enfant dans la vie future, nous pensons plutôt qu'il risque de connaître la peine carcérale comme la plupart de ces enfants de la rue qui deviennent des voleurs et des grands bandits.

CONCLUSION DU CHAPITRE

Nous venons de voir avec l'étude des cas que chaque enfant a ses problèmes particuliers, qui sont différents des autres, même si de fois ils se manifestent de la même façon, surtout pour ceux qui sont encore en prison.
Nous avons vu que le milieu pénitentiaire ne favorise pas l'épanouissement de l'enfant en général. Mais nous venons de voir aussi que la situation de chaque enfant en particulier trouve sa signification dans l'histoire propre de chaque enfant.

Nous avons trouvé par exemple que la nature des relations que la mère entretient avec son enfant selon la fonction de la mère peut occasionner le développement de certains troubles qui peuvent être renforcés par les conditions de vie du milieu. Ainsi l'une ou l'autre situation particulière dans la vie de l'enfant (maladie par exemple) peut être à l'origine d'une trouble. Le début de chaque enfant, qui est déterminé par la fonction de la mère, déterminera la manière dont chacun va affronter les circonstances ultérieures d'une part, et les conditions du milieu d'autre part. C'est ainsi qu'on remarque des troubles qui sont plus marqués chez un tel plutôt que chez tel autre, alors qu'ils semblent « absents » chez un autre.

Pour ceux qui sont déjà sortis de prison, chacun porte en lui son problème particulier, son vécu antérieur, et arrive dans un milieu où il est obligé de se conformer aux autres individus, et, à ce qui se fait en ce milieu. L'accueil qui lui est réservé par les gens du milieu et surtout par son entourage immédiat, et les conditions de vie du milieu détermineront l'évolution de l'enfant, et son adaptation au milieu et par conséquent une disparition progressive des troubles si ces conditions sont favorables.

CHAP. III. LES OBSTACLES MAJEURS AL'EPANOUISSEMENT DE L'ENFANT.

Dans tout milieu, les gens sont semblables aux autres, à quelques uns, mais aussi à nul autre dans ce sens que chacun a sa façon de réagir propre à lui-même. Ainsi en est-il des enfants qui naissent et grandissent en prison. Ils sont soumis aux mêmes conditions d'existence du milieu, passent des longues journées ensemble, mais chacun a sa manière de ressentir ce qu'ils sont en train de vivre. De ce fait, on remarque des problèmes généraux à tous, mais aussi d'autres qui sont particuliers à quelques cas. L'histoire des cas que nous avons étudiés révèle des situations particulières que chacun a connues, et qui sont à l'origine d'un trouble particulier dans le développement de l'enfant. Nous analysons au cours de ce chapitre les différentes situations qui sont des obstacles au bon développement de l'enfant.

III.1. INSUFFISANCE ET PERVERSION DES RAPPORTS AVEC LE PREMIER OBJET D'ATTACHEMENT

L'enfant se développe de son plein droit dans la mesure où l'environnement ne manque pas à ses diverses fonctions essentielles à la croissance de l'enfant et dont l'importance se modifie et les qualités évoluent en même temps que la croissance de l'individu. Le premier environnement de l'enfant et les qualités qu'il présente est d'une importance capitale. Il est à la base de toute organisation psycho-affective de l'enfant. Les relations qu'il établit avec le milieu vont influencer toute autre relation ultérieure de l'enfant ainsi que tout apprentissage primaire. Dans notre milieu d'enquête, nous avons trouvé que les relations qui s'établissent entre l'enfant et la mère (qui constitue le premier environnement de l'enfant) ne sont pas les mêmes pour tous les cas. On distingue des différences importantes dans les modes de relations conditionnées par la fonction de la mère.

Nous avons trouvé par exemple pour le premier cas (NIZ) que la mère est absente dans son rôle. Les relations avec son enfant sont presque inexistantes : on les voit ensemble uniquement au moment des repas et là on n'assiste pas à des échanges communicationnels réels. L'enfant est rarement proprement habillé ; il fait des sorties avec les autres pieds nus, ce qui montre le peu d'efforts fournis par la mère pour répondre aux différents besoins de son enfant. Mais pour ce cas, nous avons vu que la mère n'affichait une bonne image d'elle-même : même tenue pendant plusieurs jours et pas propre, elle reste pourtant là à ne rien faire ; elle ne s'adonne pas à des activités utiles qui leur sont proposées ; quand elle n'est pas entrain de préparer la nourriture ; elle reste là sans rien faire. Nous pensons que cette attitude de la mère est imputable à l'état intérieur de la mère qui ne favorise des échange communicationnels.

Ses relations avec ses codétenues sont d'aussi rares : absence de dialogue véritable . Elle peut se trouver au milieu des autres sans participer aux conversations qui se font. Et même lors nos entretiens, il ne nous a pas été facile de lui soutirer des informations sur son enfant.

La mère montre une attitude dépressive, les relations qu'elle établit avec son environnement en général et son enfant en particulier sont marquées par cette attitude de la mère. Ainsi l'enfant est défavorisé à ses débuts par son premier environnement immédiat qu'est la mère, ce qui va faciliter l'introduction des troubles de l'enfant.

Avec le deuxième cas, (ME), nous avons trouvé aussi des relations inappropriées par la fonction de la mère qui est surprotectrice. La mère ne laisse à son enfant aucune initiative, ne lui permet même pas de jouer avec les autres enfants. L'enfant est toujours bien gardé auprès de sa mère. La mère elle-même est rarement en compagnie des autres ; elle passe la plupart de son temps à s'occuper de son enfant. Cette façon d'agir de la mère peut rendre compte d'un état d'anxiété de la mère qu'elle projette sur son enfant. Elle se fait du souci si elle n'est pas tout près d'elle et même l'alimentation pose des problèmes en ce sens que la mère veut que l'enfant prenne tout ce qu'elle lui propose. Pour elle, le milieu n'est pas convenable à un enfant qui doit y grandir. Elle se croit obligé de bien veiller à l'enfant pour lui épargner tous les maux qu'elle pourrait contracter dans ce milieu. Ceci démontre une attitude culpabilisante de la mère.

Avec le troisième cas (FA), la situation est très différente : la mère est indifférente aux besoins de l'enfant ; ce dernier ayant grandi avec sa sœur aînée qui s'occupait de lui tant bien que mal et qui étai son compagnon de jeux. L'enfant s'était attaché à elle depuis le début et la fonction et même la présence de la mère semblaient moins importante à ce moment là. Mais avec le départ de la sœur et le choc émotionnel que ce dernier occasionna chez l'enfant, la fonction défaillante de la mère s'est vite révélée. Elle est indifférente à ce que son enfant est en train de vivre. Elle ne fait rien pour compenser cette perte et l'enfant n'a pas plus confiance en sa mère qu'envers les autres.

Ainsi donc, les rapports entre la mère et son enfant sont soit insuffisantes, soit inappropriés avec les trois cas que nous avons vus. Pour le 3ème cas, nous voyons que ces rapports ont été compensés par les relations de l'enfant avec sa sœur et c'est ainsi qu'à la disparition de cette dernière, l'enfant subit un choc qui fait qu'il soit replié sur lui-même et ne s'intéresse même pas à ce qui l'entoure. Pour les autres, cas, nous voyons que les troubles se manifestent dès le début et de façon différente.

Nous avons vu aussi que les relations avec la mère dépendent de la fonction de chaque mère, de l'état psychologique de celle-ci.

Ainsi les mères désintégrées psychologiquement ont des rapports inappropriés avec leur enfant, chacune agit à sa façon : on a ainsi une mère qui prodigue des soins excessifs alors que pour l'autre, il y a carence de soins, etc. De cette façon, on assiste à des troubles différents dans le comportement mais, aussi dans le développement de l'enfant.

Ainsi la perversion et l'insuffisance des rapports avec la mère constituent un obstacle au bon développement de l'enfant et ce, sur tous les plans. Nous venons donc de voir que la fonction de la mère influencée par son état psychologique est un facteur important, car elle détermine la nature de ces relations.

III.2. ORGANISATION INTERNE DU MOI DE L'ENFANT

Chaque individu a sa façon de réagir aux différents circonstances de la vie et ; une même situation peut être à l'origine des réactions différentes chez des sujets différents. Ceci dépend de l'organisation interne de chaque individu. Cette organisation s'établit au début avec la période de dépendance absolue avec la mère, alors que le moi de l'enfant est toujours confondu avec la mère.

Nous pouvons donc dire que ceci découle du premier point concernant les rapports de l'enfant avec la mère, de l'adaptation de la mère aux différents gestes et pulsion de l'enfant. Quand la mère répond chaque fois aux pulsions de l'enfant, elle favorise sa spontanéité, son omnipotence. Mais quand elle ne parvient pas à s'adapter aux pulsions de l'enfant ; elle ne favorise pas cette spontanéité. Le nourrisson qui avait déjà acquis certains avantages affiche un repli sur soi. On a alors deux situations de la part du nourrisson ou bien le processus qui abouti à la capacité d'utiliser des symboles ne débute pas ou bien il y a un repli face aux avantages qui avait déjà été acquis.

Nous pensons que c'est ce qui s'est passé pour le cas de NIZ : la mère absente dans son rôle ne s'est pas adaptée aux besoins de son enfant d'autant plus qu'elle est réputée calme depuis sa naissance. L'enfant s'est soumis ainsi aux exigences de l'environnement, et ainsi elle est obligée de réagir de façon fausse .

Pour l'autre cas ME, les choses se passent d'une toute autre façon : l'enfant est obligé de vivre de façon non voulue ;elle est appelée à faire ce que lui donne sa mère au moment et à l'endroit choisis par sa mère, mais elle résiste à son environnement et comme la mère ne lui laisse aucune initiative, on assiste à deux volontés opposées d'une part celle de la mère et d'autre part celle de l'enfant qui ne parvient pas à se soumettre ; ce qui explique les troubles d'alimentation de l'enfant et sa nervosité.

Pour ce cas, WINNICOTT dit en substance ceci :

> *« La réaction contre le fait d'être forcé à exister de façon fausse peut être détectée dès les tout premiers stades. Le tableau clinique présente une irritabilité générale des troubles de nutrition et des autres fonctions, troubles qui peuvent disparaître cliniquement mais pour apparaître ultérieurement sous une forme grave. »* [1]

On voit à travers les troubles d'alimentation, une situation de tension chez l'enfant à cause de son environnement très exigeant. C'est ainsi que ce trouble peut disparaître mais l'état de tension intérieur peut conduire plus tard à une apparition des formes plus graves de ce genre de troubles .

Et pour le premier cas (NIZ), nous pouvons dire que du fait de vivre de façon fausse, elle en est arrivée à un faux self, (faux moi). Par l'intermédiaire de ce faux self, elle élabore un ensemble de relations artificielles et en arrive même à faire semblant d'être réel ; ce qui ne peut pas favoriser le processus d'apprentissage et occasionne le retard sur le plan développemental, ceci se remarque par le fait que l'enfant semble s'adapter à la situation du milieu. Elle joue normalement avec les autres; fait tout ce qu'ils font et le fait de se soumettre à l'environnement, à la mère, d'accepter ses exigences, peut amener l'enfant, en grandissant, à ressembler exactement à la mère ; son moi propre n'ayant pas été épanoui.

Ainsi la manière dont l'organisation interne du moi de l'enfant s'est établi, avec l'adaptation ou non de la mère aux pulsions de l'enfant peut être un obstacle à l'épanouissement de l'enfant. D'abord elle explique les différences dans les réactions de l'enfant face aux conditions du milieu, ensuite elle peut déterminer l'apparition d'un trouble quelconque qui est un obstacle au bon développement de l'enfant.

III.3. LE ROLE DU MILIEU

Les influences formatives du milieu se dirige vers tout ce qui y vit et se développe. Le milieu avec ses différentes caractéristiques exerce une influence considérable sur le développement de l'enfant et c'est sur le plan moteur, affectif, social et intellectuel.
L'environnement carcéral se distingue par sa pauvreté dans les stimulations qui sont adressées à l'enfant ; que ce soit sur les aspects humain ou matériel, la configuration du milieu dans lequel l'enfant évolue ne favorise pas son plein épanouissement.

(1) , WINNICOTT (D.-W.), Op. .Cit , p.122.

Les adultes qui vivent dans ce milieu ne s'intéressent pas aux enfants et même ils ne supportent même pas leur présence à leurs côtés. Ils ne leur parlent pas et même les enfants n'assistent pas à leurs conversations ; ces dernières ne sont d'ailleurs pas animées ; ce qui diminue les incitations à la parole pour l'enfant.

Nous pouvons affirmer qu'il n'existe pas de relations entre les adultes se trouvant en prison et les petits enfants ; si ce n'est qu'avec les assistantes sociales. Mais ces dernières ne sont là-bas que pour des moments limités et elles ne s'occupent pas des enfants à tout moment.
L'environnement matériel est tout aussi défavorisant que le premier : barrières, grillage, portes fermées, les enfants sont condamnés à rester au même endroit toute la journée et certains endroits (comme les corridors par exemple) où ils pouvaient pratiquer les activités ludiques leur sont refusés par les adultes qui ne veulent pas être gênés par leur va-et-vient. Et leur situation sociale ne se présente pas bien : ils sont soumis aux mêmes conditions de vie que leurs mères ; repas insuffisant en quantité et en qualité ce qui ne favorise pas une bonne croissance des enfants. Ils ne bénéficient d'aucun droit de protection sociale, on ne les assiste pas, ni à l'éducation, ni aux soins de santé.

Par ailleurs, les adultes qu'ils côtoient tous les jours n'offrent pas un bon modèle de développement ; étant tous emprisonnés pour l'une ou l'autre conduite jugée inacceptable par la société, ce n'est pas en prison qu'ils vont changer de comportement. Par ailleurs, les conditions de vie auxquelles elles sont soumises favorisent des attitudes négatives de leur part.
C'est ainsi qu'on peut voir souvent des femmes se disputer et même se battre. Et la plupart de celles qui sont enfermées dans le cachot le sont pour s'être disputées ou pour avoir provoqué des bagarres.

Tout cela ne peut manquer d'influencer le comportement et même la vie des enfants qui assistent à ses scènes. C'est ainsi qu'ils le manifestent au cours de leurs activités ludiques, en jouant aux femmes qui se battent et se disputent, ou aux surveillants qui profèrent des menaces envers elles.

De cette façon les enfants qui grandissent dans cet environnement sont influencés par cette situation du milieu et même leur comportement est le reflet de cette situation. En effet, à part les trois premiers cas qui sont présentés dans les fiches individuelles, tous les autres enfants ont des troubles plus ou moins légers de la parole. On ne peut pas comprendre ce qu'ils disent sans le concours profond d'une tierce personne qui est habituée à leur langage. Ce problème est le plus évident pour tous les enfants, mais toute la vie de l'enfant qui vit là-bas est affectée par cette carence du milieu. Tous ces problèmes qu'ils manifestent ; tels l'énurésie pour un enfant de 3-4ans ou plus, trouble dans le développement psycho-moteur,...

On ne peut pas demander à un enfant d'aller amener quelque chose ; il revient en disant ce qui tout à fait opposé à ce qu'on lui a dit ou bien il reprend la même phrase. Tous ces comportements sont des manifestations de la pathologie de l'entourage.
L'enfant risque de développer le même comportement du milieu même dans sa vie adulte, s'il ne trouve pas un autre milieu opposé au premier dans ses aspects matériels comme dans ses aspects humains lors de son intégration.

Par ailleurs, ce type de comportement peut traduire la volonté de l'enfant de se révolter conte les conditions de l'environnement. L'enfant s'oppose aux exigences de son milieu, ce qui se manifeste dans son attitude irritable et même dans certaines conduites d'agressivité. Pour certains auteurs, les manifestations agressives diminuent considérablement avec le développement de langage chez l'enfant ainsi que celui des compétences sociales. Mais ce développement est sensiblement perturbé pour la plupart des enfants qui évoluent dans ce milieu. C'est ainsi que nous pensons que ces troubles risquent de se développer en d'autres troubles plus graves encore s'ils ne changent pas de milieu. Nous savons par exemple que la plupart des troubles du comportement, peuvent avoir comme étiologie la situation défavorable du milieu. Nous pouvons dire que ces conduites peuvent être un signe de protestation saine contre leur milieu et qu'ils pourraient disparaître si le milieu changeait.

L'environnement carcéral joue donc un rôle très important dans l'apparition des troubles développementaux en ce sens que presque tous les enfants présentent un trouble visible ou non dans leur comportement, qu'il soit léger ou profond.

III.4. LES AUTRES OBSTACLES

Au cours de sa vie, tout individu fait face à des circonstances de tout genre qui peuvent être pénibles ou heureuses. Chacun aura sa façon de les ressentir suivant sa personnalité ou ce qu'il a connu antérieurement. Pour un enfant qui vit des situations pénibles, c'est sa vie tout entière qui sera marquée car l'enfant est immature et en plein développement. Tout ce qui trouble son développement affectif affecte aussi tous les aspects de sa vie.

L'enfant qui vit et grandit en prison rencontre aussi des situations difficiles dans la vie de tous les jours et ces circonstances affectent son développement. Nous avons pu le remarquer avec le troisième cas (FA) qui avait perdu sa sœur. Celle-ci avait pris la place de sa mère dans sa vie pour les différents soins qu'elle lui prodiguait en plus et de cela elle était devenue son compagnon de jeux . L'enfant a subi un choc émotionnel qui a occasionné une attitude de repli sur soi ; l'enfant ne s'intéressant plus à rien. Et ce choc a été tellement important que même au cours de notre période d'enquête, c'est-à-dire près d'une année après, l'enfant n'avait pas encore pu remonter la situation.

Ceci montre le danger pour ces enfants d'évoluer dans un milieu où ils ne trouvent aucune aide, aucune attention particulière de la part de l'entourage.

Nous avons vu avec un autre cas, le quatrième (ARN), qu'il avait connu des périodes difficiles dues à de maladies incessantes en prison et ces maladies étaient tellement graves que l'enfant était souvent conduit à l'hôpital ; par conséquent, l'enfant était moins soumis que les autres aux conditions du milieu pour que nous puissions considérer celui-ci comme étant à l'origine de ses troubles développementaux.
En effet, l'enfant présente des troubles sur le plan social, psycho-moteur et affectif dans son développement et dans tous aspects par rapport aux autres enfants de son âge , et des troubles de la parole subsistent jusque maintenant.

Ainsi cette situation difficile (maladie, séparation) que traversent les enfants en prison viennent renforcer les troubles qu'ils avaient déjà contacté au début de leur existence dans ce milieu.

CONCLUSION DU CHAPITRE

Le milieu carcéral offre des conditions de vie qui sont défavorables à l'épanouissement de l'enfant comme nous l'avons pu observer dans le comportement des enfants au cours des différentes activités au premier chapitre. Nous avons pu remarquer que certains enfants présentaient des troubles beaucoup plus profonds, plus évidents que d'autres dans leur développement. Avec l'étude des cas, nous avons trouvé des situations qui ont été vécues de façon différente par les enfants et qui constituent ainsi des obstacles à l'épanouissement de l'enfant. Ce sont ces situations que nous venons d'analyser au cours de ce chapitre.

Nous avons trouvé que tout commence avec la fonction de la mère. Nous avons vu que les insuffisances et la perversion des rapports que l'enfant entretient avec son premier objet d'amour vont perturber le développement affectif de l'enfant qui est la base de tout apprentissage. Nous avons trouvé aussi que ces rapports étaient favorisé par l'état psychologique de la mère qui est, selon les deux exemples que nous avons donné.
Par ailleurs, nous avons pu remarquer qu'un autre obstacle se situait au niveau de l'organisation intérieure du moi de l'enfant. Celle-ci, comme nous l'avons montré, découle de l'adaptation de la mère aux pulsions et aux gestes de l'enfants. Selon que la mère s'est adaptée ou non à cette omnipotence de l'enfant, celui-ci réagira de sa façon ; soit il sera soumis aux exigences du milieu, soit il se révoltera contre ces exigences et c'est à partir de là que les différences vont s'observer dans leur comportement.

L'environnement carcéral a une part aussi importante dans l'apparition et/ou l'évolution de ces troubles développementaux. Cet environnement humain est indifférent à la présence de ces enfants ; l'environnement matériel n'en constitue pas moins un obstacle, aucun endroit réservé aux enfants ; espace limitée et fermé, barrières partout. C'est ainsi que certains enfants adoptent des comportements qui témoignent de la pathologie de l'entourage alors que d'autres conduites sont des signes de protestation du milieu.

Mais dans le vécu quotidien, certains sujets font face à des circonstances qui arrivent à un tel et non à tel autre et qui vont marquer sa vie d'une manière ou d'une autre. C'est le cas de longues périodes de maladie, de séparation brusque des enfants avec ceux à qui ils s'étaient attachés.

Ainsi l'enfant qui naît et qui se développe dans un milieu carcéral rencontre plusieurs obstacles à son épanouissement ; ce qui explique l'existence des troubles dans son développement. Quand ils quittent ce milieu, ils sont déjà défavorisés par rapport à ceux qui sont dehors, l'intégration dans leur nouveau milieu ne peut pas se passer sans problèmes.

CHAP. IV. DIFFICULTES RENCONTREES PAR L'ENFANT LORS DE LA REINTEGRATION

INTRODUCTION

A un moment donné, au plus tôt pour les uns et un peu tardivement pour les autres, les enfants sortent de prison, avec ou sans leur mère, pour intégrer la vie "normale" en société. Ils arrivent avec leur histoire antérieure qui a laissé des traces sur leur vie, beaucoup plus marquées chez les uns que chez les autres. Mais tous sont appelés à s'adapter à cet environnement qui tient peu compte des faiblesses des uns et des handicaps des autres. Nous analysons au cours de ce chapitre les problèmes que rencontrent les enfants après leur réinsertion post-carcérale.

IV.1. PROBLEMATIQUE DE REINSERTION.

IV.1.1. Absence de tuteur.

Le Code pénal burundais stipule que lorsqu'à quatre ans, aucun membre de la famille ne s'est proposé de prendre l'enfant, celui-ci devra être orienté dans un orphelinat par les assistantes sociales.
Mais il est rare qu'un enfant qui est né en prison soit récupéré par un membre de la famille avant cet âge . Au cours de notre période d'enquête aucun cas pareil ne nous a été signalé. On a seulement le cas d'enfants qui sortent avec leur mère à l'occasion de leur libération.
Il est à noter que la famille de la détenue n'est pas plus intéressée par l'enfant que par la mère. Selon les propos d'une assistante sociale.

> *« Simbona umurundikazi yoza aje kuraba umwana wiwe yavyariye mu munyororo. Kuba ari mu munyororo vyonyene bimutera isoni, mu bandi kwumva yaravyariyeyo birarengeye. »*

ce qui veut dire :

> *« Je vois mal une burundaise qui viendrait rendre visite à sa fille qui a mis au monde en prison. Le fait qu'elle soit en prison constitue en lui-même une honte, qu'on apprenne qu'elle a enfanté en prison dépasse l'entendement. »* *

* Propos d'une assistante sociale de la prison.

Ainsi, l'enfant est désavoué et par son père et par la famille de sa mère. Il est donc condamné à rester auprès de sa mère qui est la seule qui voudra s'en occuper tant bien que mal. Ceci est aussi l'une des raisons qui fait que certaines mères refusent de se séparer de leurs enfants, passé l'âge de quatre ans. En effet, beaucoup d'enfants sont réinsérés à l'âge de 5-6 ans et des fois plus tard parce que la mère ne veut pas s'en séparer et une des raisons avancées est qu'elles ne connaissent pas la personne à qui l'enfant est confié.

Un autre problème c'est qu'on n'accepte pas les placements temporaires à l'orphelinat ; les enfants qui ont des parents ne sont pas admis ; on ne considère que ceux pour qui l'état d'orphelin est conformé or, les mères veulent qu'à leur sortie, elles puissent récupérer leur enfant.

Aussi, le manque de confiance envers la personne à qui confier son enfant est un handicap majeur pour la réinsertion de ces enfants dans la vie normale. La mère de Fa, par exemple, a attendu jusqu'à 8 ans pour la réinsertion de sa fille, et elle avait préféré la confier à une ex-codétenue qui venait de passer 6 mois à l'extérieur. Cette dernière a été préférée par la mère car elles ont été ensemble beaucoup de temps, elles ont partagé les mêmes problèmes, les mêmes situations et donc elle comprend bien son amie et elle est disposée à l'aider ; surtout qu'elle connaît l'enfant pour avoir passé un certain temps avec elle.

IV.1.2. Action des intervenants

Généralement, la réinsertion est faite par les assistantes sociales du projet EMI. En temps normale elle se passe de façon suivante :
Déjà à quatre ans on commence à parler à la mère pour l'amener à laisser partir son enfant et à donner une adresse des gens qui pourraient l'accueillir. Ceci obtenu, des contacts sont faits d'abord avec la mère et l'enfant ; et ensuite sans la mère pour préparer ces individus à recevoir l'enfant. Au jour fixé, on y amène l'enfant seul avec un sac (fait de sucre, haricots, savons, etc.) pour l'enfant et pour la famille.

Mais depuis 1994, il n'y a plus d'insertion organisée. Elle se fait pour l'un ou l'autre enfant et pas comme avant et cela pour diverses raisons :
D'abord avec la crise, le projet EMI a diminué sensiblement l'aide qu'elle accordait à ces enfants : pas de voiture pour les déplacements, l'aide matérielle a été réduite, nous trouvons ces raisons dans les propos suivants :

> *« Mu vyerekeye réinsertion kera vyagenda neza, twari dufise uburyo, imiduga n'amayira yari ameze neza ariko ubu uburyo bwinshi busigaye bukoreshwa mu yandi ma projets. »*

Ce qui veut dire :

> *« En ce qui concerne la réinsertion avant tout se passait bien, on avait des voitures et même sur les routes ça allait bien, maintenant... les moyens sont utilisés dans d'autres projets .»**

Ainsi donc l'action des intervenants a sensiblement diminué avec la persistance de la crise et ce, non seulement pour la réinsertion, mais aussi dans tous les domaines d'intervention, car les moyens alloués à ce projet ont diminué, les fonds ayant été orientés vers d'autres projets et situations d'urgence occasionnés par la crise socio-politique de 1993.

Une autre raison relevée est l'insécurité sur les routes et dans les différentes régions de l'intérieur ce qui fait qu'on a souvent peur de s'y rendre , pour cela, seuls les enfants qui sont à réinsérer en mairie de Bujumbura peuvent s'attendre à l'être dans les meilleurs délais. Mais pour les autres, ils doivent attendre la libération de leur mère.

> *« Bagira imana nkuko bavyivugira ngo imana y'umunyororo yamaho, usanga kenshi hageze ko nyina ataha kuko si nkeshi bishika ngo umwana ashikane imyaka indwi akiri ngaha. »*

C'est à dire :

> *« Ils ont la chance comme ils le disent eux-mêmes ; qu'il y a un dieu qui secourt les prisonniers. Souvent c'est le moment pour la mère d'être relâchée ; car cela n'arrive pas souvent qu'un enfant atteigne l'âge de sept ans étant toujours là. »***

Ainsi que ce soit par la chance ou non ils parviennent à sortir avant cet âge. Mais signalons qu'il y a des enfants qui n'ont pas cette chance là . C'est comme le premier cas que nous présentons dans les fiches, KZ, qui a plus de 6 ans. Et pour les cas que nous avons étudiés, le 1er, ARN, est sorti à 5 ans, à l'occasion de la libération de sa mère et pour l'autre, NDA, il fut réinséré sans elle, mais en mairie de Bujumbura ; sans beaucoup d'efforts ni moyens fournis par les intervenants.

Pour terminer signalons qu'il n'y a pas de suivi pour ces enfants qui sont réinsérés sans leur mère : peu importe ce qu'ils deviennent, ni l'endroit où ils vont s'établir ; l'essentiel est qu'ils quittent la prison.

* Propos du chef des assistantes sociales

** Propos du chef des assistantes sociales

IV.2. CONDITIONS SOCIO-ECONOMIQUES DU MILIEU D'ACCUEIL

IV.2.1 Accueil de l'entourage

L'intégration dans un milieu est conditionnée par l'accueil réservé à l'individu par ce milieu : l'attitude de l'entourage immédiat d'abord, puis celui du voisinage favorisera une bonne intégration ou non. Si la personne se sent acceptée par le milieu, elle s'intégrera facilement, mais si l'entourage reste indifférent, elle posera des difficultés, le pire étant quand l'entourage rejette le nouveau venu.

Avec les deux cas que nous avons étudiés en dehors de la prison, nous avons trouvé que l'entourage était favorable, l'accueil était relativement bon. Pour le cas NDA ; sous le même toit que lui se trouvent deux enfants de plus ou moins son âge et qui sont dans les mêmes conditions que lui, séparés de leurs parents, élevés tous par cette grand-mère qui a bien voulu s'en charger. Ceci favorise l'intégration de l'enfant dans l'entourage immédiat, d'autant plus que pour la grand-mère, l'enfant ne constitue pas une charge de plus ou moins que ce qu'elle avait d'habitude.

Pour l'autre cas (ARN), la situation n'est pas la même puisqu'il a intégré le milieu avec sa mère ; donc l'accueil qui lui est réservé dépendra de celui qu'on va réserver à la mère. Ils vivent chez une amie de la mère ; et le mari et cette amie étaient en prison à la même époque que la mère d'ARN. Ils sont restés chez cette amie. Un autre élément qui a favorisé cet accueil c'est est que le père de l'enfant se trouverait à l'étranger et l'amie nourrissait l'espoir de pouvoir bénéficier d'une aide quelconque que la mère pourrait recevoir de lui. Pour le voisinage, l'accueil semble relativement bon et le fait d'avoir fait de la prison ne semble pas affecter l'attitude de l'entourage qui commence à nouer des relations avec elle. Elle va avec les autres chercher de l'eau au robinet public, fait ensemble des achats au marché, etc ; et son enfant est accepté dans le groupe d'autres enfants qui l'invitent souvent à jouer ensemble.

Ainsi dans les deux cas, l'accueil réservé aux enfants est plutôt bon car ils se sentent acceptés par les autres. En effet pour ces derniers, il n'y a ni préjugés ni jugement de valeur : un enfant est comme les autres et surtout il est d'abord un partenaire de jeux ; il peut être capricieux, agressif,...mais il n'est pas pour le moins un compagnon de jeux ; les caractères, les comportements des parents ne sont pas tenus en considération dans leurs activités ludiques.

IV.2.2. Difficultés scolaires

Entamer la scolarité et surtout évoluer dans cette vie exige plusieurs efforts à fournir de la part de tous les intervenants pour surmonter toutes les difficultés qui pourraient survenir de l'école ou de la maison et qui peuvent conduire à rompre la scolarité. Avec les deux cas que nous avons étudiés quelques difficultés ont pu être relevées :

a) Manque de moyens matériels

Les moyens matériels constituent un facteur important pour commencer et pour suivre la scolarité. Chez nos enquêtés, ces moyens matériels (c'est-à-dire les frais scolaires, le matériel scolaire, l'uniforme...) font défaut.
Pour le cas ARN par exemple, nous avons vu que par manque d'argent, il n'a pas pu aller à l'école alors que les autres enfants de son âge y allaient déjà. Et pour NDA, il a pu entamer les études grâce à l'action de quelques bienfaiteurs qui ont bien voulu fournir tout le matériel nécessaire. Mais cette action n'a pas continué : ce qui a commencé à poser des difficultés pour l'enfant, son entourage n'ayant pas assez de moyens pour subvenir à ce besoin.

Ainsi le problème des moyens matériels se posent avec beaucoup d'acuité et constitue un handicap pour la scolarité de l'enfant.

b) Echec scolaire

Nous avons remarqué avec le dernier cas (NDA) que le problème d'échec scolaire pouvait poser de sérieux problèmes ; il a fait plus d'une fois la première et la deuxième années. L'échec scolaire constitue pour ce cas un grand facteur d'abandon d'école. Mais plusieurs situations peuvent être à l'origine de ce problème pour cet enfant ; nous pouvons citer entre autres ; manque de connaissance et d'aptitude de base, ainsi que certains facteurs liés au milieu dans lequel l'enfant évolue.

En effet nous n'avons pas pu apprécier le niveau mental ni les aptitudes intellectuelles par des méthodes standardisées, mais nous pensons que sur le plan intellectuel ces enfants sont bien défavorisés par rapport aux autres, de part le milieu qu'ils ont connu antérieurement ; qui est pauvre en stimulations.

Pour le cas (NDA), nous nous référons à ce que nous nous disait sa grand-mère à la question de savoir ce que lui disait le Maître quand il l'appelait à l'école ; *« ngo arakubagana, ntakurikira »* c'est-à-dire *« il est turbulent, il ne suit pas ».*

Par ailleurs, certains facteurs du milieu ne peuvent pas manquer d'impact sur la scolarité de l'enfant ; nous pouvons citer le manque de modèles d'appui et manque de suivi ; éléments que nous développons dans les points suivants.

IV.2.3. Modèles d'appui

Dans tout milieu, il y a des éléments qui sont idéalisés et vers lesquels tendent ceux qui y vivent. Ceci est beaucoup plus évident dans l'entourage immédiat d'un individu où on voit souvent que les grandes personnes constituent des modèles d'imitation pour les plus petits. Et dans une famille, un père de famille ou un grand frère est souvent un objet d'imitation pour les petits enfants. Si ces adultes dans la famille d'abord et dans le voisinage ensuite n'offrent pas un bon modèle, ce sera un mauvais départ pour les plus petits, car ils auront tendance à faire ce qu'ils ont vu ou ce qu'ils voient faire.

Dans le milieu où nous avons enquêté, les problème ne se posent pas de la même façon ; si nous considérons par exemple le cas de NDA qui se trouve à Buterere, il y a dans la maison d'abord un enfant qui est plus grand que lui, qui ne va pas à l'école et qui n'est pas moins apprécié pour cela.
Ensuite dans son voisinage, il y a pas mal d'enfants qui soit, n'ont jamais mis les pieds dans une salle de classe, soit qui ont abandonné l'école pour diverses raisons. Ils parviennent à survivre par de petites activités, comme vente des cacahuètes, des sachets, la fabrication de quelques matériels de cuisine, ...Dans cette situation, l'enfant ne fournira aucun effort pour essayer de s'adapter à l'école ni pour réussir. C'est ainsi que bon nombre de gens là-bas sont ceux qui sont devenus des voleurs ;qui ne sont pas capables de se prendre en charge eux-mêmes ni leur famille. Dans des situations pareilles, il est très difficile pour les enfants d'aller plus loin ou de faire ce qu'ils n'ont pas vu faire et c'est ainsi que la plupart finissent par devenir des enfants de la rue, des bandits, etc.

Pour le cas (ARN), la situation n'est pas la même, l'enfant ne va pas à l'école et sa mère a dit que c'est par manque d'argent, elle l'aurait envoyé à l'école comme les autres enfants de son entourage. Pour la mère, il est nécessaire que l'enfant aille à l'école pour qu'il puisse s'habituer aux autres enfants. Mais nous pensons que le fait de vouloir envoyer à tout prix l'enfant à l'école vient de ce qu'elle voit les autres enfants de l'entourage y aller ; si elle se trouvait dans un autre milieu, comme pour l'autre cas par exemple, elle n'aurait pas le même zèle.
Que l'enfant aille à l'école, c'est une nécessité surtout quand on remarque qu'il est en retard par rapport aux autres, à cause du milieu défavorisant qu'il a connu antérieurement. Ainsi, quand on arrive dans un milieu ù tous les enfants doivent aller à l'école ; tous les efforts doivent être fournis pour faire comme les autres.

De ce fait, le problème de modèle d'appui qui peut se poser au début avec la scolarité peut s'étendre sur tous les aspects de la vie de l'enfant et de l'adulte qu'il est appelé à être et certaines situations, qui sont considérées comme normales dans un milieu donné peuvent être considérés comme intolérables dans un autre.

IV.3. PROBLEMES INHERENTS AU VECU ANTERIEUR DE L'ENFANT.

Ce qu'est l'enfant aujourd'hui est le résultat de ce qu'il a vécu antérieurement ; ceci va marquer sa vie à travers tout ce qu'il fait. Et pour certains auteurs, c'est à travers le comportement d'un enfant dans un nouveau environnement qu'on pourra estimer si le précédent a été bon ou non.
Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, les enfants qui évoluent en milieu pénitentiaire souffrent des différents problèmes qui sont plus évidents et plus profonds chez les uns que chez les autres en raison de plusieurs facteurs. De cette façon lors de l'intégration chacun rencontre ou non des problèmes qui sont particuliers à son cas.

Nous avons vu avec le premier cas (ARN) qu'il y avait perturbation dans son développement social ; l'enfant à plus de cinq ans est toujours et encore dépendant de sa mère jusqu'à ne pouvoir supporter son absence durant un certain temps. Les relations de l'enfant avec son entourage sont perturbées par ce fait même. Il est en retard par rapport aux autres, il ne peut passer un long moment avec eux et ne peut pas ainsi bénéficier de l'influence normative des autres enfants du même âge qui est essentielle au développement de nombreuses compétences.

C'est ainsi qu'après avoir passé près d'une année dans ce milieu, l'enfant n'est pas encore parvenu à s'adapter quand on sait que les enfants s'adaptent en général plus facilement et rapidement dans un nouveau milieu.

Pour l'autre cas (NDA), les problèmes se posent de façon différente : d'abord il a déjà fait plusieurs années en dehors de la prison ; il a déjà façonné son comportement sur celui des autres enfants du milieu si ce n'est pas plutôt sa personnalité qui l'y a précipité sans oublier que ce qu'il a vécu en prison ne peut aussi manquer d'influencer son comportement.

Une des choses que lui reprochait son maître est son agressivité envers les autres, même si pour la grand-mère cela n'avait rien d'alarmant, considérant le problème comme normal à tous les enfants. Mais remarquons que pour certains auteurs comme DUCHE, c'est en début de scolarité que les troubles de comportement se font remarquer lorsque l'école n'accepte pas des comportements qui jusque là avaient été tolérés à la maison et qu'elle commence à imposer la discipline pour tous les enfants.

Pour ce même cas, l'autre problème s'est fait remarquer sur le plan intellectuel avec les échecs scolaires. En effet, la plupart d'enfants qui commencent la scolarité au premier degré réussissent facilement, car à cet âge, ils ne sont pas troublés ou distraits par d'autres aspects de la vie ; rappelons que la psychanalyse considère cette période comme celle de la sublimation : l'énergie libidinale étant orientée vers des activités intellectuelles et culturelles qui attirent ainsi toute l'attention de l'enfant.

C'est dire donc, pour ce cas, que l'échec scolaire est dû pour une grande part à ce qu'il est à ce moment ; c'est-à-dire son développement intellectuel suivant ce qu'il a connu antérieurement.

Nous remarquons ainsi que ce que l'enfant a vécu antérieurement va se répercuter sur sa personnalité, comme on peut l'observer dans son comportement. L'enfant va manifester un trouble particulier dont l'ampleur sera estimée une fois qu'il sera placé dans un autre milieu.

IV.4. MANQUE DE SUIVI.

La présence d'un adulte en général et de la mère en particulier auprès de l'enfant est très important au cours de toute la période de son enfance. Avec la croissance l'enfant, le rôle de la mère cesse d'être primordial, mais il n'est pas moins important pour autant surtout s'il ne se trouve pas d'autres personnes pour la seconder. L'affection de la mère est importante pour un enfant quelque soit son âge.

Pour un enfant qui quitte la prison, la meilleure chose est d'être avec sa mère qui va continuer à s'en occuper et dans des conditions maintenant meilleures. Elle est la mieux placée pour assurer à son enfant un avenir meilleur et une adaptation satisfaisante au milieu ; un enfant qui se trouve dans une situation pareille a besoin d'être sécurisé, de se sentir protégé et aidé par son entourage immédiat ; ce qui favorisera son intégration et son adaptation au milieu. Mais ce n'est pas de cette façon que ça se passe pour tous les enfants qui quittent la prison ; bon nombre d'entre eux se voient réinsérés sans leurs mères quand elles n'ont pas encore purgé leurs peines ; et des fois ils ne trouvent pas d'autres personnes capables de remplacer la mère efficacement.

C'est l'exemple du 5ème cas (NDA) que nous avons étudié ; réinséré sans la mère, la personne qui l'a accueilli est une pauvre dame qui se soucie beaucoup plus de ses petites activités qui lui permettent de survivre que de ses petits protégés. Pour elle ; l'essentiel est qu'un enfant ait un toit sous lequel s'abriter et c'est ce qu'elle a fait. Et comme l'enfant est en compagnie des autres ; elle croit que le reste vient naturellement. Elle ne se soucie pas de savoir ce qui se passe à l'école par exemple ; de fois l'enfant ne se présentait pas à l'école ou il était renvoyé et elle ne savait rien.

D'autres fois, il rentrait plus tôt que d'habitude mais elle ne prenait pas la peine de chercher à savoir pourquoi il agissait ainsi. Et quand on lui demande pourquoi l'enfant n'étudie plus ; elle répond : *« amashure yaramunaniye »* c'est à dire *« il a échoué à l'école ».*

Donc pour elle, l'enfant a abandonné parce que il n'arrivait pas à réussir en classe et personne, pas même l'enfant, n'est responsable de cela. C'est comme si, pour elle, il y a en qui sont appelés à réussir et d'autres non.

Ainsi la grand-mère n'a pas été compétente en remplaçant la mère de l'enfant et pour cela, la situation financière ne peut pas, à elle, seule expliquer ce comportement de la grand-mère ; l'âge aussi peut être une des raisons quand on sait que les grands parents ont tendance à manifester un laisser-faire envers leurs petits-enfants. Mais rien n'est évident pour cela aussi car elle ne montre pas d'attitudes ménageant Elle avait plutôt intérêt à ce que l'enfant se débrouille pour vivre comme font les autres et qu'il puisse ramener de temps en temps quelque chose à la maison.

Pour l'autre cas (ARN), il a été réinséré avec sa mère. Heureusement pour lui car, compte tenu de son état de dépendance et son retard dans le développement social , une vie sans elle, si on peut se permettre de l'imaginer, aurait été misérable pour l'enfant. La mère a vécu avec l'enfant en prison ; elle est au courant de tout ce que l'enfant a connu là-bas, elle est consciente de son retard par rapport aux autres enfants, et elle manifeste une volonté ferme de l'aider, elle l'amène à jouer avec les autres pour qu 'il arrive à développer ses compétences.

Ceci est très important pour la mère qui observe déjà une nette amélioration par rapport au temps où ils quittaient la prison.

Donc ce cas a l'avantage d'avoir sa mère avec lui et cette dernière manifeste une attitude favorable ; on pourrait dire qu'elle est aidée pour cela par la situation dans laquelle, elle se trouve. D'abord le milieu dans lequel elle se trouve l'incite à amener son enfant à l'école, ensuite, elle est soutenue par une amie qui l'aide tant bien que mal et enfin elle espère recevoir de l'aide matériel de la part du père de son enfant car elle a déjà établi des contacts avec lui, c'est dire donc que elle a toutes les raisons de s'occuper convenablement de son enfant.

Nous voyons donc à la fin que le suivi est important pour une bonne intégration de l'enfant dans son nouveau milieu. Et la personne qui doit l'assurer doit être compétente pour cela ; la mère est la mieux placée pour le faire et elle aussi a besoin d'être soutenu matériellement et psychologiquement par son entourage. Il ne suffit pas d'être la mère de l'enfant, il faut aussi avoir la volonté et les moyens nécessaires pour aider l'enfant. L'absence de la mère en ce cas peut être compensée par la

présence d'un adulte compétent ; ce dernier aurait pour rôle de suivre l'enfant dans tout ce qu'il fait, repérer les difficultés principales qui se posent, l'aider à les surmonter. Et dans tout cela il faut de l'affection pour l'enfant afin qu'il soit amené à se sentir confiant.

CONCLUSION DU CHAPITRE

En guise de conclusion, l'intégration de ces enfants dans leurs nouveau milieu pose d'emblée des problèmes ; leur vécu antérieur avec les conséquences qui se sont suivies sur la vie de chacun ne leur permettent pas de s'adapter facilement. Ils ont besoin de l'apport de tout un chacun dans l'entourage immédiat et surtout d'un adulte qui les prenne en charge. Le milieu ; avec les caractéristiques socio-économiques peut aussi favoriser ou non l'intégration.

Mais si l'enfant est réinséré très tardivement, et dans les conditions médiocres, on peut voir se constituer et se développer des symptômes d'inadaptation graves qui sont dus à des multiples facteurs du milieu et de la personnalité du sujet. Ces facteurs ont entre eux des relations de cause à effet qui se renforcent mutuellement. C'est dans ces conditions que se présente par exemple le dernier cas que nous avons étudié (NDA).

Ainsi l'étude de ces cas nous permet de remarquer que bien qu'ils vivent dans un même milieu, naissent et grandissent dans les mêmes conditions, les nourrissons qui sont avec leurs mères en prison, ont des troubles différents selon la manière dont chacun a vécu l'une ou l'autre étape de sa vie. Chacun réagira selon ce qu'il a connu, et cela le poussera à adopter tel ou tel comportement .
Leur sortie de prison ne signifie pas la disparition des troubles il ne garantit même pas une meilleure évolution de l'enfant mais plutôt la possibilité de pouvoir s'épanouir si des efforts sont fournis par tous les acteurs du milieu pour l'aider.

CONCLUSION GENERALE

Dans ce travail, nous nous sommes intéressée à la vie que mènent les enfants dans une institution particulière qu'est la prison. Nous avons cherché à connaître l'impact de ce milieu réservé à des adultes "délinquants", sur l'épanouissement des nourrissons qui se trouvent obligés d'y accompagner leur mère. En d'autres termes, nous avons voulu analyser les influences de la vie en prison au Burundi, telle qu'elle est organisée et selon les conditions de vie qu'elle offre actuellement ; sur le développement des enfants qui y passent la période de la première enfance.

Pour la réalisation de cet objectif, nous avons suivi le cheminement suivant : Nous avons d'abord introduit le sujet en justifiant son choix et en le délimitant. Nous avons élaboré un cadre théorique qui constitue le support du sujet. Dans le cadre théorique, nous avons élucidé quelques concepts qui pourraient d'une façon ou d'une autre prêter à confusion et nous nous sommes mise à situer le sujet dans ses différentes perspectives. Nous avons clôturé la première partie par la méthodologie suivie dans ce travail.

Dans la deuxième et dernière partie qui est la matière même de la recherche ; nous avons présenté, analysé et interprété les résultats de l'enquête. Dans le traitement des résultats, nous avons fait recours à une analyse qualitative des données de nos observations faites au moment des différentes activités au sein de la prison et à une étude des cas particuliers où des situations différentes et complexes expliquent un cas à part. De cette façon, trois thèmes principaux ont été dégagés, mettant en relief le vécu psycho-affectif des enfants qui sont nés en milieu pénitentiaire.

S'agissant du premier thème concernant les réalités de la prison qui influent sur la personnalité de l'enfant, nous avons trouvé que l'environnement carcéral et la situation socio-économique qu'offre la prison sont sensiblement défectueux. Les relations entre codétenues d'une part et celles entre les enfants et les détenues sont superficielles ; presque inexistantes. Cette situation est douloureusement ressentie par les enfants qui le manifestent dans leurs différentes activités à travers leur comportement. Ce dernier en effet rend compte de significations que le sujet donne à ce qu'il perçoit et éprouve.

C'est ainsi qu'on assiste par exemple à des manifestations de comportements à tendance agressive que les enfants expriment dans leurs jeux et dans leurs actes, surtout quand ils sont seuls et qu'il n'y a pas d'adultes qui les surveillent. Les enfants expriment ainsi leur état intérieur en se défoulant de leurs tensions contenues et refoulées dans l'inconscient.

Un autre exemple qu'on pourrait citer concerne le développement du langage parlé : on assiste à un retard généralisé dans l'acquisition de l'expression verbale ; un vocabulaire pauvre dans la parole.
Et on sait que le langage parlé est un aspect de la relation du sujet avec son environnement ; c'est le langage de l'entourage qui incite l'enfant à parler ; c'est parce qu'il entend parler qu'il est incité à parler.
Mais, il n'y a pas que cela. En général, les enfants manifestent des difficultés développementales, comme nous l'avons vu, que ce soit sur le plan psychomoteur affectif, social, intellectuel, etc.

Nous pouvons dire que les données que nous avons recueillies ont en gros confirmé notre hypothèse générale qui stipule que : *« les enfants qui ont grandi en milieu pénitentiaire risquent de développer des troubles de comportement du fait de la perturbation de leur vie psycho-affectif consécutive aux conditions de vie défavorables qu'offre ce milieu. »*

Néanmoins ces troubles ne s'expriment pas de la même façon pour tous les enfants. Alors que pour les uns, ce sont des troubles légers à peine perceptibles, pour d'autres, ce sont des troubles avérés, très importants qui constituent un handicap pour l'épanouissement des enfants, alors qu'il y a en qui en sont exempts. Nous avons vu avec l'étude des cas que cela est dû à ce que chaque enfant a connu de particulier dans son histoire propre, c'est-à-dire à la manière dont il a vécu et ressenti chaque étape de sa vie.

C'est ainsi que nous avons trouvé que le rôle de la mère à travers les relations avec son enfant, était prépondérant dans la genèse et l'évolution de ces troubles. Faisons remarquer à cette occasion que notre hypothèse sur les soins maternels quantitativement insignifiants était à nuancer ; nous dirions plutôt que les soins maternels diffèrent d'une mère à l'autre et souvent, ils sont influencés par l'état psychologique de la mère emprisonnée.

C'est dire en d'autres termes que plus la mère est dissociée psychologiquement, plus les relations avec l'enfant sont troublés ; ce qui se reflète dans les désordres de l'enfant.

Le cas ME est un exemple parlant ; la mère anxieuse assure une protection excessive à l'enfant. Cette anxiété se reflète sur l'enfant qui, tendue, n'arrive pas à consommer sa nourriture. Et cette situation génère ainsi des troubles d'alimentation pour l'enfant. Pour l'autre cas, NIZ, la mère est absente dans son rôle, ce qui favorise une immaturation affective qui s'exprime dans l'absence de la parole expressive.

Il est donc apparu que les enfants appartenant aux mères désintégrées psychologiquement ont pour la plupart des problèmes de croissance dus en gros à l'insuffisance ou à la perversion des rapports avec le premier objet d'attachement qu'est la mère. En effet, pour SPITZ, dans la relation mère-enfant, c'est la mère qui constitue le partenaire dominant et actif.

Pour lui, l'enfant tout au moins au début, reçoit passivement. Il ajoute en substance.

> *«J'espère en outre que l'aide la plus grande est apportée au bébé non par les actions conscientes de la mère mais par ses attitudes inconscientes. »* (1)

Ainsi la mère ne sachant pas s'adapter aux besoins primaires de l'enfant grâce à sa propre organisation psychique troublée, sera soit absente ou excessivement protectrice ou même indifférente face aux besoins de l'enfant.

Néanmoins, cette notion n'est pas à prendre dans le sens d'une équation mathématique où la carence des soins entraîne automatiquement un trouble chez l'enfant. Au contraire cela varie d'un individu à l'autre, suivant l'organisation interne de chaque cas et en fonction de différents modes d'élaboration des mécanismes de défense. C'est ce que nous avons vu avec les cas NIZ et ME. Tandis que la première reste isolée et est soumise aux exigences de l'environnement (la mère), la seconde est révoltée, contre le fait d'être forcée à exister de façon fausse.

Pour ce qui est de données relatives aux enfants vivant encore en milieu pénitentiaire, nous ne pensons pas que les observations menées auprès d'eux aient été exhaustives. Car observer nécessite un bilan à partir des tests sur l'affectivité, la cognition, la psychomotricité, etc. Mais cela n'empêche en rien que les données que nous avons recueillies soient porteuses d'importantes significations pour nos conclusions d'autant plus qu'elles sont en partie confirmées avec l'étude des cas qui sont déjà sortis de prison.

Avec ces derniers, nous trouvons que dans l'ensemble, l'intégration dans le nouveau milieu s'accompagne de quelques difficultés dans la mesure où ils ne parviennent pas à s'adapter de prime à bord à leur milieu. Et cela, à cause des troubles qui résultent de ce qu'ils ont vécu antérieurement et des conditions de vie des milieux dans lesquels ils évoluent.

(1), SPITZ , (R.) , De la naissance à la parole , Paris , PUF , 1976 , p. 154.

Pour le premier cas, ARN, il y a perturbation dans le développement social. Ceci se manifeste dans l'incapacité à dépendre de lui-même dans l'exécution de petites tâches, l'enfant nécessitant l'intervention de sa mère pour la satisfaction de tous ses besoins. Pour l'autre cas, l'enfant a abandonné l'école à cause des difficultés sur le plan cognitif et comportemental.

Mais pour tous ces cas, nous pensons que l'importance du problème dépend de l'entourage immédiat de l'enfant. S'il manifeste des attitudes positives d'acceptation et lui offre des conditions de vie satisfaisantes, on peut présager une meilleure adaptation et une évolution saine de la personnalité de l'enfant. c'est ce que nous estimons pour le cas ARN, s'il n'y a pas de problèmes ultérieurs qui viennent compliquer les choses. Mais si l'entourage manifeste des attitudes de rejet et des conditions de vie insatisfaisantes, le sujet court un risque particulièrement élevé, d'être rapidement confronté à des nouvelles difficultés qui viendront s'ajouter à celles qu'il manifestait déjà, contribuant ainsi souvent à l'aggravation des troubles.

Nous avons remarqué que la présence de la mère ou d'une remplaçante compétente est importante pour ces enfants qui intègrent la société. Ceci parce que la vie antérieure n'a pas été pour le mieux et qu'ils ont besoin d'un suivi pour une meilleure évolution, de la part d'une personne qui le comprend et qui est prêt à l'aider.

Nous terminons ainsi par ces propos de DAVID :

> *« Ainsi sont prises en toute bonne foi mais parfois en l'absence d'une réflexion suffisante des décisions dangereuses pour les enfants tel le maintient à tout prix auprès de sa mère d'un enfant qui y est en danger... qui finira quand même par en être séparé, mais plus tard, quand il sera déjà endommagé .»* (1)

(1) DAVID, (M.) & APPEL, (G), Loczy ou maternage insolite, Paris, PUF, 1997

Au terme de ce travail nous ne pouvons pas prétendre avoir mené notre recherche de façon parfaite, ni l'avoir épuisé dans tous ses différents aspects. Mais nous estimons ce que nous avons fait, dans le délai qui nous était imparti et avec les moyens qui étaient à notre disposition, très pertinent. Nous pensons qu'il serait utile aussi d'émettre quelques suggestions dans le sens d'améliorer la situation de l'enfant et son épanouissement en milieu carcéral : Ce sont les suivantes :

1. En tenant compte des conditions de vie des enfants en prison et ses conséquences sur leur développement, nous pensons que l'enfant devrait quitter ce milieu dès le sevrage, s'il se trouve des gens de bonne volonté qui acceptent de s'en charger et peu importe qu'ils soient de la famille ou non. Ceci surtout pour les mères qui ont une longue peine de prison, puisque quoi qu'il en soit, il finira par être séparé d'elle; autant le faire avant que l'enfant ne soit endommagé ; c'est la même chose pour les mères qui sont désintégrées psychologiquement. Quand bien même la relation avec la mère ne peut pas être reproduite, nous pensons qu'il est possible de lui offrir, avec un adulte compétent, ou dans le cadre d'une collectivité, une expérience de nature différente qui favorise son développement.

2. Pour tous les enfants dont la réinsertion pose des problèmes alors qu'ils ont déjà dépassé l'âge de rester en prison, il faudrait, dans la mesure du possible, avoir souvent recours aux libérations conditionnelles pour leurs mères, quand elles manifestent un bon comportement. Il serait bon que le projet EMI essaie de contacter les juridictions compétentes pour leur soumettre les cas des mères dont les enfants ont déjà atteint l'âge de réinsertion. Ce qui permettrait à ces mères de s'occuper elles-mêmes de leurs enfants. L'EMI peut contacter aussi certaines associations pour les droits des prisonniers comme l'ABDP ; pour analyser ensemble des cas pareils.

3. Pour les assistantes sociales, vu qu'elles ont la confiance des enfants et de leurs mères, elles devraient s'investir beaucoup dans les activités d'animation des enfants, organiser des programmes d'animation sous forme des activités ludiques, des jeux organisés, qui ont un rôle important dans l'épanouissement de l'enfant et dans l'acquisition de certaines habiletés psychomotrices, sociales, etc.; surtout il faut réserver une attention particulière aux cas qui semble « anormaux » et essayer de les suivre de près. Les assistantes sociales doivent aussi s'adresser souvent aux mères, s'entretenir avec elles et leur expliquer que certains comportements anormaux que manifestent leurs enfants sont le résultat de leur fonction inappropriée et non des conditions du milieu, et qu'ils pourraient être évités si les mères fournissaient des efforts dans leur fonction.

4. Mais le meilleur moyen d'éviter ces situations désastreuses sur la vie des enfants, c'est de leur épargner de ce milieu carcéral ; nous pensons pour cela qu'il serait bon d'envisager des mesures alternatives à l'emprisonnement. C'est à dire que les tribunaux pourraient recourir aux peines non carcérales pour des délits moins graves ; les petites peines de prison peuvent être remplacées par d'autres peines.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES GENERAUX

1. AMADO, (G.), L'Affectivité de l'enfant, Paris, PUF, 1974.
2. BARANCIRA, (S.), La possession par les esprits, Baganza et rituel thérapeutique de Kubandwa, Bujumbura, 1990.
3. BOWLBY, (3), Attachement et perte in L'attachement, V1, Paris, PUF, 1978.
4. , La Séparation, Angoisse et colère, Paris, PUF, 1994.
5. CASABIANCA, (P.-M.), Eveil social avant 3 ans en milieu institutionnel, Paris, PUF, 1979.
6. DAVID, (M.) & APPEL, (G), Loczy ou maternage insolite, Paris, Ed du Scarabée, 1973.
7. DEUTSCH, (H.), La psychologie des femmes, enfance et adolescence, Paris, PUF, 1997.
8. DODSON, (F.), Le père et son enfant, Ed. Robert laffont, 1975.
9. DUCHE, (J.-D.), La psychiatrie de l'enfant, Paris, PUF, 1978.
10. DUMAS, (J.-E.), Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent, Bruxelles Beboek & Larcier, 1999.
11. ERNY, (P.), Les premiers pas dans la vie de l'enfant en Afrique noir, Paris, PUF, 1978.
12. FREUD, (S.), Essais de psychanalyse, Paris, Payot, 1969.
13. GLOTON, (R.), Au pays des enfants masqués, Coll. Orient, Paris, 1979.
14. GUILLAUM, (G.), L'imitation chez l'enfant, Paris, PUF, 1968.
15. HELLBRUN, (R.), Pathologie de la violence, Paris, PUF, 1982.
16. JEAMMET, & Al., Psychologie médicale, Paris, Masson, 1980.
17. LEMAY, (M.), Psychopathologie juvénile, Paris Ed. fleurs, 1973.
18. OSTERRIETH. (P.), Introduction à la psychologie de l'enfant, Paris, PUF, 1973.
19. , Faire des adultes, Mardaga & Aerc, 1976.
20. POROT, (M.), La psychologie médicale du praticien, Paris, PUF, 1976.

21. SPITZ, (R.), De la naissance à la parole, Paris, PUF, 1976.

22. SUGURU, (S.), Les techniques de détraumatisation, Bujumbura, 1998.

23. TRAN-THONG, Stades et conception de stades de développement dans la psychologie contemporaine, Paris, URN, 1980.

24. TRONCHERE, (J.), L'enfant qui va parler, Paris, Masson, 1978.

25. WINNICOTT, (D.W.), Déprivation et délinquance, Paris, Ed. Payot et Rivage, 1994.

26. , L'enfant et sa famille, Paris, Payot, 1978.

27. , Processus de motivation chez l'enfant, Paris, Payot, 1980.

28. WYATT, (G.), La relation mère-enfant et l'acquisition du langage, Bruxelles, Mardaga, 1973.

29. ZEMPLENI-RABAIN, (J.), Modes fondamentaux de relations, 1976.

II. OUVRAGES SUR LA DEFENSE SOCIALE

1. ANGEL, (M.), La défense sociale nouvelle, Paris, Ed. Cujas. 1981.

2. DE LARUE, (J.), Le métier de bourreau, Paris, lilsfayal, 1979.

3. ERHEL, (C.) & LEQUAY, (C.), Prisonnières, Coll. Voix des femmes, 1977.

4. FOUCALT, (M.), Surveiller et punir, Paris, Ed. Gallins, 1978.

5. GRAMMATICA, (F.), La défense sociale, Paris , Ed, Gall 1954.

6. PAUCHET, (C.), Les prisons de l'insécurité, Paris, Ed. ouvrières, 1982.

7. STEFANO, (G.), LEVASSEUR, (G.), & Al., Criminologie et sciences pénitentiaire, Paris, Dalloz, 1982.

8. VARANT, (J.-M.), La prison, pourquoi faire ?, Paris, la table rond, 1972.

9. VEIL, (C), Vivre dans la différence, Toulouse, Privat, 1982.

III. OUVRAGES SUR LA METHODOLOGIE

1. BAUDONNIERE, (P.-M.) & Al., Etudier l'enfant de la naissance à 3 ans, Paris, CNRS, 1985.

2. BOUDON, (R.), Les méthodologies en sociologie, Paris, PUF, 1979.

3. DEBATY, (P.), La mesure des attitudes, Paris, PUF, 1968.

4. FESTINGER & KATZ, Les méthodes de recherche dans les sciences sociales, Paris, PUF, 1974.
5. LAGACHE, (D.), L'Unité de psychologie, 5e Ed, Paris, PUF, 1979.
6. MUCCHIELLI, (R.), L'analyse du contenu, connaissance du problème, Paris, ESF, 1974.
7. , Le questionnaire dans l'enquête psychosociale, Paris, Ed. ESF, 1975.
8. NISABWE, (T.), Cours de séminaire de méthodologie de psychosociale, cours inédit, 1999-2000.
9. NTUNAGUZA, (G.), Cours de méthodologie de recherche et séminaire, Bujumbura, Sept 1994.
10. REUCHLIN, (M.), Les méthodes en psychologie, Paris, PUF, 1983.

IV. PUBLICATIONS, REVUES, MEMOIRES ET AUTRES

1. COLLOMB, (H.), Communication et folie in Recherche, Pédagogie et culture, Paris, Août-Sept, n° 25 1976.
2. GASHAKA, (J.), Effet de l'emprisonnement sur la personnalité du détenu, Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de licencié en psychologie, Bujumbura, 1998.
3. KAVUMBAGU, (J.-M.-V.), La condition pénitentiaire au Burundi, Mémoire en vue de l'obtention du grade de Licencié en droit, Bujumbura, 1989.
4. NANIWE, (A.), Cours de Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent, Université du Burundi, FPSE 1999.
5. SILLAMY, (N.), Dictionnaire de psychologie, V1, Paris, PUF, 1974.
6. NDAYISABA, (H.), La condition pénitentiaire au Burundi et ses effets sur la personnalité féminine, Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de licencié en psychologie, Bujumbura, 1995.
7. SINUNGURUZA, (T.), Le système organisationnel des prisons au Burundi face au droit pénal moderne , Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de licencié en droit, Bujumbura, Fac. Droit, 1983.
8. UNICEF, Analyse de la situation des enfants en prison, Bujumbura, 1998.

ANNEXES

A. GUIDE D'ENTRETIEN AU SEIN DE LA PRISON

1. En kirundi

1. Umwana arazwi n'abo mu muryango iwabo ?
2. Hari imigenderanire bafitaniye nawe ?
3. Mubona kuba ngaha harico bigize ku buzima bw'Umwana ?
4. Mubona ari iki gituma umwana atamera neza ngaha.
5. Ico mugerageza gukora ngo mu mufashe ni igiki ?
6. Ni izihe ngorane zisangije ku mwana zituma adakura neza ?
7. Indwara zikunda gushikira kenshi abana bari ngaha ni izihe ?
8. Iyo umwana urwaye mubigenza gute ?
9. Hoba hariho amashirahamwe y'abagiraneza afasha abo bana ?
 N'ayahe, afasha gute ?
10. Kuri mwebwe uburongozi bwa prison bwokora iki kugira ngo abana bamere neza gusumba ngahe ?
11. Birashika umwana akaja hanze ?
 Ajana na nde?
 Bigenda gute?
12. Mwiyumvira kuzokora iki kubw'umwana wanyu ni mwamara gushika hanze?

2. En français

1. Est –ce – que l'enfant est connu des membres de sa famille?
2. Y-a-t il des contacts entre eux ?
3. Quels problèmes voyez-vous avec l'évolution de l'enfant dans ce milieu ?
4. Qu'est-ce qui constitue des obstacles à son épanouissement ?
5. Que faites-vous pour lui venir en aide ?
6. Quels sont les troubles que présente l'enfant en particulier pour son développement ? (Sur le plan social ? affectif ? physique ?
7. Quelles sont les maladies que les enfants qui sont ici contractent souvent ?
8. Quant un enfant tombe malade que faites-vous ?
9. Y-a-t-il des associations de bienfaiteurs qui viennent en aide à ces enfants ? Lesquelles ? quel genre d'aide apportent –elles ?
10. Qu'est ce qui pourrait être fait par la direction pénitentiaire selon vous, pour améliorer les conditions de vie de ce enfants ?
11. Est-ce qu'il arrive que ce enfants aillent à l'extérieur ?
 - qui les accompagne ?
 - qu'est-ce qu'on fait pour cela ?
12. Quels sont les projets que vous avez pour votre enfant lorsque vous aurez quitté la prison ?

B. GUIDE D'ENTRETIEN EN DEHORS DE LA PRISON

1. En kirundi

1. Afise imyaka ingahe ?
2. Amaze igihe kingana iki ari ngaha ?
3. Arezwe na nde ? (bapfana iki ?)
4. Abandi babana mu muryango ni bande ?
5. Bamwakiriye gute ?
 - Mu muryango
 - Mu babanyi
6. Yigenza gute mu bandi ?
7. Ubu akora iki ? Ariga ?
8. Yiga mu mwaka wa kangahe ?
9. Kwishure arakwirikira ?
10. Amahera y'ishure ayakura hehe ?
11. Ni izihe ngorane zagiye zibonekeza kubuzima bwiwe kuva ashika ngaho ?
12. Hokorwa iki kugira ngo amererwe neza ?

2. En français

1. Quel âge a-t-il ?
2. Depuis combien de temps se trouve –t- il là ?
3. A-t-il déjà changé de milieu depuis qu'il a quitté la prison ? Pourquoi ? Où était-il avant ?
4. Qui est son tuteur ? Quelles sont les relations de parenté qui les unissent ?
5. Comment a-t-il été accueilli dans son environnement immédiat et dans le voisinage?
6. Comment se comporte –t- il avec les autres enfants ?
7. Que fait-il, est-ce qu'il va à l'école ?
8. Il est en quelle année ?
9. Comment se comporte –t- il en classe ; réussit-il ?
10. Qui est-ce qui se charge des frais scolaires ?
11. Quels sont les problèmes qui se sont déjà manifestés dans sa vie depuis qu'il est là ?
12. Qu'est-ce qui pourrait être fait pour améliorer la situation dans laquelle il se trouve actuellement ?

Sexe	Année et lieu de naissance	Antécédents médicaux	Situation particulière des enfants	Situation de la mère.
1.KWZ : Fille	Née en prison en 1995	A déjà attrapé -La bronchite -La fièvre -La malaria.	Rien à signaler à part que son père est un ancien prisonnier qui n'a plus donné signe de vie depuis sa libération	La mère a été condamnée à 15 ans de prison pour infanticide. Elle a encore 8 années à passer en prison. Elle ne veut pas se séparer de son enfant pour qu'on puisse la réinsérer.
2.Claude Garçon	Né en prison en 1996	A déjà attrapé -La malaria -La bronchite -La diarrhée	Enfant turbulent et agressif qui s'attire souvent les menaces des surveillants. Son père est prisonnier aussi.	-
3.OM Garçon	A accompagné sa mère en prison à 3 ans. Il est né en 1997		Rien à signaler son père vient le voir régulièrement. Des fois, il l'amène chez lui les week end il vit à Buyenzi	-La mère est condamnée à 5 ans de prison pour avoir volé de l'argent de son mari. Elle était déjà séparée de son mari qui s'était marié à une autre femme. Elle n'avait pas assez confiance en cette autre femme pour pouvoir lui confier son enfant.
4. Fa : Garçon	Né en prison en 1997	A déjà attrapé - La grippe - La diarrhée	- L'enfant ne joue pas avec les autres ; il préfère les regarder jouer, il communique très peu et est susceptible ; il pleure pour une remarque. Il ne va pas en sortie avec les autres. - Son père est prisonnier aussi ; l'enfant se trouve en prison avec sa mère et un autre petit frère de près de 2 ans.	-La mère a été condamnée a vie. Elle était accusée avec toute sa famille d'avoir ensorcelé deux individus de leur entourage qui sont morts et de jeter de mauvais sort à leur voisin. La mère de Fa avait 20 ans lorsqu'elle a eu son premier enfant. Elle a déjà eu trois enfants en prison ; une fille et 2 garçon mais la fille est morte quelques mois après sa réinsertion.
5. MVT Garçon	Né en prison en 1998	A déjà attrapé -La grippe -La bronchite	-Retard léger dans la parole ; il parvient à parler mais il n'est pas facile de saisir ce qu'il dit. - Un enfant agressif - Son père n'est pas en prison mais il n'est jamais venu voir son enfant.	-

6.NIZ Fille	Née en prison en 1998	Elle a déjà attrapé -La grippe -La bronchite	-Retard grave dans l'acquisition de la parole ; elle ne sait pas parler. Elle aime la compagnie des autres enfants. Elle suce son pouce. -Son père est prisonnier	La mère de NIZ a été condamnée à 5 ans de prison.
7. ME Fille	Née en prison en 1999	Elle a déjà -Fièvre	-Difficulté d'alimentation ; elle mange difficilement et très peu et pour cela il faut courir derrière elle. - Elle est toujours très propre, elle joue rarement avec les autres.	La mère est condamnée à 5 ans de prison pour avoir détourné de l'argent là où elle travaillait. Elle était à ce moment enceinte de l'enfant qui se trouve avec elle. Le père n'est jamais venu la voir en prison
8. NIY Garçon	Il accompagné sa mère alors qu'il était encore à la mamelle en 1999	Il a déjà attrapé -Diarrhée -Fièvre	- Rien à signaler à part que l'enfant est toujours collé à sa mère et la poursuit partout là où elle va, il ne parle pas encore.	La mère a été condamnée a 5 ans pour infanticide. Chose qu'elle nie affirmant que l'enfant était déjà mort. On l'a attrapé alors qu'elle était en train de l'enterrer. Elle reste isolée dans un coin et ne parle à personne. Elle ne fait rien sans qu'on le lui dise. Elle sent toujours la puanteur
9. W : Garçon	Il est née en prison en 1999	-Diarrhée -Grippe	-Rien à signaler	Voir cas n° 4 (Fa) qui est son frère.
10. Jas Fille	Elle est née en prison elle a 9 mois	-	-Elle a déjà acquis la position assise mais elle ne peut pas se déplacer à 4 pattes -Ne craint pas les personnes étrangères semble ne pas s'inquiéter de l'absence de sa mère.	La mère a été condamnée à 3 ans pour avortement
11 & 12 2 Garçon	Ils sont tous 2 nés en prison l'un prison l'un a 4 mois et l'autre 1 sens	-	Rien à signaler	-